

Edition : Du 21 au 27 mars 2024 P.48
 Famille du média : Médias d'information
 générale (hors PQN)
 Périodicité : Hebdomadaire
 Audience : 915000



Journaliste : L. F.
 Nombre de mots : 117

Centenaire de La Demeure historique

RÉJOUISSANT Il aspirait à sauver « *les demeures historiques* » et à faire ainsi « *triompher l'esprit* » de la France. En 1924 Joachim Carvallo fonda l'association La Demeure historique. Regroupant 3 000 propriétaires-gestionnaires de demeures privées (*ici, le château de la Bourbansais*), cette association, dont la transmission reste le maître mot, soutient toutes les facettes de la vie de ces établissements, qui accueillent près de 9 millions de visiteurs par an.

Le 22 juin prochain, une exposition dans chaque région de France, au sein d'un domaine membre de l'association, viendra couronner cet heureux centenaire. **L. F.**

www.demeure-historique.org



PHOTOS : SP/FRANÇOIS JAY-DIRECTION DES MUSEES DE DUON - SP/HAMID AZMOUIN, INRAP - SP/JOËL DESERT



JE Z O N PATRIMOINE

Je découvre les jardins avec STÉPHANE

L'HOMME DE TÉLÉVISION EST AUSSI UN FERVENT
DÉFENSEUR DU PATRIMOINE. CHEZ LUI,
À THIRON-GARDAIS DANS LE PERCHE, IL CULTIVE SON
AMOUR DES JARDINS. PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÔME BLIN

Monsieur Patri-
moine n'est pas
qu'un amateur
de belles pierres.

Il a aussi une vraie expertise sur les magnifiques espaces verts que compte notre Hexagone, dont il a fait un livre (*Les Jardins préférés des Français*, paru aux éditions Flammarion). Il nous emmène à la découverte de ses jardins favoris, qu'ils soient somptueux ou plus modestes.

On connaît votre passion pour les vieilles pierres, moins celle que vous avez pour le végétal...

S.B. Le jardin a la même importance que la pierre. Quand les gens parlent de patrimoine, ils pensent au bâti. Moi, j'accorde aussi beaucoup d'importance au patrimoine végétal et naturel.

BERN

Selon vous, quelles sont les caractéristiques d'un beau jardin ?

S.B. C'est un espace où les gens ont le sentiment de s'évader, d'être dans un ailleurs, d'oublier les soucis du monde. Il n'y a pas de beaux ou de vilains jardins. Certains vous transportent tandis que d'autres vous laissent indifférent.

Quels sont ceux qui vous touchent le plus ?

S.B. Ils sont nombreux, à commencer par ceux dits à la française. Les jardins de Versailles évidemment, et de Chantilly, sont extraordinaires. L'homme a réussi à dompter la nature. Il en a fait une sorte d'architecture végétale, comme un reflet de l'architecture de pierre, mais à base de buis et de parterres de fleurs. Quand je suis au château du Champ-de-Bataille dans l'Eure, je suis impressionné par les

J. GRANGER / CORBIS VIA GETTY IMAGES, D'OCKY / GETTY IMAGES

PATRIMOINE

rencontre

« Le bonheur est dans le jardin, c'est ce que j'aimerais transmettre à mon tour »

jardins que le décorateur Jacques Garcia a imaginés. Mais j'aime tout autant les jardins à l'anglaise, qui sont des invitations à la rêverie. L'esprit y vagabonde, tout comme l'œil. Tout est dans la perspective, le mélange de couleurs, de formes, de tailles. On crée de l'harmonie et de la surprise. Il y a toujours quelque chose qui invite à aller un peu plus loin.

Certains ont une place à part...

S.B. C'est vrai. Sur les bords de Loire, j'adore aller chez les Carvallo à Villandry. On ne peut pas imaginer le château sans ses jardins. Lorsque Joachim Carvallo, alors propriétaire de Villandry, a créé il y a cent ans La Demeure Historique, la première association de protection du patrimoine privé, il a non seulement voulu protéger le château mais aussi ses jardins et, par ricochet, tous les autres jardins.

Quels autres jardins français conseillez-vous de visiter ?

S.B. Il y en a trop pour tous les citer. Ceux du manoir d'Eyrignac, en Dordogne, sont magnifiques, avec cet art de la topiaire. Et puis l'arboretum des Grandes Bruyères à Ingrandes, dans le Loiret. J'aime beaucoup les arboretums, ils nous invitent à redécouvrir la diversité des essences. C'est sur la côte normande, à Varengeville-sur-Mer (Seine-Maritime), que j'ai trouvé l'inspiration pour ma collection d'hydrangeas. Dans le Cotentin, il y a le touchant petit jardin de Jacques Prévert à Omonville. Je pense aussi aux jardins de Kerdalo, dans les Côtes-d'Armor. Et puis il y a le Domaine du Rayol dans le Var, un jardin méditerranéen où toutes les espèces poussent. Sans oublier les jardins japonais comme le parc oriental de Maulévrier dans le Maine-et-Loire.

D'autant que des événements s'y déroulent souvent !

S.B. Il ne faut pas manquer les fêtes de jardin, comme au château du Lude dans



la Sarthe. Barbara de Nicolaÿ fait un travail formidable pour y mettre en valeur les jardiniers et les créateurs... Je suis son exemple pour permettre à des pépiniéristes de parler de leur travail, à des paysagistes de faire des conférences. Le bonheur est dans le jardin et c'est ce que j'aimerais transmettre à mon tour. J'organise donc une Fête des jardins chez moi, au Collège royal et militaire de Thiron-Gardais (Eure-et-Loir). L'année dernière, on a reçu près de 3500 personnes, Alain Baraton et beaucoup d'exposants. Cette année, le rendez-vous est fixé au dernier week-end d'avril.

Comment qualifieriez-vous le travail des jardiniers ?

S.B. Comme les pépiniéristes et les paysagistes, ils vivent avec les saisons, ils vous ramènent à l'ordre naturel des choses. Un jardin, c'est l'école de la patience. La vie actuelle nous pousse à une sorte d'urgence. La nature, elle, a son rythme qui n'est pas celui des réseaux sociaux. Il faut que ça prenne le temps de pousser, d'éclore. Les jardiniers portent une poésie en eux. Ce sont des botanistes



Chez lui, dans le jardin du Collège militaire et royal de Thiron-Gardais, qu'il a restauré avec le paysagiste Louis Benech.

incroyables. J'ai connu Louis Benech quand il a refait les Tuileries. On est devenus amis et il s'est occupé de mon jardin. En voyage, il n'hésite pas à s'arrêter au bord de la route pour donner le nom latin d'une plante intéressante. Moi, j'ai l'appli PictureThis pour apprendre. Je photographie une plante inconnue et en seulement quelques secondes, l'appli me donne son nom. Je la mets ensuite dans mon catalogue pour éventuellement l'acheter.

Y a-t-il des végétaux qui vous attirent plus particulièrement ?

S.B. Je suis un passionné de roses. J'adore les variétés anglaises et anciennes, leur parfum me plaît beaucoup. D'ailleurs, j'en ai déjà baptisé deux ! La « Stéphane Bern » est arbustive et orangée. L'autre, « Mission Patrimoine », est arbustive aussi mais elle est toute blanche. Elle est très belle, et solide comme le patrimoine qu'on essaye de restaurer ! Je me suis fait une roseraie de 25 à 30 pieds avec des roses aux noms royaux : « Reine Victoria », « Princesse de Monaco », « Impératrice Elisabeth », « Yolande d'Aragon »,

« Alexandra de Kent »... Il faut bien trouver des idées qui plaisent au public quand vous faites visiter un jardin.

Vous vous retrouvez les manches pour y travailler ?

S.B. Je manque de temps. Cela dit, j'aime bien faire de petits travaux, ramasser les branches qui sont tombées, les feuilles, couper les roses fanées. J'ai un seul jardinier, Olivier, avec qui j'adore discuter. Une branche cassée ou un arbre fruitier qui penche me préoccupent tout autant que ce qui concerne le bâtiment.

Quelle atmosphère avez-vous voulu donner à Thiron-Gardais ?

S.B. J'ai acheté la propriété il y a dix ans et le jardin a été ouvert au public en 2016. On essaie d'améliorer les choses, on a recréé le verger même s'il reste quelques pommiers anciens. Sur un hectare, on a toutes sortes d'ambiances différentes : un jardin potager, un jardin à la française, un jardin à l'anglaise et un petit bois. J'aime bien les arbres, mais pas au point de les embrasser. Quoique, je m'appuie souvent sur le séquoia de 32 mètres et de 130 ans, c'est un des « arbres remarquables » du département. Il dégage une bonne énergie. Je partage cette aventure avec le public et je me montre régulièrement. C'est un véritable échange, les gens sont très respectueux, j'en suis assez frappé.

Avez-vous observé des évolutions ces dernières années ?

S.B. La situation économique pousse les gens à s'occuper eux-mêmes de leur jardin, à créer leur propre potager pour vivre un peu en autarcie. On cherche donc des cultures plus faciles à entretenir, mais aussi des pratiques davantage respectueuses de la nature, sans produits nocifs. Avec le changement climatique, on est tous soumis à rude épreuve, y compris nos jardins. Il faut s'adapter. Par exemple, planter des espèces moins consommatrices en eau, privilégier le paillage et le goutte-à-goutte.

Un mot pour conclure ?

S.B. Le jardin, c'est ce qui touche le plus à l'âme. Il faut le protéger et l'entretenir, tout comme l'amitié ou l'amour. Sinon, il dépérit.



Pour sa roseraie, l'expert du gotha a choisi des variétés aux noms royaux (ici, la « Princesse de Monaco », une obtention Meilland).

S. BOURDIN / OPAL PHOTO, M. MEILLAND / DOUBLE M PRODUCTION

468

C'est le nombre de « Jardins remarquables » labellisés par le ministère de la Culture en 2023, en France.

Edition : **Avril - juin 2024 P.6-11,11**
 Famille du média : **Médias spécialisés**
grand public
 Périodicité : **Trimestrielle**
 Audience : **149800**
 Sujet du média : **Maison-Décoration**



Journaliste : -

Nombre de mots : 2151

Les événements de printemps

Dans les parcs et les jardins*

6 et 7 avril

● **S'-Martin-de-Boscherville (76)**
 Jardins en éveil revient pour cette 3^e édition, réunissant 50 exposants. Le thème mis à l'honneur cette année: "Prenez-en de la graine".
 Abbaye Saint-Georges, 76840 S'-Martin-de-Boscherville. www.jardinsdelabbayesaintgeorges.fr

6 et 7 avril

● **Blandy-les-Tours (77)**
 L'éco-jardinage s'invite à la Journée des plantes & art du jardin en présence d'artisans, d'horticulteurs et de pépiniéristes régionaux.
 Au château, 77115 Blandy-les-Tours. <https://journeesdesplantesblandy.fr>

13 et 14 avril

● **Sérignan-du-Comtat (84)**
 La 24^e édition de Plantes rares et jardins naturels convie plus de 70 pépiniéristes à un marché bio.
 Parc municipal, 84830 Sérignan-du-Comtat. www.plantes-rares.com

13 et 14 avril

● **Genay (69)**
 Producteurs et associations de jardiniers se retrouvent à la Foire aux plantes rares et art des jardins.
 Parc de Rancé, 69730 Genay. www.foireauxplantesdegenay.com

14 avril

● **Nexon (87)**
 La Journée des plantes et du jardin rassemble dans le parc du château 60 exposants venus du Limousin.
 87800 Nexon. Tél.: 07 61 84 14 29.

20 et 21 avril

● **Broglie (27)**
 Le potager et les serres du château accueillent la Fête des bons plants (3^e édition) et plus de 40 exposants.
 Domaine de Broglie, 27270 Broglie. Tél.: 06 41 60 36 80.



Élégance anglaise

● Villeneuve-sur-Allier (03)

Créé il y a plus de 200 ans par Aglaë Andanson, l'arboretum de Balaine rend hommage chaque année à sa créatrice en organisant une fête des plantes. **Les 13 et 14 avril**, une cinquantaine de pépiniéristes exposent des rosiers, arbres et arbustes rares, plantes médicinales et grimpantes ou fleurs exotiques dans le parc de style anglais du château (ci-contre).
 Arboretum de Balaine, 03460 Villeneuve-sur-Allier. www.arboretum-balaine.com

Paradis des jardiniers

● Tréveneuc (22)

L'incontournable rendez-vous des jardiniers bretons investit, **les 13 et 14 avril**, le parc du château de Pommorio. Didier Willery, lauréat du Prix Redouté 2016, est l'invité d'honneur de cette édition, dont le thème "Bien vivre au paradis" est aussi le titre de sa conférence, qui aura lieu le samedi 13, à 15 h. Il y signera ses derniers livres.
 Château de Pommorio, 22410 Tréveneuc. <https://fetedesjardins.com>



Source de vie

● Chaumont/Loire (41)

"Le jardin, source de vie" est le thème du Festival international des jardins qui se tient **du 24 avril au 3 novembre**. Les scènes imaginées par une sélection de paysagistes du monde entier sont autant d'idées pour aménager le sien. En photo, le Jardin patchwork, éd. 2023.
 Festival des jardins, 41150 Chaumont-sur-Loire. www.domaine-chaumont.fr

2024 : des anniversaires à foison...



30 ans de passion

● La Roche-Guyon (95)

L'inventeur du mur végétal Patrick Blanc (ci-contre) est, **les 4 et 5 mai**, le parrain de Plantes, Plaisirs, Passion, qui fête trois décennies d'existence. Château de La Roche-Guyon, 95780 La Roche-Guyon. www.chateaudelarocheguyon.fr

● Le Lude (72)

Lors la 30^e Fête des jardiniers, les **1^{er} et 2 juin**, sera décerné le Prix P.-J.-Redouté. Château du Lude, 72800 Le Lude. www.lerule.com

40 ans d'excellence

● Saint-Jean-de-Beauregard (91)

Élie Semoun est, **les 26, 27 et 28 avril**, le parrain d'honneur des 40 ans de la Fête des plantes. C'est l'occasion de mettre en avant les "mascottes" de chaque producteur français ou européen. Ces plantes sont les vedettes de ces trois journées dédiées à l'excellence botanique. Château de Saint-Jean-de-Beauregard, 91940 Saint-Jean-de-Beauregard. www.chateau-desaintjeandebeauregard.com



SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD/SP



D. DARPAULT/CHATEAU DE VILLANDRY/SP

100 ans de partage

● Villandry (37)

L'association La Demeure historique, créée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château et des jardins (ci-contre), fête ses 100 ans, **le 31 mai**. L'exposition La Demeure historique: 1924-2024 – 100 ans de passion, d'innovation, de transmission sera inaugurée. Château de Villandry, 37510 Villandry. www.demeure-historique.org

20 et 21 avril

● Honfleur (14)

Végétaux, mobiliers et équipements de jardinage sont exposés au salon Passionnement jardin, l'occasion de découvrir les nouvelles tendances. Jardin public, 14600 Honfleur. www.passionnementjardin.fr

20 et 21 avril

● Saint-Ambreuil (71)

Les Journées des plantes de la Ferté célèbrent les jardins sur le thème "La vie est belle au jardin!". Château de la Ferté, 71240 Saint-Ambreuil. www.foireauxplantes.fr

27 et 28 avril

● Gradignan (33)

"Plantez la vie, plantez l'avenir" est le thème de l'une des plus grandes fêtes des jardins du Sud-Ouest. Château de Tausia, 33170 Gradignan. www.tausia.fr

27 et 28 avril

● Chançay (37)

Le potager de Valmer accueille Les bons plan(t)s, un marché de plantes, vins et produits du terroir. Château de Valmer, 37210 Chançay. www.chateauvalmer.com

27 et 28 avril

● Châbons (38)

Plantes en folie, une manifestation dédiée aux végétaux, rassemble plus de 70 exposants dans le parc. Château de Pupetières, 38690 Châbons. www.pupetieres.jimdo.free.com

4 et 5 mai

● Barbizon (77)

La Fête des parcs & jardins investit les rues de la cité impressionniste. Dans le village, 77630 Barbizon. www.barbizon.fr

4 et 5 mai

● Bennwihr (68)

La plus grande fête des plantes du Grand-Est se tient, près de Colmar, dans l'un des plus beaux parcs paysagers alsaciens.

Domaine de Schoppenwihr, 68630 Bennwihr. www.schoppenwihr.com

4 et 5 mai

● Ploëzal (22)

La 18^e édition de la Fête des jardins des Côtes-d'Armor a lieu au cœur du domaine départemental de la Roche-Jagu, labellisé Remarquable. 22260 Ploëzal. www.larochejagu.fr

5 mai

● Thiron-Gardais (28)

L'ancien Collège royal et militaire accueille la 4^e Fête des jardins à l'initiative de Stéphane Bern. Rue de l'Abbaye, 28480 Thiron-Gardais. www.collegeroyal-thirongardais.com

9 mai

● Saint-Launeuc (22)

La Fête du potager propose un riche programme d'animations autour du potager du domaine. Ar Duen, domaine de la Hardouinais, 22230 Saint-Launeuc. www.arden.com

11 et 12 mai

● Crozant (23)

À l'arboretum de la Sédelle, la Fête des plantes rares est un rendez-vous très attendu des jardiniers. Arboretum, 23160 Crozant. <https://arboretumsedelle.com>

18 et 19 mai

● Rouen (76)

Le festival Graines de jardin a pour thème "Les plantes étranges". Jardin Des Plantes, 76100 Rouen. www.graines-de-jardin.fr



T. CHARPENTIER/CHANTILLY/SP

Un parfum de fête

● Chantilly (60)

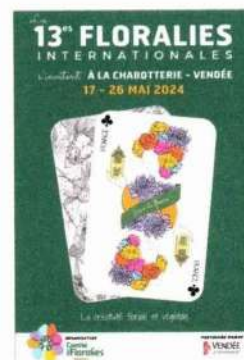
"Les parfums au jardin", thème de cette édition printanière, embaument les Journées des plantes, qui se déroulent, du 17 au 19 mai, dans le parc anglais du château (ci-dessus).

Près de 200 exposants sont au rendez-vous de cet événement dont le tarif est désormais de 14 € (sans accès au château). Château de Chantilly, 60500 Chantilly. www.chateaudechantilly.fr

Jeux de fleurs

● Nantes (44)

Le Comité des Florales de Nantes organise, du 17 au 26 mai, les Florales internationales. Cette année, ce grand show floral se déroule en Vendée, au Logis de la Chabotterie, sur le thème "Jeux de fleurs". Domaine de la Chabotterie, 85260 Montréverd. www.comite-des-florales.com

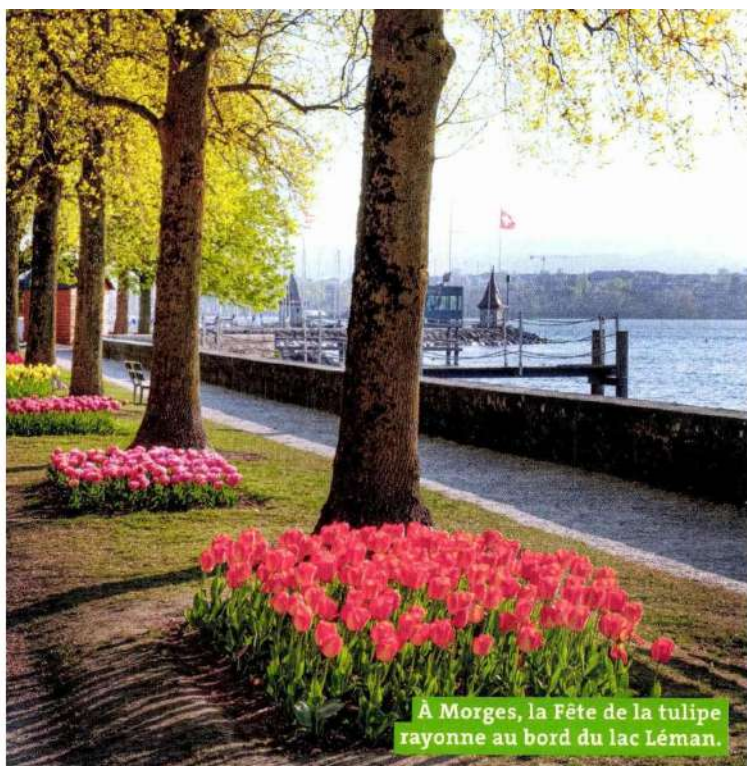


FOUNDAISON/MA

Nature et culture

● Paris (75)

Pour ses 20 ans, Jardins, Jardin quitte les Tuileries pour investir, dans le bois de Boulogne, le parc de la villa Windsor (ci-contre), rénové et ouvert au public, du 30 mai au 2 juin. Plus de 30 jardins, terrasses ou balcons y sont réalisés par des jardiniers-paysagistes. Parc de la villa Windsor, bois de Boulogne. www.jardinsjardin.com



A Morges, la Fête de la tulipe rayonne au bord du lac Léman.

Floralies et fêtes des plantes en Europe

• Morges (Suisse)

Jusqu'au 12 mai, sur les rives du lac Léman, la cité vaudoise accueille la Fête de la tulipe, avec environ 350 variétés et plus de 140 000 fleurs ! Ville de Morges, www.morges-tourisme.ch

• Celles (Belgique)

Les 20 et 21 avril, a lieu la Fête des plantes. On attend plus de 70 pépiniéristes parmi les meilleurs de Belgique comme de l'étranger. Le thème mis à l'honneur cette année est : "Arbres d'avenir". La Feuillerie, 7760 Celles. www.lafeuillerie.be

• Beervelde (Belgique)

Du 10 au 12 mai, les Journées des plantes, organisées par Valérie et Renaud de Kerchove, dans le cadre d'une des plus belles propriétés du pays, ont pour thème "Le paradis vert", symbole d'un mode de vie durable. Parc de Beervelde, 9080 Beervelde. www.parkvanbeervelde.be



Rendez-vous aux jardins

• En France

Le ministère de la Culture nous donne Rendez-vous aux jardins du 31 mai au 2 juin, avec un coup de projecteur sur les cinq sens, thème de cette édition. En photo, le Jardin des cinq sens, Yvoire (74). <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr>

18 et 19 mai

• Sasnières (41)

Au Marché des plantes et produits du terroir, 40 exposants proposent vivaces, rosiers, arbustes, bulbes... Jardin du Plessis-Sasnières, 41310 Sasnières. www.jardin-plessis-sasnieres.fr

Du 24 au 26 mai

• Bouc-Bel-Air (13)

Aux Journées des plantes d'Albertas, plus de 180 producteurs de plantes du Sud et artisans sont présents. Jardins d'Albertas, 13320 Bouc-Bel-Air. <https://jardinsalbertas.com>

25 et 26 mai

• Chédigny (37)

Le Festival des roses a lieu dans le seul village de France bénéficiant du label Jardin remarquable. 37310 Chédigny. www.chedigny.fr

25 et 26 mai

• Doullens (80)

Pépiniéristes et horticulteurs exposent leur production lors des Journées doullennaises des jardins d'agrément au pied de la citadelle. Citadelle, 80600 Doullens. www.jdja.net

1^{er} et 2 juin

• Lémeré (37)

La Fête de la rose réunit les grands noms de l'horticulture et des artisans en lien avec la reine des fleurs. Château du Rivau, 37120 Lémeré. www.chateaudurivau.com

Du 7 au 9 juin

• Fontaines-Chaalis (60)

L'abbaye et sa roseraie accueillent un peu plus de 150 exposants à l'occasion des Journées de la rose. Abbaye royale de Chaalis, 60300 Fontaine-Chaalis. www.domainedechaalis.fr

Actualités

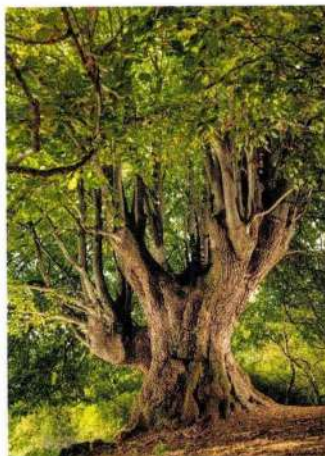
Jardin, nature, gastronomie, bien-être...

150 ans de lager's

Les pépinières Desmartis, situées à Bergerac (24), fêtent leurs 150 ans d'existence. Spécialiste française du lilas des Indes (*Lagerstroemia*), l'entreprise, dirigée par Patrick Chassagne (photo), a créé pour cette occasion 'Papillons blancs' (ci-dessous), une nouvelle variété à fleurs d'un blanc pur très lumineux. L'association Les Papillons blancs, qui œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, est un partenaire de longue date des pépinières Desmartis. Baptême le 4 juillet prochain.



PEPINIÈRES DESMARTIS/SP - MÉDAILLON: P. LAMDALE/PEPINIÈRES DESMARTIS/SP



E. BOUTIER/MAGAZINE TERRE SAUVAGE/ESP

Arbres de l'année

Le concours de l'Arbre de l'année, organisé par l'Office national des forêts (ONF), le magazine *Terre sauvage* et l'association A.R.B.R.E.S., a couronné, lors de la cérémonie du 17 janvier 2024, trois superbes sujets. Le Prix du jury a été décerné au tilleul de la Combe droit (ci-dessus), situé à Lapeyrouse (63), le Prix du public a été remporté par l'hêtre pleureur de Bayeux (14) et le Coup de cœur est revenu à l'olivier de Roquebrune-Cap-Martin, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui pourrait être l'un des arbres les plus vieux de France.

COCORICORNICHON !

Oublié pendant des années au profit de son concurrent indien ou d'Europe de l'Est, le cornichon français a été relancé en 2016. La PME Reitzel annonce avoir atteint une récolte de près de 900 t en conventionnel et en bio, contre 784 t en 2022. Ce record s'explique par une météo favorable et une meilleure maîtrise des cultures. L'épisode de forte chaleur survenu fin août 2023 a également permis d'allonger la durée de la récolte. Un beau résultat pour un marché confronté à la difficulté de trouver des bras pour la cueillette.

Météo en accès libre

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les données de plus de 2000 stations et radars de Météo-France sont en accès libre. Cette évolution fait suite à la législation européenne imposant la gratuité des données des services publics. Les informations incluront températures, pluviométrie, pression atmosphérique, données climatologiques et projections pour le futur.

Site de Grouin à la pointe de la renaturation

La réouverture de la pointe du Grouin (photo), à Cancale (35), a eu lieu le 15 janvier 2024. Cet espace sensible était fermé au public depuis novembre 2023 afin de finaliser des travaux commencés en 2022 pour préserver la nature et améliorer l'accueil du public. Le site le plus fréquenté d'Ille-et-Vilaine, avec 600 000 visiteurs par an, a bénéficié d'un budget de 4,5 M€. Un cheminement et une signalisation adaptée pour répartir les visiteurs ont été créés, des terrasses en bois ont été installées et les parkings ont été végétalisés et reculés.



SHUTTERSTOCK



Le Marais poitevin
et ses traditionnelles
barques à fond plat.

EAU SOUS PROTECTION RAMSAR

Le Marais poitevin, deuxième plus grande zone humide de France, avec une superficie de 100 000 ha, devient le 54^e site Label Ramsar de France et le 2531^e mondial. Ce label de reconnaissance international qui récompense et valorise les actions de gestion durable des zones humides, reconnaît la valeur exceptionnelle de cette "Venise verte", qui abrite 337 espèces d'oiseaux et 750 espèces de plantes, ainsi que divers autres groupes d'animaux. Façonné par l'homme à des desseins agricoles, cet espace naturel allie aspects écologiques, touristiques et culturels. Cette reconnaissance lui offre une visibilité internationale et une dynamique collective pour sa préservation.

En balade

La transhumance a été reconnue le 6 décembre 2023 comme Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Ce déplacement saisonnier de troupeaux concerne surtout les moutons, mais aussi les bovins, les chevaux et les chèvres. Il est pratiqué dans les Pyrénées, les Alpes, le Massif central, la Corse, les Vosges et le Jura.



D. BRUNARD/ELSPHOTO

Ne jouez pas avec le feu !

Le gouvernement a lancé, en novembre 2023, le second volet de la campagne sur les obligations légales de débroussaillage pour préparer la saison des feux 2024. Cette action vise à sensibiliser les propriétaires sur l'importance de débroussailler afin de réduire les risques d'incendies. Des arrêtés préfectoraux détaillent les mesures à prendre dans chaque département. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet : feux-foret.gouv.fr

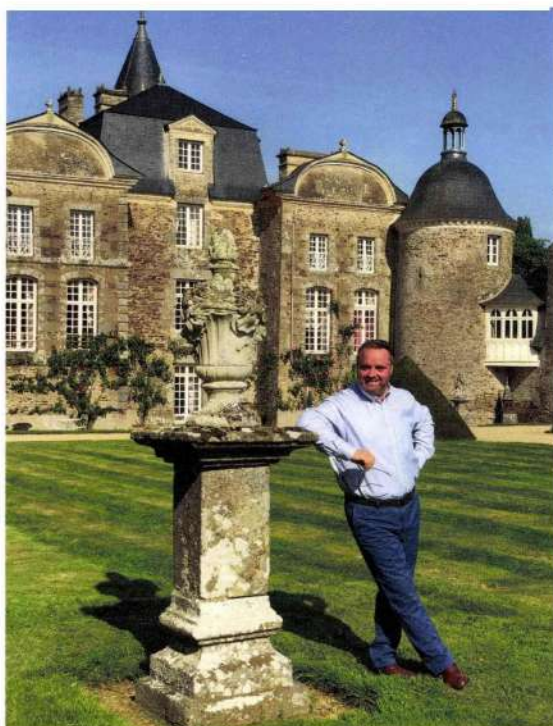
Une rose historique

À l'occasion des 100 ans de l'association La Demeure historique, les Roses anciennes André Ève ont créé le rosier buisson 'Demeure historique' (photo). De juin aux gelées, il se couvre de bouquets de grandes fleurs rouges et doubles, diffusant un délicat parfum citronné. Ne doutons pas que ce rosier au feuillage vert foncé, résistant aux maladies, trouvera sa place dans les parcs et les jardins des plus belles demeures historiques de France !



ROSES ANCIENNES ANDRÉ ÈVE

Edition : Du 1er au 14 mars 2024 P.15
Famille du média : Médias spécialisés
grand public
Périodicité : Bimensuelle
Audience : 133000



Olivier de Lorgeril,
président de La Demeure
historique. ©Domaine
de la Bourbansais.

PATRIMOINE & MUSÉES

Olivier de Lorgeril | PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
LA DEMEURE HISTORIQUE

« REDONNER VIE AUX MONUMENTS HISTORIQUES »

*L'association La Demeure historique doit répondre
au triple défi de la transmission du patrimoine, du
financement de leur entretien et des enjeux écologiques*

MONUMENTS HISTORIQUES

France. Fondée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château de Villandry, l'association centenaire La Demeure historique rassemble 3 000 adhérents propriétaires-gestionnaires de vieilles demeures, à qui elle offre un appui juridique et technique. Propriétaire du château et du parc zoologique de la Bourbansais, Olivier de Lorgeril préside l'association depuis 2019. Il évoque les avancées de ces dernières décennies, et les défis à venir.

“ Notre vrai challenge, c'est que les monuments réapprennent à produire des revenus qui, comme autrefois, leur permettaient de s'assumer ”

Comment expliquez-vous la longévité de La Demeure historique, qui fête cette année son centenaire ? L'association a su se réinventer et s'adapter. Dès le départ, elle a été précurseuse : Joachim Carvallo avait compris que le défi de nos monuments au XX^e siècle était celui de l'ouverture. On est à l'époque du début de l'automobile et des congés payés. Pour lui, les monuments n'avaient de sens qu'en termes d'ouverture au « public ».

Vous êtes confronté à une problématique de transmission de ce patrimoine de génération en génération. Quelles ont été les outils mis en place pour y répondre ? Mon prédécesseur [Jean de Lambertye, propriétaire du château de Cons-la-Grandville] a été confronté à une accélération de cette problématique de fiscalité et de transmission. De quelque 300 châteaux en vente dans les années 1980, on est passé à 1 500 aujourd'hui. Les propriétaires

y sont de plus en plus contraints : est-ce une perte d'intérêt ? Une incapacité à assumer l'entretien et la gestion ? Il faut se poser la question.

Comme on construit un mur pierre par pierre, nous n'avons pas fait une révolution en une fois, mais acquis des améliorations en avançant problème par problème. En 1988, nous avons obtenu l'exonération intégrale des droits de mutation, à la condition d'ouvrir au public au minimum 60 jours par an. Puis, cette exonération a été étendue aux Sociétés familiales en 1994, une forme juridique à laquelle recourent beaucoup de nos adhérents. Cette loi a eu une très belle utilité, qui a fini de convaincre ceux qui n'étaient pas tout à fait décidés à ouvrir leur maison, et qui permet de réinjecter l'économie fiscale dans l'entretien monumental. Ce n'est pas une niche fiscale, mais bien la contrepartie à une ouverture, pour aider au maintien du patrimoine.

L'ouverture du mécénat aux édifices privés a-t-elle été suffisante pour répondre au défi du financement – souvent lourd – de l'entretien du patrimoine ? En effet, 2008 est une des grandes dates de l'association, lorsque Jean de Lambertye a obtenu la possibilité de financer la restauration et la mise en accessibilité des monuments historiques privés par le mécénat. Aujourd'hui, nos adhérents obtiennent des dons de petits mécènes, qui donnent pour le château de leur enfance, ou de mécénat d'entreprises à plusieurs milliers d'euros, plutôt fléché vers des monuments à forte visibilité. Il y a eu un effet de levier, et ce sont des dizaines de millions d'euros de travaux qui ont pu être réinjectés dans notre patrimoine privé. C'est un apport important car nous arrivons à une raréfaction de l'aide publique. Nous veillerons au maintien de la part de 10 % des crédits des monuments historiques destinées aux monuments privés, on y tient.

Il reste à convaincre maintenant les collectivités locales. Elles n'ont

pas d'obligation de financement, c'est donc à nous de leur prouver l'intérêt des monuments quant à l'animation du territoire : il n'y a pas un canton où nous n'avons pas d'adhérent, et bien souvent le château est le seul lieu de rencontre du territoire.

Notre vrai challenge, c'est que les monuments réapprennent à produire des revenus qui, comme autrefois, leur permettaient de s'assumer. Toutes les activités peuvent être développées autour d'un monument, il faut faire confiance à l'innovation. Il faut changer les usages et, le maître mot,

c'est de redonner vie aux monuments historiques. Aujourd'hui, présenter une chambre où Louis XIII a passé la nuit ne suffit plus.

Votre association intègre-t-elle également les enjeux écologiques à sa réflexion ?

Quand certains trouvaient scandaleux de ne pas pouvoir se chauffer au-delà de 19 degrés, cela nous faisait rire : nous, quand on a 15 degrés, on est content ! Nous sommes a priori des gens frugaux. Comme tout est démesuré chez nous, c'est dans nos gènes de mettre un gros pull, de ne chauffer

qu'une partie de la maison pendant l'hiver. Concernant les économies d'énergie, nous avons édité un guide sur les modes de chauffage, et une enquête sur les huisseries. Nous avons également conçu une publication sur la biodiversité dans nos monuments, avec un observatoire de la biodiversité dans les monuments historiques. Nos domaines sont des conservatoires du vivant sans qu'on le sache vraiment, et ça peut être un merveilleux outil de développement.

● PROPOS RECUEILLIS PAR
SINDBAD HAMMACHE

**LA LETTRE T
(NEWSLETTER)**

Edition : **1er mars 2024 P.8**
Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Bimensuelle**
Audience : **3000**
Sujet du média : **Tourisme-Gastronomie**



Journaliste : -
Nombre de mots : **213**

La "Demeure Historique" a 100 ans

Rassemblant 3 000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant célèbre dans toute la France son centenaire en mettant en valeur le chemin parcouru mais aussi les défis auxquels est confrontée cette part irremplaçable du patrimoine de la Nation. Créée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry, et reconnue d'utilité publique en 1965, la "Demeure Historique", interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, déploie ses actions en faveur de la transmission de ce patrimoine historique et culturel vivant qui accueille chaque année plus de 9 millions de visiteurs et génère 21 Mds€ de retombées économiques. Ce centenaire est pour la Demeure Historique l'occasion de partager avec le grand public, une histoire et une ambition mais également les défis majeurs que sont, pour ces lieux d'art, d'histoire et de culture, la protection de l'environnement, le financement et la transmission. De nombreux événements, rendez-vous et initiatives seront proposés en 2024 : vente de beaux-livres, baptême d'une rose commémorative, table ronde, concours photo, exposition simultanée dans 13 monuments adhérents dans les régions, lancement de "l'Observatoire monuments historiques et développement durable"...

Infos : www.demeure-historique.org



ALADIN ANTIQUITES

Edition : **Mars 2024 P.6**
 Famille du média : **Médias spécialisés**
grand public
 Périodicité : **Mensuelle**
 Audience : **149800**



Journaliste : -
 Nombre de mots : **71**

ANNIVERSAIRE

La Demeure historique fête ses 100 ans

Rassemblant 3000 propriétaires de monuments et jardins historiques privés, l'association La Demeure Historique fête ses cent ans. Elle est la plus vieille consacrée à la défense du patrimoine. Créée en 1924 par Joachim Carvallo, alors propriétaire du château de Villandry, elle a été reconnue d'utilité publique en 1965. Ses membres accueillent chaque année plus de 9 millions de visiteurs.

Plus d'infos sur :
www.demeurehistorique.org

L'ART DES JARDINS

Edition : **Printemps 2024 P.22**
Famille du média : **Médias spécialisés**
grand public
Périodicité : **Trimestrielle**
Audience : **124833**
Sujet du média : **Maison-Décoration**



Journaliste : -

Nombre de mots : 123



La Demeure historique célèbre ses cent ans

Créée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château de Villandry, cette association regroupe de nos jours 3 000 propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques privés. De nombreux événements vont ponctuer son centenaire, avec la mise en vente de deux beaux livres en coffret : *Patrimoine habité/ Regards Croisés* (2024) et *Joachim Carvallo et la Demeure Historique* (2004). Le 31 mai à Villandry, une table ronde animée par Stéphane Bern va explorer « les défis à relever d'un patrimoine incarné ». À cette date sera inaugurée l'exposition « La Demeure historique 1924-2024-cent ans de passion, d'innovation, de transmission » à Villandry. Cette exposition sera ouverte fin juin dans plusieurs monuments à travers la France.

www.demeurehistorique.org



« Les maisons historiques aident à l'économie locale »

L'association Demeure historique, qui fête ses 100 ans, rassemble 3 000 propriétaires de monuments et jardins historiques privés, qui accueillent plus de neuf millions de visiteurs.

Entretien

Olivier de Lorgeril, président de l'association Demeure historique.

100 ans. L'association fait preuve d'une extraordinaire longévité. Comment l'expliquez-vous ?

C'est la plus ancienne association reconnue d'utilité publique qui regroupe et accompagne des propriétaires gestionnaires de monuments historiques privés en France. On la doit à la démarche visionnaire de Joachim Carvallo, propriétaire du château de Villandry en Touraine. Elle s'est inscrite dans la durée grâce à la passion et l'innovation des adhérents.

Qui sont ces adhérents ?

Les adhérents sont 3 000 propriétaires d'un patrimoine très divers. Cela peut être un château, un manoir, ou même une abbaye, un prieuré mais aussi un ancien site industriel et du non-bâti comme des jardins. Il n'y a pas un canton en France qui n'a pas son monument historique ou remarquable. C'est le dernier rempart à l'absence de culture dans les territoires, surtout en milieu rural.

Vous encouragez justement les adhérents à ouvrir au public.

Parmi les adhérents, la moitié ouvre au public. Cela représente plus de neuf millions de visiteurs par an. Il y a des ouvertures à l'année, pendant la saison estivale ou plus ponctuelles. Ouvrir au public, c'est redonner un usage à nos monuments, une réalité économique. L'absence d'usage explique d'ailleurs que certains sont en mauvais état.

Nous avons d'ailleurs créé un groupe au sein de l'association : les Audacieux du patrimoine. Ce réseau rassemble des propriétaires qui développent, de manière professionnelle, des activités économiques durables. L'idée est de faire émerger et de partager des modèles économiques rentables tout en révélant le potentiel socio-économique du patrimoine.



Olivier de Lorgeril est le président de l'association La Demeure historique. Lui-même est propriétaire du château de La Bourbansais à Pleugueneuc.

(PHOTO : DAVID ADEMIS / OUEST-FRANCE)

Comment répondre à l'enjeu de la transmission de ce patrimoine ?

Je ne connais pas un propriétaire qui ne se préoccupe pas de l'avenir. Il s'agit d'un défi plus que jamais d'actualité. Vous avez pratiquement 1 500 châteaux et monuments en vente actuellement. Il y en avait environ 200 à 300 il y a une vingtaine d'années. C'est une telle responsabilité, une telle charge financière. C'est pour cela que l'on se bat pour redonner un usage. Si vous réinventez une économie plus équilibrée autour, cela devient beaucoup moins anxiogène pour les jeunes générations de se lancer, d'entreprendre.

La recherche de financement est un autre défi de l'association.

La ressource publique se fait rare mais le maintien d'une enveloppe constante de crédits est primordial. 1 € d'argent public injecté dans le patrimoine, c'est 21 € de retombées directes et indirectes dans les territoires. Un monument historique ouvert, c'est bon pour l'activité économique

locale. Ce sont des commerces et artisans locaux qui travaillent, du tourisme. Une économie non délocalisable.

L'État via les Drac subventionne pour partie des travaux d'entretien des monuments historiques inscrits ou classés. Nous essayons également de mobiliser les collectivités pour leur faire comprendre qu'elles peuvent y trouver un intérêt. En Bretagne, en plus de la Région, il n'y a plus qu'un Département – le Morbihan – qui a conservé un accompagnement. Stéphane Bern a l'habitude de dire que le patrimoine c'est l'affaire de tous.

Le mécénat est également un complément de financement indispensable. La Fondation Mémérie, créée par l'association, a permis de récolter près de cinq millions d'euros et autant de travaux démultipliés avec l'aide de la puissance publique.

Comment répondre aux enjeux de transition énergétique et développement durable ?

Nous allons lancer en septembre

l'observatoire Monuments historiques et développement durable, sous l'égide de Grégory Quenet, professeur en histoire de l'environnement. La contribution potentielle des monuments historiques habités est fortement sous-estimée. Les monuments, particulièrement en milieu rural, sont à considérer dans leur ensemble. Il y a le bâti et les abords, les parcs, les jardins, niche de biodiversité. Les matériaux de construction ont bien souvent une origine locale qui mérite d'être cartographiée. Il y a une longue tradition d'autosuffisance alimentaire et énergétique à réactiver. La durabilité est aussi celle des liens sociaux tissés autour de ces demeures. L'enjeu de cet observatoire est d'élaborer de nouveaux indicateurs et outils permettant d'évaluer la durabilité des monuments habités. Les monuments historiques sont des acteurs du développement durable.

Propos recueillis par
Pierre MOMBOISSE.

Edition : Mai 2024 P.20

Famille du média : Médias spécialisés

grand public

Périodicité : Mensuelle

Audience : 895000



Journaliste : LAURENT LEMIRE

Nombre de mots : 157

La Demeure historique fête ses 100 ans

Patrimoine. Mettre en valeur l'esprit français à travers ses plus belles habitations privées, c'est le projet du médecin et mécène Joachim Carvallo (1869-1936). Restaurateur des jardins et du château de Villandry, il fonde en 1924 La Demeure historique. La mémoire de la Grande Guerre est encore très présente et la préservation de ce qui fait la France lui paraît essentielle. L'association, reconnue d'utilité publique en 1965, regroupe plus de 3 000 sites visités chaque année par neuf millions de personnes. Une initiative similaire a vu le jour au Royaume-Uni dès 1895 avec l'association à but non lucratif *National Trust*, qui contribue à l'entretien de plus de 500 domaines, jardins, châteaux et monuments privés outre-Manche, financée en grande partie par les cotisations des membres, des dons et les revenus générés par les visites. Ailleurs en Europe, c'est souvent l'État qui accompagne les propriétaires pour la préservation des biens culturels et architecturaux. 

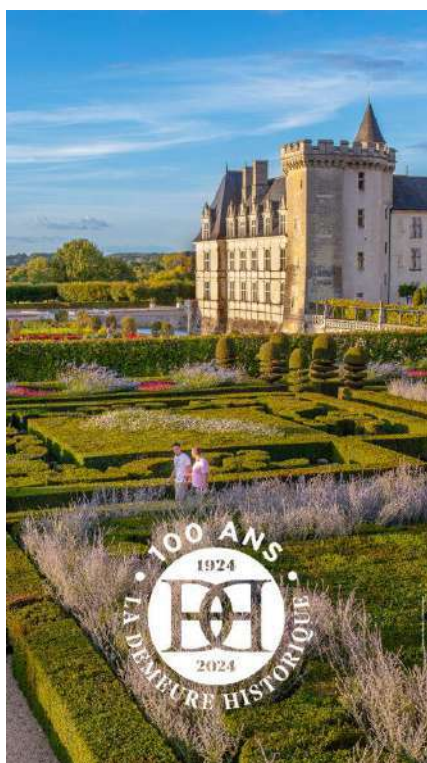
LAURENT LEMIRE



Centenaire de la Demeure Historique

Sandrine Zilli, membre journaliste de l'AJP, vous informe de la parution de son article concernant le Centenaire de la Demeure historique.

Pour découvrir son article, [cliquez ici](#)





[Visualiser la page source de l'article](#)

En bref

élections Européennes Une réunion publique avec le n°5 de la liste du PS

Le Parti socialiste organise une réunion publique avec le député européen Christophe Clergeau, candidat aux élections européennes de juin, en cinquième position sur la liste menée par Raphaël Glucksmann, samedi 27 avril, à 10 heures. Cet événement se tiendra salle Esmeralda, 5 rue Victor-Hugo, à Mainvilliers. Informations au 02.37.21.60.86 ou sur le site parti-socialiste28.fr

Exposition Château de la Rivière

Pour les 100 ans d'existence et d'action pour le patrimoine, l'association La Demeure historique organise une exposition simultanée dans les treize monuments adhérents, La Demeure historique : 1924-2024 100 ans de passion, d'innovation, de transmission. En Eure-et-Loir, le château de la Rivière présentera cette exposition au public dès dimanche 23 juin au 14, lieu-dit la Rivière, à Pontgouin.

France Alzheimer Assemblée générale

L'association France Alzheimer et maladies apparentées d'Eure-et-Loir organise son assemblée générale jeudi 25 avril, à 18 h 30, à l'hippodrome de Chartres, 6, rue du Médecin-Général-Beyne (entrée à gauche juste avant celle de l'Odyssée en venant de l'avenue Jean-Mermoz).



ET MOI...

DÉLICES D'INITIÉS

Six idées pour faire fructifier son argent, rêver. Ou dépenser futé.

Par Laurence Boccara

MISE DE DÉPART :

- ★★★★★ Presque rien
- ★★★★★ Faible
- ★★★★★ Significative
- ★★★★★ Importante
- ★★★★★ Très élevée

PROFIL DE RISQUE :

- ZZZZZZZZ Nul
- ☹☹☹☹☹☹☹☹ Très faible
- ☹☹☹☹☹☹☹ Faible
- ☹☹☹☹☹☹☹ Significatif
- ☹☹☹☹☹☹☹ Important
- ☹☹☹☹☹☹☹ Très élevé



LA DEMEURE HISTORIQUE À LA FÊTE

MISE DE DÉPART :

- ★★★★★

PROFIL DE RISQUE :

- ZZZZZZZZ

Aider les propriétaires de châteaux ou de bâtiments anciens à préserver leur patrimoine immobilier chargé d'histoire. Telle est la mission de La Demeure historique, qui fête cette année son centenaire. Cette association d'utilité publique fournit à ses 3 000 adhérents un accompagnement juridique et technique destiné à les aider à protéger leurs « vieilles pierres » et les informations pour s'y retrouver dans le maquis des aides et de la fiscalité souvent conditionnée à une ouverture de leur propriété

au public. Dans le même temps, cette structure milite pour servir la cause de ces patrimoines habités et vivants. À l'occasion de ce centenaire, l'association organise une exposition intitulée « 1924-2024 : 100 ans de passion, d'innovation, de transmission ». Présentée en avant-première le 31 mai au château de Villandry (Indre-et-Loire), elle sera à compter du 23 juin visible dans treize autres monuments historiques de France. Cet événement met en lumière la diversité des édifices protégés ou à protéger (châteaux, abbayes, hôtels particuliers, prieurés, forges, ateliers) et des nombreux jardins historiques.

Edition : **Printemps 2024 P.6**
Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Trimestrielle**
Audience : **20000**



Journaliste : -

Nombre de mots : **70**

CENTENAIRE DE L'ASSOCIATION LA DEMEURE HISTORIQUE

La Demeure historique célèbre dans toute la France ses cent ans d'actions en faveur de la conservation, de la transmission et de l'animation du patrimoine historique et culturel habité et vivant, lequel accueille, chaque année, plus de 9 millions de visiteurs et génère, avec les monuments publics, 21 milliards d'euros de retombées économiques.

Pour en savoir plus sur les événements du centenaire : demeure-historique.org



Concours photos « Monuments historiques et biodiversité »



Abbaye de Fontfroide © Yann Monel

Concours photos

« Monuments historiques et biodiversité »

Du 31 mai au 22 septembre 2024

À l'occasion de son centenaire, la **Demeure Historique** organise, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), un grand concours photos réservé aux photographes amateurs et passionnés sur le thème « Monuments historiques et biodiversité ». La Demeure Historique, plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant, entend ainsi contribuer à sensibiliser un large public à la richesse de la biodiversité abritée dans tous les monuments et jardins historiques français, véritables conservatoires de nombreuses espèces tant animales que végétales. Le jury du concours est présidé par **Éric Sander**, photographe spécialisé dans le patrimoine, les jardins et la nature.

Pourquoi ce concours ?

Son principe est d'exprimer de manière artistique, la relation entre la biodiversité et un monument historique, public ou privé, situé sur le territoire français (métropole ou outre-mer). La biodiversité englobe la variété des êtres vivants et des écosystèmes qui peuplent notre planète, comprenant les plantes, les animaux, les champignons, etc. ainsi que les habitats où

ils évoluent. Les photographes amateurs (2 catégories : Grand Public et propriétaires-gestionnaires d'un monument ou jardin historique avec chacun 1 collège Jeune 13-17 ans et 1 collège Adulte) sont invités à montrer les liens qui unissent la faune, la flore et le patrimoine historique : la mousse sur les toits, les oiseaux des greniers, les lézards des murs et des terrasses, les champignons ou les insectes d'un parc ou d'un jardin historique, etc. La Demeure Historique propose aux photographes amateurs de saisir cette fusion entre passé et présent, entre pierre et plante, entre histoire et nature.

Le déroulement du concours

Pour participer, les amateurs de photographie et de patrimoine doivent adresser, à partir des Rendez-vous aux jardins (31 mai-2 juin) et jusqu'aux Journées européennes du patrimoine (21-22 septembre), une photographie représentative du thème « Monuments historiques et biodiversité » via un formulaire de candidature, accessible sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Demeure Historique.

Après une présélection par les membres du jury, les photos reçues seront publiées sur le compte Instagram @lademeurehistorique sous forme de *stories* de 24h et soumises aux votes du public, par région et par tranches d'âge. De ces votes, il en ressortira 2 lauréats régionaux au sein de la catégorie Grand Public (1 Jeune et 1 Adulte) pour chacune des 12 régions administratives et pour l'Outre-mer. Les photographies des 26 lauréats ainsi réunies seront soumises aux membres du jury. Le jury sélectionnera deux gagnants nationaux par catégorie et par collège (Grand Public et propriétaires-gestionnaires de monuments ou jardins historiques) ainsi que deux « Coups de coeur » parmi l'ensemble des participants pré sélectionnés (hors prix régionaux).

Les prix seront remis aux gagnants régionaux et nationaux à l'occasion du Congrès national de la Demeure Historique organisé le 6 décembre 2024 au château de Bagatelle à Paris. Les photographies lauréates, régionales et nationales, seront également exposées dans le cadre d'une exposition organisée lors de ce même Congrès.

CONTACT PRESSE DU CENTENAIRE DE LA DEMEURE HISTORIQUE

Amand Berteigne

Amand Berteigne & Co • amand.berteigne@orange.fr • 06 84 28 80 65

Communiqué de presse Concours photos à télécharger [ICI](#)

Dossier de presse du Centenaire de la Demeure Historique sur demande ou accessible dans ce [Google Drive](#)

Monuments historiques et biodiversité : un concours photos

Du 31 mai au 22 septembre, vous pouvez vous porter candidat au concours photos lancé par l'association la Demeure historique. Le thème ? « Monuments historiques et biodiversité ».

« Monuments historiques et biodiversité », c'est le thème du concours photos réservé aux amateurs de photographie et de patrimoine, qui se déroulera du 31 mai au 22 septembre 2024. Une initiative de [la Demeure historique](#), association centenaire basée à Paris, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité.

En organisant ce concours, la Demeure historique entend sensibiliser le public à la richesse de la biodiversité abritée dans les monuments et jardins historiques français, « **véritables conservatoires de nombreuses espèces tant animales que végétales** ».

Le concours a défini deux catégories : grand public et propriétaires-gestionnaires d'un monument ou jardin historique. Dans chaque catégorie, un collège jeune (de 13 à 17 ans) et un collège adulte. Les photographes ont jusqu'au 22 septembre pour participer au concours. Ils doivent « **montrer les liens qui unissent la faune, la flore et le patrimoine historique : la mousse sur les toits, les oiseaux des greniers, les lézards des murs et des terrasses...** » Les Rendez-vous au jardin, du 31 mai au 2 juin, jusqu'aux Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre, sont autant d'occasions d'observer ce qui nous entoure.

Le vote du public

Vous trouverez un formulaire de candidature sur le site internet et les réseaux sociaux de la Demeure historique. Une fois les photos présélectionnées par un jury présidé par le photographe Eric Sander, les photos seront publiées sur le compte Instagram @lademeurehistorique sous la forme de stories de 24 heures soumises au vote du public, par région et par tranche d'âge. De ces votes, il ressortira deux lauréats régionaux au sein de la catégorie Grand public (un jeune et un adulte) pour chacune des douze régions administratives et pour l'Outre-Mer.

Dans un deuxième temps, les photos des 26 lauréats seront soumises au jury. Celui-ci sélectionnera deux gagnants nationaux par catégorie et par collège (grand public et propriétaires-gestionnaires), ainsi que deux coups de coeur parmi les participants présélectionnés.

Si vous figurez parmi les gagnants régionaux et nationaux, vous recevrez un prix lors du congrès national de la Demeure historique, le 6 décembre 2024 au château de Bagatelle, à Paris.



Le château d'Azay-le-Rideau photographié par Eric Sander, président du jury du concours photos initié par la Demeure historique. Ce cliché a servi à créer le visuel du concours.



LE MONDE DE L'ART | PATRIMOINE

La Demeure Historique, une association centenaire

Modèle économique, transition écologique, transmission et attractivité : pour son centenaire, l'association s'attelle à de nombreux défis. Petit condensé de la recette qui a permis le succès de ce réseau unique de 750 édifices privés.

PAR SARAH HUGOUNENQ

1 924 : l'année de création de la Demeure Historique, première association regroupant les propriétaires privés de monuments historiques, n'est pas anodine. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la société française se réveille avec une furieuse envie de découverte, d'ouverture, de bon temps, pour effacer le souvenir des tranchées. Dans le sillage d'une industrialisation forcenée, l'automobile se généralise, le réseau routier se modernise, Michelin développe ses premières cartes routières, avant que les premiers congés payés soient instaurés en 1936. De plus, alors que la République semble durablement installée, les anciennes demeures royales s'ouvrent peu à peu au public. En 1924, le terreau est donc favorable pour que les monuments privés accueillent des curieux. « Propriétaire du château de Villandry, Joachim Carvallo a pris conscience de ce virage. En ce début de XX^e siècle, les revenus fonciers sont de plus en plus rares, obligeant à réduire le personnel et donc l'entretien. Très tôt, il comprend que la survie des grandes demeures privées se fera par leur ouverture au public comme source de revenus, explique Olivier de Lorgeil, président de la Demeure Historique depuis 2019 (voir *Gazette* n° 24 du

19 juin 2020, page 236). Il fait venir les journalistes de Paris, et séduit les pouvoirs publics en leur faisant comprendre que leur ouverture est une opportunité en matière d'image à l'international. Cela ne fut pas toujours bien compris au début. Il bousculait les usages et les codes d'un milieu très feutré. » Mais le résultat est là : d'une trentaine de propriétaires au milieu des années 1930, le réseau regroupe aujourd'hui quelque 750 édifices. Et le président de poursuivre : « La longévité de notre association repose sur son caractère opérationnel et pragmatique. Les archives le prouvent : l'inspection des monuments menée avant d'accepter leur entrée dans le réseau est une occasion de considérations pratiques, pour aider à se financer. »

Finances et tourisme

L'approche pragmatique se cristallise autour des efforts menés pour accompagner la naissance du tourisme, et *in fine* bénéficier de ses subsides. Dès 1936, l'association publie le premier guide des châteaux et vieilles maisons de France ouverts au public ; l'année suivante, elle participe au pavillon du tourisme de l'Exposition internationale de Paris. Le chemin qui mènera aux 9 millions de visiteurs d'aujourd'hui est enclenché. Au-delà du tourisme,

la Demeure Historique assume très tôt un rôle de veille législative pour prévenir l'oubli éventuel du secteur privé dans les différents dispositifs. Un premier succès de la collaboration avec les pouvoirs publics intervient en 1965 avec l'adoption d'un régime fiscal dédié. « La Demeure Historique s'est toujours battue pour que 10 % du budget étatique consacré au patrimoine [une moyenne de 350 M€ annuels, ndlr] soient fléchés aux privés. Le maintien d'une enveloppe constante de crédits n'est pas une charge pour la collectivité. Un euro d'argent public injecté dans le patrimoine revient démultiplié par 21 dans le PIB de la nation, explique Olivier de Lorgeil. Mais si l'État est essentiel, on ne peut pas tout attendre de lui. L'engagement des collectivités territoriales est un défi. La région Normandie vient de débloquer 5 M€ pour les privés sur la prochaine mandature, mais il nous reste à convaincre le Centre Val-de-Loire ou la Nouvelle-Aquitaine. Par ailleurs, je me bats pour préserver le mécénat. Comme le soutient Stéphane Bern, le patrimoine est l'affaire de tous. » Dans la lignée des premiers prix de restauration créés par l'association en 1984 avec le concours de mécènes, en 2008, le président d'alors Jean de Lambertye a obtenu l'extension







Le château de la Rivière, en Eure-et-Loir.
© CHÂTEAU DE LA RIVIÈRE

du mécénat à la restauration et à la mise en accessibilité des monuments privés, tandis que l'association recevait l'agrément ministériel pour recevoir des dons affectés aux travaux sur ces monuments. 315 conventions ont depuis été signées, pour près de 20 M€ collectés. Un défi reste encore à relever : étendre le dispositif au bénéfice des SCI familiales, statut plébiscité par les propriétaires privés. « La loi mécénat exclut de son champ toute structure qui fait plus de 60 000 € de revenus commerciaux, commente le propriétaire. Ce modèle ne permet donc pas de faire des provisions en cas de coup dur. Je plaide pour un dispositif similaire à celui de la filière agricole : mettre de côté de l'argent de manière défiscalisée à n'utiliser qu'en cas d'urgence. » Un amendement déposé en ce sens en 2022 a été rejeté.

Le défi de la transmission

Dernier lobbying victorieux, la loi de 1988 a ouvert le droit à l'exonération des droits de mutation à titre gratuit des monuments historiques ouverts à la visite au moins 60 jours par an – exonération étendue en 1994 aux SCI familiales. « Ce dispositif ne fonctionne pas, lance tout de go Olivier de Lorgeril. Seules cent conventions ont été signées, car leur durée est illimitée et l'acquittement des droits rétroactif si un descendant décide de cesser l'ouverture au public. Il est donc nécessaire

d'amender le dispositif et le limiter dans le temps, en se calquant par exemple sur le régime des plus-values et son délai de 22 ans. » La requête pourrait paraître anecdotique : d'elle dépend pourtant la transmission du monument, dans un contexte de découragement des nouvelles générations face à la reprise du patrimoine familial. « La transmission est un défi encore plus urgent que la question économique, ou même écologique pour laquelle nous lançons d'ailleurs en septembre un observatoire dédié, sous la direction de l'universitaire Grégory Quenet. Je ne connais pas un propriétaire gestionnaire qui ne se pose pas la question de ce qui se passera après lui. Plus de 1 500 monuments privés sont à vendre : ce sont autant de propriétaires qui jettent l'éponge. Les charges et contraintes doivent être allégées. Les outils existent mais nécessitent une adaptation. »

Pour faire naître l'étincelle du patrimoine auprès des jeunes générations, ont été lancés en 2016 les Jeunes et Nouveaux Repreneurs, un groupe qui rassemble les propriétaires de monuments depuis moins de dix ans. En 2020, la démarche donne naissance aux Audacieux du patrimoine. « Les propriétaires doivent devenir des gestionnaires et faire de l'argent. On a donc recruté des juristes dédiés, nommé des référents pour l'activité économique et touristique au sein du réseau, et lancé ce groupe

de 300 entrepreneurs, parfois professionnels du tourisme, qui permet, par des séminaires, de monter en compétences. » Cheverny, Villandry ou Vaux-le-Vicomte en sont les têtes de pont, à côté de sites plus modestes comme le château de Bienassis ou les forges de Paimpont, en Bretagne. L'aboutissement de ces efforts se concrétise avec le Passeport des Demeures Historiques®. Ces outils de communication territorialisent l'offre privée ouverte à la visite. Pour son centenaire, la Demeure Historique deviendrait-elle un office de tourisme ? « Elle deviendra ce que les adhérents en feront. Nous proposons des outils, à nos membres de s'en emparer ou non. Je suis le premier président à ne pas vivre à Paris, et donc à laisser une place prépondérante au terrain. À moi d'être à son écoute pour porter une politique cohérente pour tous. » ■

à voir

« La Demeure Historique : 1924 -2024,
100 ans de passion, d'innovation,
de transmission »,
<https://www.demeure-historique.org/>
exposition itinérante dans 13 monuments
en France métropolitaine et à La Réunion ;
au château de Villandry
du 31 mai au 31 octobre 2024.

Rencontre entre châtelains

agenda

Rencontre entre châtelains, Des centaines de propriétaires de châteaux et de jardins historiques étaient réunis au château de Villandry, hier. Leur héraut national, Stéphane Bern, était également présent.,

Ils étaient plusieurs centaines, ce vendredi 31 mai, venus de chaque coin de France et de Navarre, à avoir quitté l'espace d'une journée leur château, leur manoir, leur prieuré ou leur hôtel particulier pour se retrouver au château de Villandry. Le « Plus Beau Jardin de la France » accueillait les célébrations du centenaire de La Demeure historique, une association qui accompagne aujourd'hui quelque 3.000 propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques privés en France.

Stéphane Bern, le « héraut » des propriétaires de vieilles demeures

C'est ici qu'il y a cent ans, en 1924, fut créée la « DH » sous l'impulsion du propriétaire d'alors, le docteur Joachim Carvallo, arrière-grand-père de l'actuel propriétaire Henri Carvallo. Dans l'esprit de ce visionnaire et de son ami Boni de Castellane, dont la famille était installée au château de Rochecotte à Saint-Patrice (1), il était question à l'époque d'inventorier tous les immeubles, les châteaux, les grandes maisons avec leurs parcs et jardins, pour peu qu'ils offrent un caractère historique ou artistique, afin d'en« assurer la défense, la conservation et la mise en valeur conformément aux traditions de l'architecture française ».

Animés par le devoir de sauvegarde

Cent ans plus tard, l'esprit de la DH se perpétue comme les belles demeures, d'une génération à l'autre, ou grâce à l'action et l'engagement de nouveaux propriétaires. C'est le cas de Stéphane

Bern, l'invité vedette de cette journée du centenaire, qui a acquis en 2013 l'ancien collège royal de Thiron-Gardais, en Eure-et-Loir, dont il a fait depuis sa résidence privée et un musée dédié aux collèges royaux et militaires. Avec Stéphane Bern, les propriétaires de vieilles demeures ont trouvé leur héraut.« Nous avons beaucoup de chance de vous avoir. Vous êtes un ambassadeur iconique du patrimoine »,adressait Olivier de Lorgeril, président de la DH, au fondateur du Loto du patrimoine.

À Villandry comme dans son jardin, dans cette Touraine qu'il connaît sur le bout des ongles depuis quarante ans, Stéphane Bern prolongeait sa journée chez ses hôtes tourangeaux en animant une table ronde, après avoir partagé le déjeuner parmi quelque 500 propriétaires, sous le grand barnum dressé sur le terrain de tennis en gazon.

Et à table comme à la ville, quand un châtelain rencontre un autre châtelain, qu'est-ce qu'ils se racontent ? Des histoires de châtelain, pardi. Des histoires de famille, d'héritage, mais surtout des histoires de toitures à reprendre, de murs à ravalier, de subventions à décrocher, de mécénat à lancer...

Les convives en ont aussi profité pour visiter, dans le château, l'exposition destinée au grand public, qui retrace l'histoire de La Demeure historique et ses cent années d'engagements et de combats pour la cause du patrimoine habité et vivant.

Pascal Landré

L'exposition « La Demeure historique : 1924-2024, 100 ans de passion, d'innovation et de transmission » est présentée au château de Villandry du 31 mai au 30 octobre. La visite de l'exposition temporaire est incluse dans le billet d'entrée du château. Infos sur le site chateauvillandry.fr

(1) Lieu-dit rattaché à la commune de Coteaux-sur-Loire.

Concours photos " Monuments historiques et biodiversité" du 31 mai au 22 septembre 2024



À l'occasion de son centenaire, [la Demeure Historique](#) organise, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), un grand concours photos réservé aux photographes amateurs et passionnés sur le thème « Monuments historiques et biodiversité ».

La Demeure Historique, plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant, entend ainsi contribuer à sensibiliser un large public à la richesse de la biodiversité abritée dans tous les monuments et jardins historiques français, véritables conservatoires de nombreuses espèces tant animales que végétales. Le jury du concours est présidé par Éric Sander, photographe spécialisé dans le patrimoine, les jardins et la nature.

Pourquoi ce concours ?

Son principe est d'exprimer de manière artistique, la relation entre la biodiversité et un monument historique, public ou privé, situé sur le territoire français (métropole ou outre-mer). La biodiversité englobe la variété des êtres vivants et des écosystèmes qui peuplent notre planète, comprenant les plantes, les animaux, les champignons, etc. ainsi que les habitats où ils évoluent. Les photographes amateurs (2 catégories : Grand Public et propriétaires-gestionnaires d'un monument ou jardin historique avec chacun 1 collège Jeune 13-17 ans et 1 collège Adulte) sont invités à montrer les liens qui unissent la faune, la flore et le patrimoine historique : la mousse sur les toits, les oiseaux des greniers, les lézards des murs et des terrasses, les champignons ou les insectes d'un parc ou d'un jardin historique, etc. [La Demeure Historique](#) propose aux photographes amateurs de saisir cette fusion entre passé et présent, entre pierre et plante, entre histoire et nature.

Le déroulement du concours

Pour participer, les amateurs de photographie et de patrimoine doivent adresser, à partir des Rendez-vous aux jardins (31 mai-2 juin 2024) et jusqu'aux Journées européennes du patrimoine (21-22 septembre 2024), une photographie représentative du thème « Monuments historiques et biodiversité » via un formulaire de candidature, accessible sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Demeure Historique .

Après une présélection par les membres du jury, les photos reçues seront publiées sur le compte Instagram @lademeurehistorique sous forme de stories de 24h et soumises aux votes du public, par région et par tranches d'âge. De ces votes, il en ressortira 2 lauréats régionaux au sein de la catégorie Grand Public (1 Jeune et 1 Adulte) pour chacune des 12 régions administratives et pour l'Outre-mer.

Les photographies des 26 lauréats ainsi réunies seront soumises aux membres du jury. Le jury sélectionnera deux gagnants nationaux par catégorie et par collège (Grand Public et propriétaires-gestionnaires de monuments ou jardins historiques) ainsi que deux " Coups de coeur parmi l'ensemble des participants pré sélectionnés (hors prix régionaux).

Les prix seront remis aux gagnants régionaux et nationaux à l'occasion du Congrès national de la Demeure Historique organisé le 6 décembre 2024 au château de Bagatelle à Paris. Les photographies lauréates, régionales et nationales, seront également exposées dans le cadre d'une exposition organisée lors de ce même Congrès.

Patrimoine: la Demeure historique fête ses 100 ans et pense l'avenir



Le château de Villandry. 245668586/janoka82 - stock.adobe.com

Réunis au château de Villandry, des propriétaires de châteaux et de monuments de cette association ont partagé leurs soucis et leur passion.

Plus de 760 propriétaires de [châteaux](#) et de monuments s'égayant et échangeant dans les jardins de Villandry (Indre-et-Loire). Il y avait foule, vendredi, pour fêter le centenaire de la Demeure historique (DH), association rassemblant 1500 d'entre eux. Sans doute y a-t-il un dieu en France pour le patrimoine, puisque la pluie, qui battait la terre depuis des jours, avait passé son tour? Sous un soleil timide, chacun s'est promené, a échangé les dernières nouvelles du réseau, déjeuné sous une immense tente plantée sur le court de tennis, avant de réfléchir sur «*les défis à relever*».

Impossible de dresser la liste des participants, sous peine de commettre un impair. Jeunes, moins jeunes, familles anciennes ou néochâtellains, la cartographie des propriétaires était cependant nette, dessinant un milieu fier de porter un certain art de vivre, quels que soient les efforts déployés pour qu'il perdure. Certes, les auspices ne sont pas très favorables, sur fond de tour de vis donné par l'État à son budget patrimoine. Mais personne n'a envie de déteiler, au nom de l'histoire, de l'authenticité ou même du «beau». Dans les conversations informelles, on entendait certes les mots «impôts», «travaux», «fonctionnaires» et «succession», mais aussi ceux, plus plaisants, de «chasses», «jardins», «passion», «visiteurs» ou «fêtes».

La ministre de la Culture, Rachida Dati, ayant dû annuler sa venue in extremis, pour cause de Conseil des ministres, il restait au moins trois «vedettes» pour assurer le sel de la journée. Le domaine de Villandry, tout d'abord, et son propriétaire, Henri Carvalho, hôte de cette journée organisée au cordeau. C'est là que son arrière-grand-père Joachim, personnage haut en couleur, lança l'association, en 1924, afin de «*remuer l'opinion et réclamer à l'État que la loi ménage*» les propriétaires privés. Henri-François de Breteuil, ensuite, 81 ans, sorte de doyen du groupe, qui dirigea la DH de main de maître entre 1981 et 2011. Depuis la petite voiturette qui le transportait, le marquis distribuait les salutations, encourageait chacun à acquérir son dernier livre de souvenirs et invitait chacun à visiter le château de [Breteuil](#), dans les Yvelines.

«Faire venir du public»

La dernière tête d'affiche, c'était Stéphane Bern. Pas tant parce qu'il est désormais lui-même «un de la DH», avec la collégiale de Thiron-Gardais (Eure-et-Loir), acquise en 2012. Mais surtout parce que cet homme de télévision sait mettre des mots sur les choses et promet toujours de parler des grandes causes patrimoniales *«au président»*. *«Je me bats, et vous pouvez compter sur moi»*, a-t-il dit sous les applaudissements, avant de baptiser une nouvelle rose, nommée Demeure historique.

Un euro investi dans le patrimoine représente 21 euros de retombées économiques pour un territoire, et il faut parvenir à ce que la Culture nous consacre 10 % de son budget monuments historiques. Olivier de Lorgeril, président de la Demeure historique

À ses côtés, bluffé par la façon de l'animateur, Olivier de Lorgeril, actuel tenant du titre de président de la DH, s'est chargé de mettre sur le tapis les sujets lourds qui agitent le milieu. Tout en rondeurs, résolument positif, Olivier de Lorgeril sait qu'on attend de lui une part de lobbying auprès des pouvoirs publics. *«Un euro investi dans le patrimoine représente 21 euros de retombées économiques pour un territoire, et il faut parvenir à ce que la Culture nous consacre 10 % de son budget monuments historiques»*, insistait-il. Outre les questions financières, Olivier de Lorgeril est focalisé sur celles de transmission et de relève. *«Je ne connais pas un membre qui ne soit pas préoccupé par cela»*, résumait-il.

Pour une Diane de Sèze, qui a repris avec son mari le château familial de Tanlay, en Bourgogne, combien cherchent «la» solution pour perdurer, sans y parvenir? Au cours du déjeuner, on se racontait l'histoire de cet homme qui devait passer la main à son fils, lequel est brusquement décédé à 30 ans. Ou le cas d'un couple s'échinant à la tâche, sous le regard lointain de frères et sœurs n'attendant que le jour où il leur rachèterait les parts d'un château bien entretenu. Avec quel argent? Si certains monuments, comme Chenonceau, et ses 850.000 visiteurs annuels, s'en sortent haut la main, la plupart tirent le diable par la queue - ou pourraient sombrer en cas de coups durs.

«Faire venir du public»

«Si je n'ai qu'un conseil à donner, c'est celui de proposer sans cesse des événements qui fassent venir du public et ancrent la propriété dans son environnement», a suggéré le producteur Jean-Louis Remilleux, propriétaire du château de Digoine, en Bourgogne. Faire vivre son monument, l'ouvrir et le partager: personne n'a trouvé mieux pour incarner cette part d'intérêt général dont tout le monde se prévaut. Après le déjeuner, on a ainsi vu Louis-Jean de Nicolaÿ, propriétaire avec sa femme, Barbara, du fabuleux château du Lude (Sarthe), s'éclipser pour rejoindre ses terres, afin de préparer la célèbre fête des jardiniers organisée depuis trente ans.

«Mon épouse me réclame», plaisantait-il. Les Vibraye, propriétaires de Cheverny (Loir-et-cher), s'étaient de leur côté excusés, car ils s'appêtaient à accueillir, au pied du château, un grand concert du jazzman Ibrahim Maalouf. Personne ne pourra dire que les châtelains et les gestionnaires restent les bras ballants.

La passion et l'innovation nous sauveront. Olivier de Lorgeril, président de la Demeure historique

«*La passion et l'innovation nous sauveront*», a jugé Olivier de Lorgeril, qui a annoncé le lancement d'un observatoire Monuments historiques et développement durable. Rien de tel que se projeter dans l'avenir pour réaffirmer son existence.

La Demeure Historique fête ses 100 ans



L'association la Demeure Historique fête ses 100 ans, en relevant le défi des enjeux de 2024.

En 2024, l'association la Demeure Historique fête ses cent ans Rassemblant 3 000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant célèbre dans toute la France son centenaire en mettant en valeur le chemin parcouru mais aussi les défis auxquels est confrontée cette part irremplaçable du patrimoine de la Nation.

Créée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry, et reconnue d'utilité publique en 1965, la Demeure Historique, interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, déploie ses actions en faveur de la transmission de ce patrimoine historique et culturel vivant qui accueille chaque année plus de 9 millions de visiteurs et génère, avec les monuments publics, 21 milliards d'euros de retombées économiques.

Ce centenaire est pour la Demeure Historique l'occasion de partager avec le grand public, une histoire et une ambition mais également les défis majeurs que sont, pour ces lieux d'art, d'histoire et de culture, la protection de l'environnement, le financement et la transmission.



Le château de Bois-Heroult

Le 31 mai au château de Villandry (Indre-et-Loire) : • Baptême de la rose Demeure Historique® créée par les Roses Anciennes André Ève

- Table ronde : " Les défis à relever d'un patrimoine incarné animée par Stéphane Bern
- Inauguration nationale de l'exposition " La Demeure Historique : 1924-2024 100 ans de passion, d'innovation, de transmission (visible pour le public du 31 mai au 31 octobre)



Le château de Rambures

Le 22 juin, l'exposition " La Demeure Historique : 1924-2024 100 ans de passion, d'innovation, de transmission sera inaugurée simultanément dans toutes les régions de France, dans 13 monuments adhérents de la Demeure Historique et accessible au public à partir du 23 juin.

- Auvergne-Rhône-Alpes : Château de Saint-Bonnet-les-Oules (Loire)
- Bourgogne-Franche-Comté : Château de Commarin (Côte-d'Or)
- Bretagne : Château de la Bourbansais (Ille-et-Vilaine)
- Centre-Val de Loire : Château de la Rivière (Eure-et-Loir)
- Grand-Est : Château de Pange (Moselle)

- Hauts-de-France : Château de Rambures (Somme)
- Ile-de-France : Château de Thoiry (Yvelines)
- La Réunion : Villa Rivière
- Normandie : Domaine du Bois-Hérault (Seine-Maritime)
- Nouvelle-Aquitaine : Château Soutard (La Gironde)
- Occitanie : Abbaye de Fontfroide (Aude)
- Pays de la Loire : Château de Brézé (Maine-et-Loire)
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jardins d'Albertas (Bouches-du-Rhône)



Château Soutard

www.demeure-historique.org

Audiovisuel public, vitraux de Notre-Dame, travaux dans les musées... Avec la Dissolution, la Culture est à l'arrêt



Les proches de Rachida Dati veulent croire qu'elle peut encore rester en place, rue de Valois. ANNE-CHRISTINE POUJOULAT / AFP

Juin et juillet sont traditionnellement des mois forts pour le patrimoine et le spectacle vivant. Aujourd'hui, tout ou presque est repoussé. Rachida Dati compte tout de même exploiter les marges de manoeuvre qui lui restent.

Le mois de juin, qui promettait d'être tonitruant pour la Culture, est en train de se transformer en totale traversée du désert. Certes, le secrétaire général du gouvernement a autorisé [Rachida Dati](#) à prononcer un discours sur l'intelligence artificielle, au forum Entreprendre dans la Culture à la condition expresse qu'il ne comporte pas d'annonces. Pour le reste... Les déplacements et leur cortège de prises de parole devraient être réduits à la portion congrue. En dehors, il va de soi, de ceux liés à la campagne pour les législatives, pour lesquels la ministre est déjà sollicitée.

Les dossiers de fond - politique de grands travaux, patrimoine parisien, loi sur l'audiovisuel public, négociations budgétaires... - sont, eux, partis pour prendre la poussière, au moins jusqu'au 8 juillet. «*À cette date-là, on basculera dans les Jeux olympiques, et plus rien ne sera vraiment possible*», soupire-t-on dans les milieux culturels. À cette date-là, la ministre de la Culture n'est même plus assurée de rester à son poste. «*On verra, tout est possible*», veulent croire ses amis, en dépit du visage décomposé de Rachida Dati sur les plateaux de télévision, au soir de l'annonce de la dissolution.

Parmi les dossiers qui risquent de prendre le bouillon, ou d'être décalés, il y a bien sûr la loi sur la réforme de l'audiovisuel public, qui devait arriver à l'Assemblée nationale le lundi 24 juin. Ou la mise en place de sanctions pour les activistes jetant régulièrement de la soupe sur les oeuvres d'art. Le report du projet présidentiel de vitraux contemporains pour Notre-Dame de Paris, est lui aussi probable. Cinq candidats vitraillistes, sur les quatre-vingt-trois en lice, devaient être présélectionnés dans la troisième semaine de juin leur tour attendra, d'autant que ces vitraux sont prévus en 2026.

En période de réserve

Les discussions sur le budget 2025 de l'État, qui démarrent classiquement en juin, sont par ailleurs suspendues. *«Pourtant, beaucoup de choix d'avenir en découlent»*, remarque un proche de la ministre. Cette dernière, qui n'avait pas vu venir une baisse de 200 millions d'euros pour son budget 2024, voulait cette fois-ci, monter au créneau. Avec l'idée d'imposer des schémas directeurs d'investissements sur plusieurs années, notamment pour le musée du Louvre ou celui d'Orsay, qui réclament tous deux de grands travaux. Il y aurait eu de quoi donner une perspective à ces établissements, et permettre à Rachida Dati de laisser une empreinte sur Paris ville qu'elle brigue pour les élections municipales de 2026.

Mais *«les grands travaux culturels, qui font naître des idées de dépenses publiques, et raniment la querelle entre Paris et la province, ne peuvent même pas être un sujet de campagne électorale»* analyse un élu LREM.

S'il n'y en avait qu'un, au cours de ces trois semaines de campagne démarrant le 17 juin, ce serait celui du printemps de la Ruralité. Annoncé en février dernier, destiné à (ré)implanter de la culture dans les zones rurales (réhabilitation du patrimoine rural, meilleur accès à l'offre culturelle...), le plan était prêt à sortir il y a plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'Emmanuel Macron indique son souhait de l'annoncer lui-même. *«Avec la visite d'État de Joe Biden et les commémorations du débarquement, nous avons raté le coche d'un dossier très concernant»*, regrette-t-on dans l'entourage du président. Dans l'immédiat, le résultat de la consultation nationale va tout de même être rendu public. *«Ce plan, ainsi que l'éducation artistique et culturelle, serait un bon thème culturel dans les meetings»*, ont indiqué plusieurs acteurs de terrain au ministère.

Plus largement, si les affaires courantes peuvent se poursuivre, c'est toute la machine d'État qui se trouve en période de réserve. Impossible par exemple d'obtenir une réponse ou un engagement de la part des directions régionales d'Affaires culturelles, interlocuteurs privilégiés des scènes artistiques ou des monuments dans les régions. *«Nous sommes les dommages collatéraux de cette dissolution. Nous avons prévu une opération phare pour nos 100 ans dans 13 monuments privés emblématiques, le 22 juin. Partout, préfets, Drac et parfois, ministre, ont annoncé qu'ils renonçaient à venir»*, regrette Olivier de Lorgeril, président de la Demeure Historique, association de propriétaires privés. La journée se fera tout de même, mais le climat est *«très décevant, d'autant que nous sommes parmi les derniers remparts dans la ruralité»*, poursuit-il.

Inutile de préciser que la lettre ouverte que les associations de sauvegarde du patrimoine et le groupement des entreprises de monuments historiques préoyaient de publier pour sensibiliser sur le sort du patrimoine est remise. Aujourd'hui, plus personne n'est en capacité de la lire.

Dans cette tempête, celle qui était classée parmi les personnalités politiques préférées des Français, ne compte pas disparaître. *«À la veille de l'été et des festivals, la ministre reste dans l'action et la décision»,* souffle-t-on dans son entourage. *En respectant la période de réserve, elle entend par ailleurs conserver la possibilité d'exprimer ses convictions»*.



Edition : Du 13 au 19 juin 2024 P.127
 Famille du média : Médias d'information
 générale (hors PQN)
 Périodicité : Hebdomadaire
 Audience : 2254000



Journaliste : Stéphane Bern
 Nombre de mots : 663

VIVRE MATCH

David Beckham et Charles III ont une passion commune pour la nature, et notamment la préservation des abeilles pollinisatrices. Recevant la star du foot anglais dans sa propriété de Highgrove, le roi a officialisé leur partenariat, qui fait de l'époux de Victoria Beckham le nouvel ambassadeur de la King's Foundation. «Je suis ravi de travailler avec la fondation et de faire connaître le travail de cet organisme caritatif. J'ai toujours eu à cœur d'aider les jeunes à élargir leur horizon, et j'ai particulièrement hâte de soutenir ses programmes et ses efforts pour assurer un meilleur accès à la nature.» En effet, 15 000 personnes bénéficient chaque année de ces programmes, qui leur offrent une formation complète pour les métiers d'art traditionnels, les métiers du patrimoine, l'architecture et le design, mais aussi la science, l'ingénierie, l'horticulture, la permaculture, la botanique, le bien-être ou l'hôtellerie... Certaines de ces formations ont même lieu dans les propriétés du roi, comme à Highgrove, réputé pour son agriculture biologique, ou à Dumfries House, en Écosse. L'organisation, naguère connue comme la Prince's Foundation, puis rebaptisée King's Foundation après l'accession au trône de Charles III, a traversé quelques orages et turbulences. Autant dire que l'aura sympathique de David Beckham comme ambassadeur ne peut que profiter à son développement futur et attirer de nombreux jeunes dans ces voies.

L'égalitarisme triomphant à la suédoise aurait-il vécu ? Il y a tout juste cinquante ans, le gouvernement avait décidé de suspendre la remise de décorations à des citoyens qui sortaient du lot et se distinguaient par leurs actions au

Le roi Charles III et David Beckham, nouvel ambassadeur de la King's Foundation, à Highgrove.



ROYAL

UNE STAR, DES RÉCOMPENSES ET TROIS ROSES



Par Stéphane Bern

service du pays. Il aura fallu un demi-siècle au royaume pour restaurer les ordres de chevalerie instaurés au XVII^e siècle : l'ordre de Vasa, l'ordre de l'Étoile polaire et l'ordre de l'Épée. Installé sur le trône depuis un an, le

jeune roi Carl XVI Gustaf n'avait pas pu s'opposer à son gouvernement, qui en profita aussi pour le cantonner dans un rôle de représentation, dont il

s'acquitte à merveille depuis un demi-siècle. Hasard du calendrier, il y a aussi cinquante ans, le groupe Abba triomphait à Brighton au concours de l'Eurovision avec sa chanson «Waterloo». Ils ont enfin pu être récompensés pour avoir si bien incarné la Suède à travers le monde et ils figurent donc parmi les treize premiers récipiendaires de ces distinctions honorifiques. Au cours d'une cérémonie très protocolaire dans les salons d'apparat du palais royal de Stockholm, les quatre artistes – Benny Andersson, Agnetha Fältskog, Anni-Frid Lyngstad et Björn Ulvaeus – ont reçu des mains du roi, et en présence de la reine Silvia, leur «dancing queen», les insignes de commandeur première classe de l'ordre de Vasa pour leur «contribution exceptionnelle à la vie musicale suédoise et internationale». Reste que le Graal en matière de distinction en Suède est l'ordre des Séraphins, la plus haute récompense, jusqu'ici réservée à la famille royale et aux autres chefs d'État, mais que le gouvernement et le Parlement ont décidé d'ouvrir aux plus méritants des citoyens. Autant dire, une véritable révolution «aristocratique» !

Les membres du groupe Abba ont reçu les insignes de commandeur première classe de l'ordre de Vasa en présence du roi Carl XVI Gustaf et de la reine Silvia de Suède, le 31 mai.



Pour célébrer le 100^e anniversaire de la Demeure historique, au château de Villandry, fondée par Joachim Carvallo, l'arrière-grand-père du propriétaire, une rose portant le nom de l'association a été baptisée de champagne. Le lendemain, la rose Château du Lude était créée par Guilot pour célébrer la 30^e édition de la Fête des jardiniers, organisée par Barbara de Nicolay. Le plus jeune parrain est le prince François de Luxembourg, deuxième fils du couple grand-ducal héritier, qui, à tout juste 1 an, a baptisé une rose à son nom au château de Munsbach. ■

Edition : Du 14 au 20 juin 2024 P.44
Famille du média : Médias spécialisés
grand public
Périodicité : Hebdomadaire
Audience : 1142000
Sujet du média : Maison-Décoration



Journaliste : -
Nombre de mots : 73

Agenda



Villandry (37)

L'association La Demeure historique a été créée en 1924 par Joachim Carvallo (1869-1936), propriétaire du château et des jardins de Villandry. À l'occasion de cet anniversaire, l'exposition "La Demeure historique : 1924-2024 - 100 ans de passion, d'innovation, de transmission" se tient **jusqu'au 31 octobre**. Dans le cadre prestigieux du château et des jardins de Villandry. Ouvert de 9 h à 18 h 30. Tarif : 13 €. www.chateauvillandry.fr et www.demeure-historique.org

Le château de la Rivière, à Pontgouin accueille, du 22 juin au 31 juillet, l'exposition « La Demeure historique »



À l'occasion du centenaire de l'association la Demeure Historique, le château de la Rivière, à Pontgouin, accueille, à partir du samedi 22 juin et jusqu'au mercredi 31 juillet, l'exposition « La Demeure historique : 1924-2024 100 ans de passion, d'innovation, de transmission ».

Le château de la Rivière, à Pontgouin, accueille, à partir du samedi 22 juin et jusqu'au mercredi 31 juillet, l'exposition « La Demeure historique : 1924-2024 100 ans de passion, d'innovation, de transmission ». Elle comprendra quatorze grands panneaux explicatifs sur le rôle et l'historique de l'association La Demeure historique qui seront exposés, à tour de rôle, dans treize de ses monuments adhérents, répartis dans toutes les régions de France.

Edouard de Vitry, propriétaire du château de la Rivière depuis 15 ans, et Alice de Parseval, sa compagne, dévoileront cette exposition au public dans le cadre des visites guidées proposées par le château. Ces visites se font sans réservation, au départ du pont traversant les douves (*).

La rénovation du château, qui a nécessité d'importantes ressources financières, permet aujourd'hui d'accueillir de multiples activités : des visites guidées aux chambres et tables d'hôtes, en passant par des tournages et shootings photos.

Quatre cents fans de Harley au château

Depuis 2010, le château de la Rivière est adhérent de l'association La Demeure historique, qui lui apporte un soutien, des aides et appuis, ainsi que de nombreux conseils fiscaux et relatifs aux travaux.

En 2024, cette association fête ses 100 ans. Elle est présidée par Olivier de Lorgeril et a été fondée en 1924 par Joachim Carvallo. La Demeure historique est la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant. Elle regroupe 3.000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés à travers la France.

En 1965, l'association a été reconnue d'utilité publique et, en 2008, elle est devenue la première association habilitée, par le ministère du Budget, à accompagner les propriétaires-gestionnaires dans leurs projets d'appel au mécénat pour la restauration et la mise en accessibilité des monuments historiques.

Ces sites contribuent non seulement à l'attractivité touristique de la France, mais aussi à la dynamique des territoires et à la transmission de savoir-faire liés aux métiers du patrimoine. Les monuments et jardins historiques privés gérés par les membres de la Demeure historique attirent, chaque année, plus de 9 millions de visiteurs, générant des retombées économiques significatives estimées à 21 milliards d'euros.

Pour célébrer ce centenaire, de nombreux événements ont été organisés sur divers sites tout au long de l'année 2024.

(*) Le château propose des visites les dimanches 9 et 23 juin, les mercredis, jeudis et vendredis de juillet, ainsi que les dimanches 14 et 28 juillet, à 16 heures. Accès libre au parc après la visite. Les visites du château de la Rivière sont au tarif de 8 €, 4 € TR, gratuit jusqu'à 10 ans. Renseignements : 06.50.12.41.70 ou chateaudelariviere28@gmail.com

Informations complémentaires sur le site de l'association à propos des événements du centenaire et sur le site du château de la Rivière.



Ville-au-Val

Cet été, le château offrira de belles surprises entre visites et expositions

Le château, construit sur des bases médiévales, puis mis au goût du jour au XVIIIe siècle et réaménagé au XIXe siècle ouvre ses portes certains samedis de 14 h à 17 h pour des visites guidées de la bâtisse et du jardin. Ça commence dès ce 15 juin !

Les façades, la toiture, la tour de Bourgogne avec le four banal, l'ancienne cuisine, le rez-de-chaussée sur le parc (sud-ouest et l'escalier) et la chapelle sont inscrits aux Monuments historiques. Ce sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir la grande cuisine, la glacière, le grand salon, la chapelle et l'ancien four banal qui vient d'être fraîchement dégagé et est désormais accessible. Samuel Redonnet, propriétaire avec la famille de son épouse, accueillera le public pour expliquer et répondre à toutes les questions sur ce lieu chargé d'histoire.

Exposition « La Demeure Historique »

Cet été, le château mettra en lumière l'exposition retraçant le centenaire de l'association « La Demeure Historique » qui

rassemble, depuis 100 ans, des propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques privés (manoirs ou châteaux, abbayes ou prieurés, ateliers ou forges, hôtels particuliers, jardins ou demeures remarquables). Un patrimoine unique, car habité, incarné et vivant ! L'association rassemble aujourd'hui plus de 3000 monuments, dont près de la moitié accueille chaque année plus de 9 millions de visiteurs.

Pour le 80e anniversaire de la victoire alliée, sera également présentée une exposition de photos du château en novembre 1944, siège de la 80e division d'infanterie américaine, ainsi que sur la visite le général Patton.

Des promenades avec un guide pour découvrir le parc

Des créations originales de la mode des années 40 de Marine Gamory, couturière passionnée de Ville-au-Val, parsèmeront le parcours de la visite.

Enfin, autre nouveauté, les propriétaires proposeront des promenades découvertes du parc avec Nicolas Pierquin, guide nature agréé par le Parc



Un lieu chargé d'histoire, à découvrir ou redécouvrir jusqu'en septembre !

naturel régional de Lorraine. De belles visites et expositions à découvrir ou redécouvrir.

Inscription : Office de tourisme de Pont-à-Mousson ou sur place ou au 06.07.86.32.44

Calendrier des visites

Juin : samedi 15, dimanche 23 juin (brocante dans le village), samedi 29.

Juillet : samedi 20.

Août : samedi 3, samedi 17

Septembre : samedi 7, samedi 14, samedi 21 et dimanche 22

(journées du patrimoine)

► Du lundi 19 août au dimanche 1er septembre, exposition « La Demeure Historique : 1924-2024 - 100 ans de Passion, d'Innovation, de Transmission »



[Visualiser la page source de l'article](#)

La Demeure Historique va fêter son centenaire

Joyau de l'histoire situé à dix kilomètres de Saumur, le château de Brézé s'apprête à se mettre sur son trente-et-un, samedi 22 juin 2024, à l'occasion du centième anniversaire de l'association La Demeure Historique.

Fondée en 1924, La Demeure Historique est aujourd'hui la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant.

Expo sur le centenaire et table ronde

L'occasion pour elle, à travers cet anniversaire, de mettre en valeur le chemin parcouru mais aussi les défis auxquels est confrontée cette part irremplaçable du patrimoine de la Nation ».

Accueillis par la comtesse et le comte de Colbert, propriétaires du site, les membres de l'association prendront part à une visite commentée du château et de son domaine souterrain.

Ils découvriront ensuite l'exposition sur le centenaire spécialement conçue pour l'occasion. Enfin, ce rassemblement permettra aux convives de participer à une table ronde sur la thématique suivante : comment accompagner les propriétaires privés dans les animations culturelles ?



Le château de Brézé est un monument unique du point de vue de son réseau troglodytique situé sous l'édifice.

Archives CO – JC

La Demeure Historique s'apprête à célébrer son centenaire au château de Brézé



Le château de Brézé est un monument unique du point de vue de son réseau troglodytique situé sous l'édifice.

Archives CO JC

Association nationale fondée en 1924 et reconnue d'utilité publique depuis 1965, la Demeure Historique soufflera sa centième bougie samedi 22 juin 2024, au château de Brézé (Maine-et-Loire). Un cap symbolique pour cette structure qui regroupe plus de 3 000 monuments et jardins historiques privés, dont près de la moitié accueille du public.

Joyau de l'histoire situé à dix kilomètres de Saumur (Maine-et-Loire), le château de Brézé s'apprête à se mettre sur son trente-et-un, samedi 22 juin 2024, à l'occasion du centième anniversaire de l'association La Demeure Historique. Fondée en 1924, La Demeure Historique est aujourd'hui la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant. L'occasion pour elle, à travers cet anniversaire, de mettre en valeur le chemin parcouru mais aussi les défis auxquels est confrontée cette part irremplaçable du patrimoine de la Nation ».

Expo sur le centenaire et table ronde

Accueillis par la comtesse et le comte de Colbert, propriétaires du site, les membres de l'association prendront part à une visite commentée du château et de son domaine souterrain. Ils découvriront ensuite l'exposition sur le centenaire spécialement conçue pour l'occasion. Enfin, ce rassemblement permettra aux convives de participer à une table ronde sur la thématique suivante : comment accompagner les propriétaires privés dans les animations culturelles ?

À Villandry, l'association « la Demeure Historique » fête son centenaire



Sommaire

Un événement historique

Cent ans et quelques demeures plus tard...

Les défis d'aujourd'hui

L'association la Demeure Historique fête ses 100 ans cette année. Fondée pour aider les propriétaires de monuments privés, elle a contribué à entretenir la beauté et le dynamisme du patrimoine français.

Le verbe « demeurer » est empreint d'une connotation de pérennité, de fidélité et de constance. L'association « la Demeure Historique » porte de fait bien son nom ! La plus ancienne association française pour le patrimoine réunit en effet quelque 3 000 propriétaires de monuments historiques. La particularité de ces derniers ? Ils sont « incarnés », ils possèdent « une âme », peut-on entendre dire Olivier de Lorgeril, président de l'association. En effet, chacun des monuments placés sous la tutelle de la Demeure Historique est habité par ses propriétaires. Ces derniers ne cessent de redoubler d'efforts pour offrir à leurs monuments entretien, dynamisme et innovation.

Un événement historique

Le centenaire de l'association a remis en perspective l'utilité publique de ses actions. En 100 ans, outre une aide précieuse et une offre importante de services, la Demeure Historique a permis à une véritable communauté de se former. Célébrée au Château de Villandry, en présence d'un nombre important de ses membres, la cérémonie du centenaire a donné lieu à l'inauguration de l'exposition qui retrace l'histoire de l'association.

Le château, avec douze autres monuments en France, présente en effet « la Demeure Historique : 1924-2024, 100 ans de Passion, d'Innovation, de Transmission ». C'est ainsi l'occasion de revenir sur l'histoire atypique de son fondateur Joachim Carvallo. Ce dernier, scientifique espagnol et esthète, fit l'acquisition du Château de Villandry au début du XXe siècle et tomba sous le charme du patrimoine français. Après avoir rencontré plusieurs propriétaires, il décida de fonder au Cercle Interallié de Paris une association qui permettrait une aide, une mise en valeur et un entretien de tous les patrimoines privés. Véritable visionnaire, Joachim Carvallo fut le premier à comprendre l'importance de la communication et de la presse pour faire connaître les beautés dont le patrimoine français regorge.

Cent ans et quelques demeures plus tard...

Ainsi, après cent ans de loyaux services, le bilan de la Demeure Historique est assez impressionnant. Elle compte en effet 3 000 adhérents, génère 100 000 emplois, représente 9 millions de visiteurs par an et participe grandement au dynamisme culturel des régions. Parmi la palette de monuments de la Demeure Historique, on trouve des demeures et des espaces répartis dans toute la France. Le patrimoine n'est pas composé exclusivement de pierres ou de douves, mais aussi bien [de nature et de verdure](#), en témoignent les jardins de Villandry ou le potager de La Bourbansais. En outre, certains propriétaires incarnent bien l'esprit d'innovation de ces « veilleurs » du patrimoine. Le manoir du Catel a par exemple connu une rénovation extraordinaire, grâce à son propriétaire Frédéric Toussaint, et accueille des visiteurs depuis 2013.

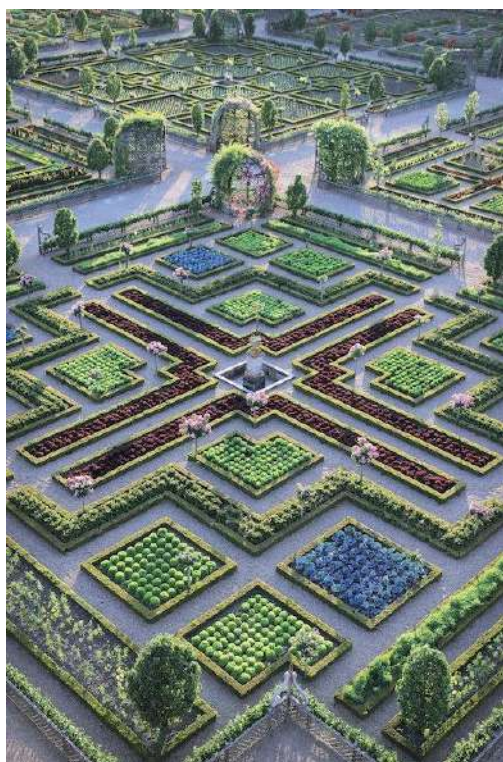


Potager du château de La Bourbonsais © La Bourbonsais

Les défis d'aujourd'hui

L'exposition met également en valeur les défis auxquels sont confrontés le patrimoine français et ses propriétaires. La question de la transmission est au coeur de tous les discours. En effet, le principal enjeu de la Demeure Historique est d'entretenir l'intérêt des plus jeunes pour reprendre le flambeau de ce patrimoine vivant. Pour cela, l'association propose plusieurs solutions dynamiques, comme la création d'un groupe nommé les « Audacieux du patrimoine », qui encourage constamment les nouveaux projets de jeunes entrepreneurs.

En outre, la Demeure Historique se place en corrélation avec les problématiques actuelles, notamment celle du développement durable. Le château de Villandry, célèbre pour ses magnifiques jardins, incarne bien ce souci de rester en harmonie avec la nature, toute aussi patrimoniale aux yeux de l'association que les bâtis eux-mêmes. Les jardins de Villandry, reconstruit par Joachim Carvallo, font état d'exemplarité en matière de respect de l'environnement. Grâce à une équipe de dix jardiniers, aucun pesticide n'est utilisé pour prendre soin des huit hectares de jardin. L'utilisation d'une irrigation à circuit fermé permet un arrosage complet et économique, et les jardins revêtent quatre aspects différents dans l'année, au rythme des saisons. Enfin, le château de Villandry incarne bien l'idéal de filiation et de transmission de la Demeure Historique, puisque son propriétaire actuel n'est autre que l'arrière-petit-fils de Joachim Carvallo, Henri Carvallo.



Château de Villandry, potager printemps © f.paillet

La Demeure Historique offre enfin l'occasion de mettre en valeur ses monuments, à travers l'organisation d'un concours de

photographies, sur le thème « Monuments Historiques et biodiversité », du 31 mai au 22 septembre.

Informations pratiques :

Le site de l'association la Demeure Historique répertorie toutes les demeures sous tutelle de l'association toutes les régions de France et d'Outre-Mer.

Le Château de Villandry , Touraine.

Les jardins de Villandry sont ouverts tous les jours, à l'exception du 25 décembre.

Le château est ouvert du 1er au 7 janvier, du 10 février au 11 novembre et du 30 novembre au 31 décembre.

La Demeure Historique fête ses 100 ans au Château de Pange

La Demeure Historique fête ses 100 ans le samedi 22 juin 2024 au Château de Pange, un évènement France Bleu Lorraine.



Château de Pange © Radio France - Clémence Anding

Fondée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry, **la plus ancienne association française dédiée à la préservation du patrimoine vivant et habité célèbre son centenaire**. La Demeure Historique, qui rassemble 3000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, **partage avec le grand public, son histoire, son ambition ainsi que ses défis majeurs** (la protection de l'environnement, le financement et la transmission).

Le Château de Pange : lieu d'art, d'histoire et de culture !

[La Demeure Historique](#), association française qui représente et accompagne les **acteurs du patrimoine**, fête ses 100 ans ! Pour l'occasion, **le château de Pange en Moselle vous ouvre ses portes le 22 juin 2024**.

[La Demeure Historique - 100 ans de Passion, d'Innovation, de Transmission : film institutionnel](#)

Vidéo : <https://youtu.be/KHAzo-j737k>

Dans toute la France, les délégués régionaux et départementaux vous convient simultanément le samedi 22 juin 2024 pour une réunion régionale. Cette rencontre est notamment l'occasion de découvrir l'exposition "**La Demeure Historique : 1924-2024 100 ans de Passion, d'Innovation, de Transmission**".



Tous les châteaux partenaires :

- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : Château de Saint-Bonnet-les-Oules (Loire) ;
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : Château de Commarin (Côte-d'Or) ;
- BRETAGNE : Château de La Bourbansais (Ille-et-Vilaine) ;
- CENTRE-VAL DE LOIRE : Château de La Rivière (Eure-et-Loir) ;
- GRAND-EST : Château de Pange (Moselle) ;
- HAUTS-DE-FRANCE : Château de Rambures (Somme) ;
- ILE-DE-FRANCE : Château de Thoiry (Yvelines) ;
- LA RÉUNION : Villa Rivière ;
- NORMANDIE : Domaine du Bois-Hérault (Seine-Maritime) ;
- NOUVELLE-AQUITAINE : Château Soutard (Gironde) ;
- OCCITANIE : Abbaye de Fontfroide (Aude) 21 juin ;
- PAYS DE LA LOIRE : Château de **Brézé** (Maine-et-Loire) ;
- PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : Jardins d'Albertas (Bouches-du-Rhône).



PDF : <https://www.francebleu.fr/evenements/la-demeure-historique-fete-ses-100-ans-au-chateau-de-pange-3697471>

« La passion et l'innovation sont au coeur de la transmission. Transmission générationnelle bien sûr mais également transmission en direction de tous les publics. La force de la Demeure Historique réside dans sa capacité à accompagner, représenter et transcender l'énergie des femmes et des hommes qui se battent pour ces lieux de vie et de partage ». **Olivier de Lorgeril**, propriétaire du château de La Bourbansais (Ille-et-Vilaine).



POINT DE VUE. « La Demeure historique, une centenaire au service du patrimoine »



Olivier de Lorgeril, président de La Demeure historique, l'association qui regroupe en France des propriétaires de monuments historiques privés.

Archives OUEST FRANCE/ David ADEMAS.

Président national de l'association « La Demeure historique », Olivier Lorgeril profite du centenaire de la structure dédiée aux monuments historiques privés pour faire le point sur les nombreux défis qui l'attendent en ce début de XXI^e siècle.

Dès sa création, la Demeure Historique (DH) faisait sien, de façon visionnaire le triptyque : passion, innovation, transmission ! Ces trois mots ont en effet guidé depuis 100 ans l'action de la DH, tant au niveau national, qu'au niveau régional ainsi qu'au sein de chacun de ses monuments. Passion pour le beau et l'authentique, passion pour l'histoire et la mémoire, passion pour tous les savoir-faire, unis pour pérenniser ce legs aux multiples visages. Innovation aussi. Car le mot « conservateur », qualifie chaque propriétaire-gestionnaire de monument historique dans sa mission de préservation et de protection du patrimoine. Il cache en réalité une démarche d'innovation sans cesse renouvelée, dont la Demeure Historique est le porte-parole : ouverture au public ; médiation culturelle variée et sans cesse renouvelée ; intégration de nos Monuments Historiques dans les circuits touristiques ; réinvention d'une offre d'attractivité culturelle dans des zones rurales ou reculées.

Passion et innovation : oui... Mais au service d'un même objectif : la transmission ! Transmission verticale, car ce patrimoine

habité ne vit que par ces innombrables maillons, les propriétaires gestionnaires que nous sommes, et qui forment cette chaîne humaine ininterrompue depuis des décennies voire des siècles. Transmission horizontale car les monuments et jardins historiques privés sont au cœur d'une double transmission essentielle : la transmission de l'amour du patrimoine à tous les publics, notamment aux jeunes générations, et la transmission des savoir-faire, véritable patrimoine immatériel détenu par les entreprises, les ateliers et les compagnons de notre pays.

Nous projeter dans ce siècle

Mais un centenaire ne peut être uniquement un regard rétrospectif. Il nous incombe de nous projeter dans ce siècle qui s'ouvre avec ces nombreux défis ! Le défi de la transmission, intemporel et d'actualité tant les risques de toutes sortes continuent de peser sur nos demeures historiques. Ces risques, nous les connaissons bien, ils sont politiques, juridiques, fiscaux... Ils peuvent également et malheureusement prendre de formes inédites : le découragement des nouvelles générations face aux charges et aux inquiétudes permanentes que représente la reprise d'un monument. La DH est totalement mobilisée pour que ce flambeau de la transmission ne cesse pas de briller et reste attirant !

Le défi du financement, car étant entrés dans une phase de raréfaction de la ressource publique, ces financements en provenance du ministère de la Culture ou des différentes collectivités territoriales, ne sont pas garantis. Nous devons faire prendre conscience aux plus hauts décisionnaires de l'État, qu'1 € investi dans le patrimoine ce sont 21 € de retombées directes et indirectes dans les territoires.

Le défi, et non des moindres, de la transition écologique et plus généralement du développement durable ! Alors même que nos demeures incarnent durabilité, matériaux naturels et biosourcés, circuit court... Alors même que les abords de nos monuments sont toujours plus menacés... nous aurons à affirmer et pérenniser, le rôle des Monuments Historiques en tant qu'acteurs du développement durable, notamment par la création sous la direction d'un éminent universitaire : Grégory Quenet, du 1er observatoire « Monuments Historiques et développement durable ».

Ce centenaire, célébré dans toutes les régions françaises, ne souligne-t-il pas comme le disait Maurice Druon, qu'« une tradition n'est jamais qu'un progrès qui a réussi » !

(*) Président de l'association nationale « La Demeure Historique ».

[Visualiser la page source de l'article](#)

« Rassembler tous ces propriétaires privés »

entretien

Des dizaines d'adhérents de l'association Demeure historique de la région Pays de la Loire se sont retrouvées hier au château de Brézé, près de Saumur, pour célébrer le 100e anniversaire de l'association. L'occasion d'échanger avec des élus départementaux sur les difficultés qu'ils rencontrent pour financer leurs animations culturelles notamment.

Qu'est-ce que votre association Demeure historique ?

Christophe Le Bret, responsable régional : « Demeure historique regroupe tous les propriétaires de bâtiments protégés, qui sont soit classés monument historique, soit inscrits à l'inventaire. Mais aussi les propriétaires de jardins protégés. Nous avons vocation à rassembler tous ces propriétaires privés. En métropole et en Outre-Mer, nous comptons 3 000 adhérents. »

Quel était l'objet de cette réunion ?

« Quand on est propriétaire d'un bâtiment inscrit, on se rend compte que l'on a des situations de blocage parce qu'il y a une forme de crispation ou de mauvaise présentation des dossiers afin d'obtenir des subventions. On a besoin d'aplanir les difficultés et d'avoir un discours un peu plus sur la même longueur d'onde. Normalement, nous aurions dû avoir la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles, N.D.L.R.), mais à cause du droit de réserve, son représentant n'a pas pu venir. Un conseiller régional aurait lui aussi dû être là, mais il a eu un empêchement de dernière minute. Des conseillers départementaux de Maine-et-Loire, de Vendée et de Sarthe étaient présents et ont pu répondre aux problèmes soulevés par nos quatre propriétaires gestionnaires. »

Qu'est-ce qui est prévu pour ce centenaire ?

« L'événement le plus important a lieu aujourd'hui, car dans toutes les régions de France sont organisées des réunions telles que celle qui se

tient au château de Brézé. En février dernier, il y a eu une célébration au cercle de l'Union interalliée, là où Joachim Carvallo a créé la Demeure historique. Au mois de décembre se déroulera le congrès annuel au château de Bagatelle, à Paris. C'est le rassemblement de tous les adhérents. »

Comment adhérer à votre association ?

« Globalement il faut être propriétaire d'un bâtiment ou d'un jardin protégé ou inscrit. On a aussi quelques exceptions avec des monuments qui sont dignes d'un intérêt particulier et qui peuvent rentrer dans l'association. Pour les personnes qui seraient propriétaires d'un tel patrimoine, il faut se rapprocher du responsable départemental. En Maine-et-Loire il s'agit de Charles-André de Brissac. »

Les détails des délégués départementaux et régionaux sont à retrouver en ligne : <https://www.demeure-historique.org/delegations>



Christophe Le Bret, responsable régional de Demeure historique.

Courrier de l'Ouest

Annah BLOUIN-FAVARD



[Visualiser la page source de l'article](#)

La Demeure historique fête ses 100 ans au château de La Rivière

Édouard de Vitry, propriétaire du château de La Rivière, à Pontgouin, et sa compagne Alice de Parseval, ont accueilli, hier, Jean de La Raudière, délégué de la Demeure historique pour l'Eure-et-Loir à l'occasion des cent ans de l'association La Demeure historique. L'exposition La Demeure historique : 1924-2024 100 ans de passion, d'innovation, de transmission, accueillie au château jusqu'au 31 juillet (voir notre édition du 13 juin), a été inaugurée dans l'après-midi.

Fondée en 1924, l'association La Demeure historique regroupe 3.000 gestionnaires propriétaires de monuments historiques privés, parmi lesquels cinquante en Eure-et-Loir. Elle vise à maintenir en bon état, les monuments historiques qui sont des enjeux de la ruralité et qui ont tous une activité de tourisme (chambres d'hôtes, gîtes, ou activités culturelles).

L'association a aussi pour objectif de maintenir le patrimoine vivant. Elle a aussi la volonté de le partager avec le public. Les quatorze panneaux exposés au château relatent ses missions passées et à venir.

A l'occasion de son centenaire, La Demeure historique organise, avec le soutien de L'Office français de la biodiversité (OFB), un concours photo réservé aux photographes, amateurs sur le thème Monuments historiques et biodiversité. Plus de renseignements sur le site internet et les réseaux sociaux de La Demeure historique.



LE JOUR OÙ JE ME SUIS ENGAGÉE DANS LE PATRIMOINE

DES ÉGLISES, DES CHÂTEAUX, MAIS AUSSI LA FONTAINE DU COIN DE LA RUE
OU SIMPLEMENT LE PAYSAGE RÉCLAMENT D'ÊTRE REGARDÉS, CHOYÉS ET PROTÉGÉS.
AVEC ARDEUR ET PERSÉVÉRANCE. **Par Alice Kerguelen**

En avril 2019, la cathédrale Notre-Dame de Paris brûle et la France pleure. Chaque année, de plus en plus de monde profite des Journées européennes du patrimoine pour pénétrer dans des lieux historiques habituellement fermés au public. Si le mot lui-même dérive de *patrimonium* – l'héritage du père en latin – il a pris le sens de legs hérité des ascendants, dont nous sommes tous responsables. Conserver est une préoccupation récente, qui date d'à peine 250 ans: on n'hésitait pas, au Moyen Âge, à édifier une cathédrale gothique sur une chapelle romane. La loi relative aux monuments historiques date de 1913, la Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques de 1914, et c'est en 1924, il y a cent ans, qu'a été créée la Demeure Historique, consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant.

Son président d'honneur, le marquis Henri-François de Breteuil, débordait d'initiatives pour animer son château de Breteuil, dans les Yvelines: des personnages en cire confectionnés par le musée Grévin redonnent vie à ses ancêtres, à Marie-Antoinette comme aux commis de cuisines. Conserver et préserver, c'est transmettre des savoir-faire, réparer des éléments matériels, mais aussi innover et faire vivre, afin de permettre aux sites d'attirer du public et donc, de durer. Toutes ces tâches réclament des bénévoles. Dans un premier temps, il s'agit de repérer les nombreux sites nécessaires. Chaque année, près de 300 nouveaux immeubles s'ajoutent aux quelque 50 000 bâtiments protégés au titre des monuments historiques. Parmi eux, une majorité d'églises et de châteaux, mais aussi des jardins, des ouvrages d'art

ferroviaires, des bateaux ou des collections scientifiques... Il s'agit ensuite d'obtenir des fonds pour les sauvegarder: car près du quart (23%) des immeubles protégés sont en mauvais état, voire en péril. En 2023, les crédits du ministère de la Culture en faveur des monuments historiques représentaient 1,2 milliard d'euros, soit plus du quart du budget total du ministère! À titre d'exemple, la restauration de Notre-Dame de Paris coûtera à elle seule 700 millions. Alors, les bénévoles montent des dossiers et cherchent des fonds. Visiter avec un responsable, documenter, informer la commune, monter un dossier d'appel aux dons, est du ressort des bénévoles. Attentifs au bien commun: chaque euro investi dans le patrimoine entraîne 21 euros de retombées directes sur le territoire.

ILBUSCA / GETTY IMAGES

Pratique

Les chiffres

- **45 991 immeubles** sont classés monuments historiques (MH) ou, pour les deux-tiers, inscrits à l'inventaire supplémentaire des MH. Près de 300 000 objets – dont 1600 orgues – sont également classés.
- **44 % d'entre eux** sont des propriétés privées, 42 % appartiennent à des communes et 4 % à l'État.
- **14 % des monuments historiques** se trouvent en Nouvelle-Aquitaine. Viennent ensuite l'Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes (11%), le Grand Est (10%) et l'Île-de-France (9%).
- **950 bénévoles** sont engagés dans la Fondation du Patrimoine.
- **52,7 % des fonds** de la Fondation proviennent d'un financement public (loto du patrimoine de la Française des Jeux).

- **2 % seulement** des travaux de restauration sont en général pris en charge par la Fondation du Patrimoine : mais cette aide permet au propriétaire de défiscaliser 50 % du total des travaux.
- **860 sites** ont été aidés par la Mission Patrimoine-Bern depuis 2018.

250 ans de protection : les grandes dates

- **1793** : la Convention interdit les démolitions engendrées par la Révolution. Et crée la Commission des monuments.
- **1837** : la Commission des monuments historiques est fondée par Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques.
- **1905** : l'État devient responsable des édifices culturels.
- **1913-14** : loi sur la protection des monuments historiques et création du

futur "Centre des monuments nationaux".

- **1930** : loi sur la protection des monuments naturels et des sites.
- **1962** : loi Malraux sur les secteurs sauvegardés.
- **1996** : création de la Fondation du Patrimoine, organisme privé participant à la sauvegarde du patrimoine de proximité non protégé.
- **2017** : création de la mission "Patrimoine en péril", confiée à Stéphane Bern en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.
- **2024** : Centenaire des Demeures Historiques et lancement d'un observatoire du développement durable des MH.

Agenda 2024

- **Exposition La Demeure Historique : 1924-2024**, présentation au château de Villandry jusqu'au

30 octobre, et dans 13 autres monuments historiques en France métropolitaine et à La Réunion à partir du 23 juin.

■ 21-22 septembre :

41^e édition des Journées européennes du patrimoine.

- **24-27 octobre** : Salon international du patrimoine culturel, Paris.

Les grandes associations de protection du patrimoine

- **La Fondation du Patrimoine**, la Demeure Historique, Patrimoine-Environnement, Maisons Paysannes de France, La Sauvegarde de l'art français, Sites & Monuments, Vieilles Maisons Françaises, Rempart (organisation de chantiers).

À consulter :

atlas.patrimoines.culture.fr ;
fondation-patrimoine.org ;
missionbern.fr

TÉMOIGNAGES

Je suis prête à tout !

Florence, 82 ans, retraitée



Je suis peintre et, pour protéger le paysage, spécialement cette magnifique rade de Toulon, je suis prête à tout ! L'expérience m'a appris qu'il est possible de défendre des choses qui ont de la valeur par le biais associatif. Résidant dans le quartier de Tamaris, j'ai été nommée adjointe au Patrimoine à la mairie de La Seyne-sur-Mer en 2001, où j'ai pu parfois être confrontée à des plans d'extension foncière. J'y suis restée dix-neuf ans, ce qui m'a permis de faire classer ce site remarquable. C'est en 2020, lors de mon entrée à la Fondation du Patrimoine que j'ai constitué le dossier de l'Institut de biologie marine Michel Pacha, qui fut lauréat en 2023 de la Mission Bern pour la région ! Je suis très optimiste, même si j'ai avalé beaucoup de couleuvres. Entraîner les gens pour défendre un legs commun est possible, et les périodes électorales s'y prêtent à merveille. C'est le moment où l'on a le plus de pouvoir. Jeune, j'ai eu la chance d'approcher des objets magnifiques, comme la robe du sacre de l'impératrice Joséphine, et cela m'a spécialement sensibilisée.

Plus j'avance, plus j'y prends goût !

Réjane, 62 ans, cadre supérieur



Trois ans avant ma retraite, dans le cadre d'un mécénat de compétences, mon entreprise m'a permis d'être à la disposition de la Fondation du Patrimoine. Déléguée territoriale des Alpes-de-Haute-Provence, je suis une des quatre bénévoles qui couvrent un territoire très étendu. Mes compétences résident surtout dans ma passion des vieilles pierres ! Je soutiens les communes pour la sauvegarde du patrimoine public grâce à des appels aux dons (défiscalisables pour les particuliers). Les visites sur site, parfois accompagnées des artisans ou architectes des Bâtiments de France, sont instructives et les personnes que je rencontre ont à cœur de sauvegarder leur patrimoine. Je consacre un jour ou deux par semaine à cette activité, et plus j'avance, plus j'y prends goût !

Je suis toujours émerveillée

Véronique, 70 ans, retraitée



Je suis toujours émerveillée par cette abbaye de Royaumont que j'ai découverte en 1982. Longtemps directrice de la culture du Val-d'Oise, j'ai voulu, à ma retraite, faire mieux connaître ce site fondé par saint Louis il y a 800 ans et devenu Fondation en 1964 : le parc, le cloître et l'abbaye sont un havre de paix situé à 30 km de Paris. Mais c'est aussi un monument vivant, qui reçoit des artistes et propose de nombreux événements. On peut même y dormir le week-end ! Je suis présidente des Amis de Royaumont, au nombre de 560, et en tant que bénévole, j'assiste les jeunes artistes pour qu'ils reçoivent des bourses et puissent se produire. Je me considère comme une ambassadrice d'un lieu ouvert sur la société, et absolument pas figé. royaumont.com

Concours photo

À l'occasion de son centenaire, la Demeure Historique organise, avec le soutien de l'OFB, un grand concours photo réservé aux photographes amateurs et passionnés sur le thème "Monuments historiques et biodiversité". L'association, consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant, entend ainsi contribuer à sensibiliser un large public à la richesse de la biodiversité abritée dans tous les monuments et jardins historiques français, véritables conservatoires de nombreuses espèces tant animales que végétales. Pourquoi ce concours ? Son principe est d'exprimer de manière artistique la relation entre la biodiversité et un monument historique, public ou privé, situé sur le territoire français (métropole ou outre-mer). Pour participer, les amateurs de photographie et de patrimoine doivent adresser d'ici aux Journées européennes du patrimoine (21-22 septembre) une photographie représentative du thème "Monuments historiques et biodiversité" (formulaire de candidature sur leur site Internet et sur les réseaux sociaux).

Avis aux amateurs de lieux insolites. Après plusieurs mois de travaux et plus d'un million d'euros investis (État : 270 000 €, Région Centre-Val de Loire : 199 000 €, Département de l'Indre : 400 000 €), la passerelle himalayenne, dite du "Cassecou", jetée sur la Creuse dans un écrin de verdure par le syndicat mixte du lac d'Éguzon et de sa vallée, est en service. Elle relie Montcocu sur la commune de Baraize et Châteaubrun à Cuzion dans l'Indre et invite, sur 151 m de longueur, à une dizaine de mètres de hauteur, à faire, quel que soit le sens de circulation, une belle traversée qui vient renforcer l'itinérance des piétons et cyclistes sur ce territoire et rendre plus accessible la plage de Montcocu, que l'on n'atteignait que par une route étroite et une pente de 12 %.



RAMBURES

Demeure historique célèbre son héritage

Entre les visiteurs venus visiter le jardin du château de Rambures, on a pu rencontrer samedi les adhérents des Hauts-de-France de la Demeure historique venus pour célébrer le centenaire de l'association. Depuis un siècle, la Demeure historique représente et soutient les propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés dans leurs efforts de préservation et de transmission. « Nous sommes les interlocuteurs de l'État pour les propriétaires de patrimoine », explique Igor Marié de l'Isle, délégué Picardie de l'association. L'objectif est de professionnaliser le rôle de ces propriétaires. « La Demeure historique rassemble 3 000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, dont près de 350 dans les Hauts-de-France », précise Annette de Diesbach, déléguée régionale.



Samedi 22 juin, les membres de Demeure historique se réunissaient au château de Rambures pour célébrer les 100 ans de l'association.

L'anniversaire a été célébré simultanément dans toute la France. Pour les Hauts-de-France, le château de Rambures a été choisi en raison de son importance emblématique. « C'est le plus ancien mo-

nument ouvert au public sur notre territoire, et une famille y vit encore. C'était une évidence de fêter le centenaire ici », souligne Annette de Diesbach. Pour Hélène de Blanchard, actuelle propriétaire du château, cette fête est une reconnaissance du travail accompli. Les discussions ont porté sur les défis auxquels sont confrontés les propriétaires de ces patrimoines, notamment les questions de financement pour l'entretien et la rénovation des sites. « Nous conseillons aux propriétaires d'ouvrir leur site à la visite pour générer des revenus et entretenir le patrimoine », explique Igor Marié de l'Isle.

Toutefois, il regrette que le Département de la Somme ne subventionne pas les propriétaires privés, rendant le soutien de la DRAC insuffisant face aux nombreux besoins. COLINE POIRET-MELLIER

Les 100 ans de la Demeure historique fêtés au Domaine

Une exposition retraçant l'existence de la Demeure historique a été présentée au domaine de Bois-Hérault à l'occasion des 100 ans de l'association...

BOIS-HÉROUT

Les propriétaires de demeures ou de châteaux historiques accueillant du public se sont retrouvés samedi 29 juin au Domaine de Bois-Hérault, à l'occasion des 100 ans de l'association Demeures histo-

riques.

Créée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry (Touraine), reconnue d'utilité publique en 1965, la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant rassemble 3 000 propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, et partage avec le grand public, son histoire. Elle fait également face à de nouveaux défis que sont « la protection de l'envi-



Les membres normands du conseil d'administration des Demeures historiques. Le Bulletin



L'exposition des 100 ans de la Demeure historique a été présentée dans les communs du Domaine de Bois-Hérault, où les propriétaires du lieu ont accueilli les membres normands de l'association. Le Bulletin

ronnement, le financement et la transmission».

À l'occasion de ce centenaire, l'exposition La Demeure historique: 1924-2024, 100 ans de passion, d'innovation, de transmission, a été inaugurée simultanément dans 13 monuments emblématiques

de France. Pour l'antenne normande, c'est le domaine de Bois-Hérault qui a été retenu.

79 adhérents en Seine-Maritime

« C'est une marque d'amitié, de soutien, d'engagement formidable que vous

avez envers les monuments. Ces châteaux font la fierté de la Normandie », a noté Édouard de Lamaze, lors de son discours d'accueil des membres normands de la Demeure historique. L'association compte 354 adhérents en Normandie, dont 79 en Seine-

Maritime. Parmi eux, notons, le Château d'Ernemont-sur-Buchy, le Jardin des sculptures de Bois-Guilbert et le Domaine de Bois-Hérault. Le château de Vascoeuil, entre la Seine-Maritime et l'Eure en fait également partie.

« Nous sommes heureux d'être chez Priscilla », a souligné le maire de Bois-Hérault, mettant en avant tout le travail accompli depuis des années par son épouse pour faire vivre le Domaine.

Passion, innovation et transmission

Isabelle d'Harcourt, déléguée régionale Normandie, insiste: « autour de ce centenaire, nous développons trois valeurs: la passion, l'innovation et la transmission », tout en rappelant que l'histoire de l'association se résume « en 100 ans de combat ».

Catherine Morin-Desailly, présidente des rencontres de la bibliothèque Gabriel de Broglie, a précisé: « Le patrimoine est composé à 50 % de patrimoine privé ».

ASSOCIATION LA DEMEURE HISTORIQUE

L'emblématique Villa Rivière pour célébrer le centenaire

Comme dans 12 autres régions à travers la France, la Villa Rivière de Saint-Paul a été retenue à La Réunion pour accueillir une exposition retraçant les 100 ans de l'association «La demeure historique». Rencontre avec des propriétaires privés et passionnés, qui ouvrent au public les portes du patrimoine habité.

L'association La Demeure Historique, fondée en 1924, regroupe les acteurs privés du patrimoine, gestionnaires de monuments ou jardins remarquables en France. Ils sont plus de 5 000 adhérents à l'échelle nationale, dont quelques-uns des 90 que dénombre La Réunion dans son ensemble.

« Il s'agit de lieux classés ou inscrits, que l'association se propose de fédérer autour de l'intérêt commun de la défense du patrimoine », souligne Marin Rivière, délégué régional de l'association, et propriétaire de la Villa Rivière située dans le centre de Saint-Paul.

Si ce n'est pas le cas de toutes les propriétés, la vénérable case saint-pauloise érigée à la fin du XVIII^e siècle accueille tout au long de l'année plusieurs milliers de visiteurs. « C'est une volonté forte de notre part de pouvoir montrer à un large public que le patrimoine privé reste vivant. Nous avons par exemple mis en place un programme à destination des scolaires de tous âges sur l'île, avec un format de visite adapté ».

Une accessibilité rare, qui permet à la case créole et à ses propriétaires de faire partie du réseau des «Audacieux du patrimoine». « Nous sommes 120 sur le territoire national à avoir créé une activité économique centrée autour des visites et de l'ouverture au public ». Loin d'être une généralité, le dispositif aspire à créer une dynamique entre la population et les lieux chargés d'histoire qui composent son territoire. « Ce n'est pas toujours évident pour les privés,

car on a tous une vie et des métiers. Si beaucoup de sites n'ouvrent leurs portes qu'à l'occasion des journées du patrimoine, ils restent aussi des lieux familiaux fermés le reste de l'année ».

À travers les initiatives portées par l'association, de nombreux circuits ont été développés à différentes échelles. « On essaie de prouver qu'il n'y a pas que les châteaux de la Loire en France, mais aussi beaucoup de lieux historiques chargés d'histoire et de mémoire comme avec la route des cases créoles «pour notre île».

Préserver et partager

En marge de l'image d'Épinal du propriétaire rentier, c'est une tout autre réalité qui se dessine au sein de l'association qui réunit des univers très différents et des passionnés d'horizons variés. « Que l'on rachète, que l'on hérite, que l'on investisse... il y a de nombreux défis à relever pour les propriétaires privés qui renouvellent ou entretiennent les bâtis et participent aussi à maintenir tout un tissu économique et des savoir-faire spécifiques ».

Exemple tout simple à La Réunion, avec l'usage des bardeaux (tuiles en bois) pour les toitures ou les façades des vieilles cases créoles typiques. « Il reste un bardeautier en exercice sur l'île, qui est d'ailleurs débordé de travail ».

Une notion de préservation des métiers et savoirs ancestraux, qui ne se cantonne pas qu'aux activi-



Depuis sa construction à la fin du 18^e siècle, la Villa Rivière est restée en mains privées. Elle a été ouverte à la visite pour la première fois en 2008.

tés économiques et techniques. « Nous avons la chance de compter à La Réunion le jardin de la Vallée heureuse, au Brûlé. Un jardin créole protégé, qui recense en son sein des espèces rares et remarquables ».

Le jardin de la villa Rivière s'orne également pour sa part d'un jardin aromatique et de quelques essences bien spécifiques, comme le cannellier de Bourbon ou les kumquats ronds. Les travaux de restauration qui se sont étalés sur une quinzaine d'années, ont remis sur pied et dans les règles de l'art cette villa à deux étages de style néoclassique, et son superbe boucan. Dépendances comme jardins sont d'ailleurs inscrits, au même titre que la villa, aux monuments historiques depuis 1990.

Un écrin emblématique qui accueillera pour un mois au moins l'exposition retraçant la vie et l'activité de l'association La demeure historique, qui fête cette année son centenaire.

Clin d'œil à l'actualité, c'est en 1996 que celle-ci avait participé au lancement du premier guide des «châteaux et vieilles maisons de France ouverts au public». Une date qui coïncidait avec l'arrivée au pouvoir de l'historique Front populaire, et la généralisation des congés payés. De quoi donner du temps libre à la population pour découvrir à l'époque le patrimoine national. Faut-il s'attendre à un nouveau regain d'intérêt généralisé après le 7 juillet prochain ? Aucune consigne de vote n'a été donnée hier aux sympathisants de l'association, présents pour l'inauguration de l'exposition...

D.K.

*Plus d'infos sur www.lademeurehistorique.com



Marin Rivière, propriétaire et délégué régional de l'association La demeure historique, a inauguré l'exposition qui emmène et ramène le visiteur sous la varangue privée située à l'arrière de la demeure.



Le boucan, située à l'arrière de la maison principale, accueille une partie de l'exposition qui se poursuit sous la varangue fermée située au premier étage de la villa.



Arbres fruitiers ou à épices, plantes aromatiques ou médicinales, fleurs... Le jardin créole qui entoure la villa compte quelques essences particulièrement rares.

L'exposition du centenaire

En quinze panneaux illustrés, l'exposition accessible à partir de demain en marge d'une visite de la Villa Rivière propose de parcourir à travers la reproduction d'archives l'histoire de l'association La demeure historique et les enjeux et défis auxquels font face les propriétaires gestionnaires d'édifices

remarquables. Que ce soit des châteaux, abbayes, hôtels, villas ou encore jardins.

Au fil de l'histoire, l'exposition vous emmènera du jardin aromatique à la varangue du premier étage, en passant par le boucan.

Visite guidée (incluant l'exposition) : 10€ pour les adultes et 6€ pour les enfants

MON JARDIN
& ma maison

Edition : **Juillet 2024 P.15**
Famille du média : **Médias spécialisés**
grand public
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **936000**
Sujet du média : **Maison-Décoration**



Journaliste : -
Nombre de mots : **59**

MAIS AUSSI

• **Concours photo**
Jusqu'au 22 septembre
De nombreux animaux
et végétaux ont colonisé
le patrimoine historique.
D'où l'idée d'un concours
photo ouvert à tous,
sur le thème « Monuments
historiques et biodiversité »,
organisé par l'association
La Demeure historique qui fête
ses 100 ans, avec le soutien
de l'Office français de la
biodiversité. À vos appareils !
Demeure-historique.org

Edition : Juillet - septembre 2024

P.34-35

Famille du média : Médias régionaux
(hors PQR)

Périodicité : Trimestrielle

Audience : N.C.

Journaliste : -

Nombre de mots : 761

HORIZONS PERIGORD

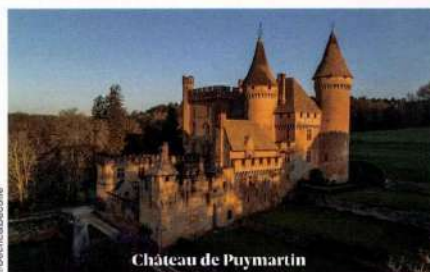


BELLES PIERRES



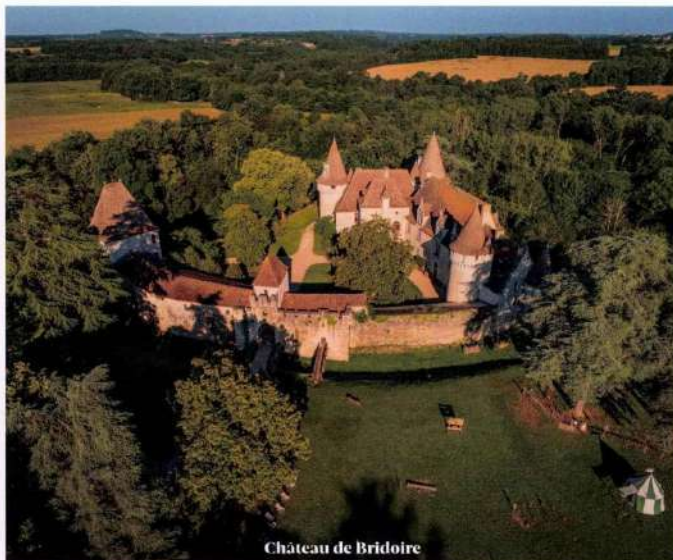
©Olivier Anger

Tyrignac et ses jardins



©Dolores Decolles

Château de Puymartin



©Dans les nuages

Château de Bridoire

LA DEMEURE HISTORIQUE

souffle ses 100 bougies

Représenter et accompagner les propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés

La Demeure Historique, la plus ancienne association française consacrée au patrimoine habité et vivant, qui rassemble pas moins de 3 000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, fête son anniversaire avec une exposition ouverte à tous, le lancement d'un observatoire sur le développement durable et un concours photo...

Avouons-le : qui n'a pas un jour rêvé d'être propriétaire d'un magnifique château ou d'une noble demeure ? Mais on ignore bien souvent que gérer un tel bien n'est pas une mince affaire.

Des outils créés par des experts

Informers, représenter, protéger et accompagner les propriétaires : telle est la vocation de l'association La Demeure Historique, qui fête donc ses 100 printemps cette année.

Parce que la gestion d'un monument historique exige des connaissances très larges et une technicité toujours croissante, les experts de La Demeure Historique élaborent et mettent à la disposition de ses membres divers outils. Par ailleurs, grâce à son expertise et à sa représentativité, l'association mène des actions auprès des décideurs politiques

et des acteurs de la filière du patrimoine pour faire entendre la voix des propriétaires, les représenter et, le cas échéant, les protéger au mieux.

En plus de la revue *Demeure Historique*, l'association édite des guides et des fiches techniques qui abordent de nombreux thèmes liés à ce type de gestion : travaux, sécurité et accessibilité, protection et label, organisation juridique, transmission, fiscalité, financement, écoresponsabilité, emploi, tourisme ou encore éducation artistique et culturelle.

Des actions sur le terrain

Dans chacune des 13 régions du territoire métropolitain, des délégués régionaux ou départementaux servent d'interface pour les membres. Ces correspondants organisent des événements tout au long de l'année pour rassembler les propriétaires et sensibiliser le public. Ils sont aussi là pour prodiguer



Château de Saint Germain du Salembre

©Pierre Bouchilloux

BELLES PIERRES

CE FUT JOACHIM CARVALLO, PROPRIÉTAIRE DU CHÂTEAU DE VILLANDRY (INDRE-ET-LOIRE), QUI CRÉA L'ASSOCIATION EN 1924.

UNE ORGANISATION DONT LE BUT ÉTAIT ALORS « DE RECHERCHER, D'Étudier et de FAIRE CONNAÎTRE TOUS LES IMMEUBLES, CHÂTEAUX, MAISONS AVEC LEURS PARCS ET JARDINS OFFRANT UN CARACTÈRE HISTORIQUE OU ARTISTIQUE ET DE FACILITER TOUT CE QUI PEUT ÊTRE DE NATURE À EN ASSURER LA DÉFENSE, LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR CONFORMÉMENT AUX TRADITIONS DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE ».

des conseils et orienter les membres qui font face à des difficultés.

« En tant que propriétaire-gestionnaire, on se sent parfois un peu perdu, confie Christophe Mangé, propriétaire du château de Saint-Germain-du-Salembre et délégué Dordogne-Périgord de l'association. La Demeure Historique est à mon sens la seule association compétente sur le sujet, celle qui possède la meilleure expertise. Elle propose des formations très pointues sur les aspects fiscaux et économiques très particuliers, sur la communication, l'accueil du public ou sur la transmission des biens. Chaque demeure a ses propres spécificités et problématiques. L'association facilite donc la mise en rapport des gens qui ont plus ou moins les mêmes afin d'échanger sur leurs expériences. »

Exposition & développement durable

En juin, l'exposition *La Demeure Historique : 1924-2024 – 100 ans de passion, d'innovation, de transmission* a été inaugurée simultanément dans les 13 régions de France, dans 13 monuments adhérents accessibles au public – dont le château Soutard à Saint-Émilion, à quelques encablures du Périgord. Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine du développement durable, l'observatoire « Monuments historiques et développement durable » sera lancé le 8 octobre prochain au Collège des Bernardins, à Paris. Un observatoire dont l'enjeu est d'élaborer de nouveaux indicateurs et outils pour évaluer la durabilité des monuments habités, quantifier leur apport et proposer des dynamiques permettant de le renforcer. ■

Jusqu'au 22 septembre
**CONCOURS PHOTO
MONUMENTS HISTORIQUES
& BIODIVERSITÉ**



À l'occasion de son centenaire, La Demeure Historique organise, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), un grand concours photo réservé aux photographes amateurs passionnés. Le thème : « Monuments historiques et biodiversité ». En organisant cette action qui s'adresse à tous, l'association entend contribuer à sensibiliser à la richesse de la biodiversité qui entoure tous les monuments et

jardins historiques français, véritables petits conservatoires d'espèces animales et végétales.

Les prix seront remis aux gagnants régionaux et nationaux à l'occasion du Congrès national de La Demeure Historique organisé le 6 décembre 2024 au château de Bagatelle à Paris. Les photographies lauréates, régionales et nationales, seront exposées dans le cadre d'une exposition organisée lors de ce même congrès.

Formulaire de participation et règlement sur le site www.demeure-historique.org.

100 ans de la Demeure Historique : un siècle de sauvegarde de notre patrimoine



Fondée en 1924, l'association de la Demeure Historique fête cette année son premier siècle d'existence. Cet organisme, reconnu d'utilité publique en France depuis 1965, *« accompagne et conseille les acteurs du patrimoine que sont les propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés dans leur mission d'intérêt général de préservation et de transmission »*. C'est ainsi plus de 3.000 monuments (manoirs, châteaux, abbayes, ateliers, hôtels particuliers, jardins et demeures remarquables) qui sont sous la protection de la Demeure Historique et sont visités par pas moins de neuf millions de visiteurs chaque année.

Une association de bons conseils

Afin d'aider au mieux les courageux propriétaires qui s'engagent dans le dur labeur de protéger et sauvegarder notre patrimoine français, la Demeure Historique propose à ses membres de nombreux et précieux conseils. Ces derniers portent sur la gestion des monuments historiques demandant des connaissances et une technicité croissante tant juridique que pratique au fil des décennies. Elle peut également s'accompagner d'aide à la création d'un modèle économique viable afin de permettre aux propriétaires de respirer financièrement et de continuer à entretenir leur bien sans risquer la banqueroute.

Fort de son expérience, la Demeure Historique est aussi en position pour agir avec l'État et ses représentants en les sensibilisant au besoin de sauvegarder et valoriser le patrimoine. Ceci s'illustre à travers notamment la lutte acharnée contre l'implantation abusive d'éoliennes qui défigurent notre territoire mais aussi en permettant le classement de certains édifices remarquables à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques instauré en 1927.

La Demeure Historique est consciente de l'importance de la transmission, non pas seulement du savoir auprès des publics, mais aussi des monuments eux-mêmes afin que ces derniers puissent passer de propriétaire en propriétaire sans jamais périr. Ainsi, selon le président de l'association, Olivier de Lorgeril, *« la passion et l'innovation sont au cœur de la transmission. Transmission générationnelle bien sûr mais également transmission en direction de tous les publics. La force de la Demeure Historique réside dans sa capacité à accompagner, représenter et transcender l'énergie des femmes et des »*

hommes qui se battent pour ces lieux de vie et de partage ».

Un bel anniversaire

Afin de célébrer ce siècle passé au service du patrimoine, la Demeure Historique s'est réunie au sein du splendide château de Villandry, en Touraine et de ses magnifiques jardins, le 31 mai 2024. Le choix de ce lieu était loin d'être anodin. En effet, l'arrière-grand-père de l'actuel propriétaire, Joachim Carvallo, fut le fondateur de l'association en 1924. Ainsi Henri Carvallo a accueilli avec joie les nombreux représentants et délégués régionaux ainsi que départementaux de la Demeure Historique. Étaient présent également de nombreuses personnalités et mécènes qui sensibilisent les Français à notre Histoire mais participent aussi financièrement à la sauvegarde patrimoine. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer notamment Monsieur Patrimoine alias Stéphane Bern ou encore le Groupe Dassault Histoire et Patrimoine.

À cette occasion, fut aussi inaugurée l'exposition « *La Demeure Historique : 1924-2024 - 100 ans de Passion, d'Innovation et de Transmission* ». Cette dernière n'est pas réservée au seul château de Villandry car elle est également visitable dans treize autres monuments emblématiques de nos régions comme le Château de Thoiry en Île de France ou même la Ville Rivière sur l'île de la Réunion. Les célébrations de la Demeure Historique continueront jusqu'à la fin de cette année 2024 et verront le 8 octobre le lancement de l'Observatoire « Monuments historiques et développement durables » au collège des Bernardins à Paris et, le 6 décembre, l'organisation du 100e congrès national de la Demeure Historique au château de Bagatelle à Paris.



Week-end

Cet été, le Manoir du Catel se met au vert

Ecretteville-les-Baons

Le premier monument historique décarboné de Normandie propose deux parcours en lien avec le développement durable.

A partir de ce mardi 16 juillet, le Manoir du Catel, à Ecretteville-les-Baons, prend ses quartiers d'été. Concrètement, il s'ouvre au public. Cette saison, les visites sont orientées sur la thématique du développement durable. Outre les habituels commentaires sur l'histoire et les différentes étapes du sauvetage et de la restauration de la plus ancienne maison-forte de Normandie, deux parcours extérieurs en lien avec la nature et l'environnement sont proposés. Ils permettent de découvrir le vallon de 20 hectares qui entoure l'édifice médiéval.

"Un havre de biodiversité"

"C'est un havre de biodiversité d'une richesse insoupçonnée. On y aperçoit des chevreuils, des oiseaux, des lapins et bien d'autres animaux. Le développement durable, ce n'est pas seulement les ours polaires ou les panthères dans des contrées lointaines. Nous souhaitons démontrer que l'on peut faire des choses tout près de chez soi", remarque Frédéric Toussaint, propriétaire des lieux.

Pour inciter petits et grands à réfléchir à l'avenir de leur environnement, deux kilomètres d'allées ont été tracés parmi les



Frédéric Toussaint : *“Le public est invité à prendre le temps de déambuler à la découverte de la mare, de certaines espèces végétales comme l’ajonc, l’aubépine, le chêne, le frêne, etc.”*

graminées. Deux parcours sont ainsi dessinés dans le vallon.

L'impasse des énergies fossiles

Le premier est composé d'une dizaine de haltes dédiée à la biodiversité. *“Le public est invité à prendre le temps de déambuler à la découverte de la mare, de certaines espèces végétales comme l’ajonc, l’aubépine, le chêne, le frêne ainsi que les talus plantés de hêtres séculaires formant un des plus grands clos-masures du pays de Caux”*, détaille celui qui a entamé la restauration du manoir en 2000. Sur chaque panneau, le prome-

neur scanne un QR code qui donne accès à l'écoute d'un texte en lien avec le thème abordé.

Le second circuit est un “parcours concours”. Les jeunes participants peuvent y relever les défis des énergies renouvelables. *“On emmène les visiteurs dans les impasses des énergies fossiles tout comme dans celles du nucléaire et des éoliennes. On en explique les avantages mais aussi les inconvénients. On ouvre l'esprit sur d'autres solutions et surtout on les invite, grâce à un questionnaire, à imaginer les énergies de demain. Les meilleures propositions seront*

récompensées à l'occasion d'une remise des prix lors des Journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre”, détaille le propriétaire.

Pour compléter cette découverte extérieure, une exposition de photographies, consacrée à la beauté des végétaux et notamment des graminées, est installée dans la salle de réception où le film sur la restauration est également diffusé. C'est une passerelle vers le concours photo “Monuments historiques et biodiversité” organisé par la Demeure Historique à l'occasion du centenaire de cette association. Les meilleures photos seront sélectionnées par un jury et mises à l'honneur sur Instagram, voire exposées, en fin d'année, à Paris.

Du miscanthus pour se chauffer

Le développement durable, le Manoir du Catel en parle certes mais aussi l'applique. Frédéric Toussaint a fait le choix de chauffer l'ensemble du monument grâce au miscanthus, une graminée originaire d'Asie, proche du roseau, produit sur place. *“Cette plante dépolluante aux multiples vertus qui ne nécessite aucun intrant pendant les 20 ans de son cycle de développement, assure un couvert des sols en hiver et constitue un refuge pour nombre d'animaux. Elle possède un bilan carbone exceptionnel”*, justifie-t-il.

■ Tarif unique : 7,50 euros. Gratuit pour les moins de 15 ans.



Le 6/9 France Bleu Touraine

28 Mai 2024

Durée de l'extrait : 00:03:12

Heure de passage : 08h18

Disponible jusqu'au :

28 Mai 2025



Résumé: Le château de Villandry célèbre les 100 ans de l'association La Demeure Historique. Henri Carvallo, actuel propriétaire du château de Villandry, explique le rôle de cette association, regroupant 3 000 propriétaires de monuments historiques.

Famille du média :

Radios Régionales

Horaire de l'émission :

06:00 - 09:00

Audience : **N.C**

Thématique de l'émission :

Actualités-Infos

Générales

La France bouge

11 Juin 2024

Durée de l'extrait : 00:02:48

Heure de passage : 21h52

Disponible jusqu'au :

11 Juin 2025



EA Elisabeth ASSAYAG

Résumé: Il est crucial de partager les meilleures pratiques entre châteaux pour surmonter des défis communs. Devenir un grossiste de vente de billets de châteaux s'avère également bénéfique, car les châtelains manquent de temps pour cette tâche. La collaboration avec des associations comme La Demeure Historique d'Olivier de Lorgeril est essentielle pour préserver et valoriser le patrimoine.

Famille du média :

Radios Nationales

Horaire de l'émission :

21:00 - 22:00

Audience : **66000**

Thématique de l'émission :

**Social-Société, Lifestyle,
Gestion d'entreprise -
Management**

Les 100 ans de la Demeure historique fêtés au Domaine

Une exposition retraçant l'existence de la Demeure historique a été présentée au domaine de Bois-Hérault à l'occasion des 100 ans de l'association...

BOIS-HÉROUT

Les propriétaires de demeures ou de châteaux historiques accueillant du public se sont retrouvés samedi 29 juin au Domaine de Bois-Hérault, à l'occasion des 100 ans de l'association Demeures histo-

riques.

Créée en 1924 par Joachim Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry (Touraine), reconnue d'utilité publique en 1965, la plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant rassemble 3 000 propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, et partage avec le grand public, son histoire. Elle fait également face à de nouveaux défis que sont « la protection de l'environnement, le financement et la transmission ».



Les membres normands du conseil d'administration des Demeures historiques. Le Bulletin



L'exposition des 100 ans de la Demeure historique a été présentée dans les communs du Domaine de Bois-Hérault, où les propriétaires du lieu ont accueilli les membres normands de l'association. Le Bulletin

ronnement, le financement et la transmission ».

À l'occasion de ce centenaire, l'exposition La Demeure historique : 1924-2024, 100 ans de passion, d'innovation, de transmission, a été inaugurée simultanément dans 13 monuments emblématiques

de France. Pour l'antenne normande, c'est le domaine de Bois-Hérault qui a été retenu.

79 adhérents en Seine-Maritime

« C'est une marque d'amitié, de soutien, d'engagement formidable que vous

avez envers les monuments. Ces châteaux font la fierté de la Normandie », a noté Édouard de Lamaze, lors de son discours d'accueil des membres normands de la Demeure historique. L'association compte 354 adhérents en Normandie, dont 79 en Seine-

Maritime. Parmi eux, notons, le Château d'Ernemont-sur-Buchy, le Jardin des sculptures de Bois-Guilbert et le Domaine de Bois-Hérault. Le château de Vascoeuil, entre la Seine-Maritime et l'Eure en fait également partie.

« Nous sommes heureux d'être chez Priscilla », a souligné le maire de Bois-Hérault, mettant en avant tout le travail accompli depuis des années par son épouse pour faire vivre le Domaine.

Passion, innovation et transmission

Isabelle d'Harcourt, déléguée régionale Normandie, insiste : « autour de ce centenaire, nous développons trois valeurs : la passion, l'innovation et la transmission », tout en rappelant que l'histoire de l'association se résume « en 100 ans de combat ».

Catherine Morin-Desailly, présidente des rencontres de la bibliothèque Gabriel de Broglie, a précisé : « Le patrimoine est composé à 50 % de patrimoine privé ».

ASSOCIATION LA DEMEURE HISTORIQUE

L'emblématique Villa Rivière pour célébrer le centenaire

Comme dans 12 autres régions à travers la France, la Villa Rivière de Saint-Paul a été retenue à La Réunion pour accueillir une exposition retraçant les 100 ans de l'association «La demeure historique». Rencontre avec des propriétaires privés et passionnés, qui ouvrent au public les portes du patrimoine habité.

L'association La Demeure Historique, fondée en 1924, regroupe les acteurs privés du patrimoine, gestionnaires de monuments ou jardins remarquables en France. Ils sont plus de 5 000 adhérents à l'échelle nationale, dont quelques-uns des 90 que dénombre La Réunion dans son ensemble.

« Il s'agit de lieux classés ou inscrits, que l'association se propose de fédérer autour de l'intérêt commun de la défense du patrimoine », souligne Marin Rivière, délégué régional de l'association, et propriétaire de la Villa Rivière située dans le centre de Saint-Paul.

Si ce n'est pas le cas de toutes les propriétés, la vénérable case saint-pauloise érigée à la fin du XVIII^e siècle accueille tout au long de l'année plusieurs milliers de visiteurs. « C'est une volonté forte de notre part de pouvoir montrer à un large public que le patrimoine privé reste vivant. Nous avons par exemple mis en place un programme à destination des scolaires de tous âges sur l'île, avec un format de visite adapté ».

Une accessibilité rare, qui permet à la case créole et à ses propriétaires de faire partie du réseau des «Audacieux du patrimoine». « Nous sommes 120 sur le territoire national à avoir créé une activité économique centrée autour des visites et de l'ouverture au public ». Loin d'être une généralité, le dispositif aspire à créer une dynamique entre la population et les lieux chargés d'histoire qui composent son territoire. « Ce n'est pas toujours évident pour les privés,

car on a tous une vie et des métiers. Si beaucoup de sites n'ouvrent leurs portes qu'à l'occasion des journées du patrimoine, ils restent aussi des lieux familiaux jermés le reste de l'année ».

À travers les initiatives portées par l'association, de nombreux circuits ont été développés à différentes échelles. « On essaie de prouver qu'il n'y a pas que les châteaux de la Loire en France, mais aussi beaucoup de lieux historiques chargés d'histoire et de mémoire comme avec la route des cases créoles «pour notre île».

Préserver et partager

En marge de l'image d'Épinal du propriétaire rentier, c'est une tout autre réalité qui se dessine au sein de l'association qui réunit des univers très différents et des passionnés d'horizons variés. « Que l'on rachète, que l'on hérite, que l'on investisse... il y a de nombreux défis à relever pour les propriétaires privés qui renouvellent ou entretiennent les bâtis et participent aussi à maintenir tout un tissu économique et des savoir-faire spécifiques ».

Exemple tout simple à La Réunion, avec l'usage des bardeaux (tuiles en bois) pour les toitures ou les façades des vieilles cases créoles typiques. « Il reste un bardeautier en exercice sur l'île, qui est d'ailleurs débordé de travail ».

Une notion de préservation des métiers et savoirs ancestraux, qui ne se cantonne pas qu'aux activi-



Depuis sa construction à la fin du 18^e siècle, la Villa Rivière est restée en mains privées. Elle a été ouverte à la visite pour la première fois en 2008.

tés économiques et techniques. « Nous avons la chance de compter à La Réunion le jardin de la Vallée heureuse, au Brûlé. Un jardin créole protégé, qui recense en son sein des espèces rares et remarquables ».

Le jardin de la villa Rivière s'orne également pour sa part d'un jardin aromatique et de quelques essences bien spécifiques, comme le cannellier de Bourbon ou les kumquats ronds. Les travaux de restauration qui se sont étalés sur une quinzaine d'années, ont remis sur pied et dans les règles de l'art cette villa à deux étages de style néoclassique, et son superbe boucan. Dépendances comme jardins sont d'ailleurs inscrits, au même titre que la villa, aux monuments historiques depuis 1990.

Un écrin emblématique qui accueillera pour un mois au moins l'exposition retraçant la vie et l'activité de l'association La demeure historique, qui fête cette année son centenaire.

Clin d'œil à l'actualité, c'est en 1996 que celle-ci avait participé au lancement du premier guide des «châteaux et vieilles maisons de France ouverts au public». Une date qui coïncidait avec l'arrivée au pouvoir de l'historique Front populaire, et la généralisation des congés payés. De quoi donner du temps libre à la population pour découvrir à l'époque le patrimoine national. Faut-il s'attendre à un nouveau regain d'intérêt généralisé après le 7 juillet prochain ? Aucune consigne de vote n'a été donnée hier aux sympathisants de l'association, présents pour l'inauguration de l'exposition...

D.K.

Plus d'infos sur www.lademeurehistorique.com



Marin Rivière, propriétaire et délégué régional de l'association La demeure historique, a inauguré l'exposition qui emmène et ramène le visiteur sous la varangue privée située à l'arrière de la demeure.



Le boucan, située à l'arrière de la maison principale, accueille une partie de l'exposition qui se poursuit sous la varangue fermée située au premier étage de la villa.



Arbres fruitiers ou à épices, plantes aromatiques ou médicinales, fleurs... Le jardin créole qui entoure la villa compte quelques essences particulièrement rares.

L'exposition du centenaire

En quinze panneaux illustrés, l'exposition accessible à partir de demain en marge d'une visite de la Villa Rivière propose de parcourir à travers la reproduction d'archives l'histoire de l'association La demeure historique et les enjeux et défis auxquels font face les propriétaires gestionnaires d'édifices

remarquables. Que ce soit des châteaux, abbayes, hôtels, villas ou encore jardins.

Au fil de l'histoire, l'exposition vous emmènera du jardin aromatique à la varangue du premier étage, en passant par le boucan.

Visite guidée (incluant l'exposition) : 10€ pour les adultes et 6€ pour les enfants

À Pleugueneuc, le château de la Bourbansais en perpétuels travaux

Le propriétaire du château de la Bourbansais (Ille-et-Vilaine) et président de l'association La demeure historique, Olivier de Lorgeril, se confie sur son devoir de conservation du patrimoine et sur la manière dont il réalise ses travaux de restauration.

Il faut savoir que, dans un domaine comme celui de la Bourbansais, datant du XVI, XVII et XVIIIe siècles, classé aux Monuments historiques, il y a toujours des travaux importants à réaliser, intervient [le propriétaire et président de l'association La demeure historique. Olivier de Lorgeril](#).

Son père et ses grands-parents avant lui ont réalisé un certain nombre de campagnes de restauration. Cependant, la situation financière se complique à partir des années 1980 et les travaux se raréfient. Lorsque je reprends le flambeau dans les années 2000, je fais le pari de développer l'activité touristique du parc zoologique, afin de relancer par la suite des travaux d'entretien du château.

« Une belle réalisation zoologique »

L'entrepreneur souhaite transformer l'image du zoo. J'ai eu la volonté de faire évoluer la collection animale de ma grand-mère en véritable parc zoologique. Pour cela, il a fallu beaucoup investir durant plusieurs années au niveau zoologique et dans l'activité touristique, m'obligeant malheureusement à délaisser un peu le château.

Une fois l'activité touristique réamorcée, il décide de scinder ses investissements. Tous les ans, nous mettons en place une belle réalisation zoologique, car c'est le poumon de l'activité, mais notre devoir est de remettre en avant les campagnes de restauration et d'entretien de notre patrimoine.

100 m de mur restaurés

Olivier de Lorgeril a mis seize ans pour effectuer la restauration de la toiture du château de la Bourbansais. Nous en avons profité pour isoler la demeure par un procédé biosourcé de laine de bois compressé, qui est mis sous la charpente. Nous avons aussi pour objectif d'entreprendre des travaux des communs.

Malheureusement, le mur de l'enceinte du jardin s'effondre. « **Un matin, j'ai vu 20 m de mur s'écrouler. En cinq ans, nous aurons remis en état l'intégralité des 100 m de mur. Fin 2024, nous aurons effectué notre 3e tranche** ».

Une serre pour le jardin potager

Le propriétaire en profitera également pour adosser au pan de mur une serre qui sera utilisée pour le jardin potager, comme vingt ans auparavant. À l'intérieur, nos productions pour le potager seront réalisées. L'objectif est aussi d'apprendre au public à faire son semis, des boutures, ou replanter à la bonne saison. Ce sera un outil touristique et pédagogique pour les enfants, qui rentre dans le cadre de la nouvelle animation Du potager à l'assiette.

Dans ce même contexte, Olivier de Lorgeril a effectué récemment la restauration de cuisine du château. L'animation débutera début juillet. Le jardinier en chef prendra en charge les visiteurs par petits groupes pour faire une présentation des cultures du potager. Après un déjeuner et une visite de la cuisine du château, ils travailleront avec un chef cuisinier les produits et repartiront avec.

Un patrimoine vivant

L'ensemble de ces travaux de restauration a été effectué en collaboration avec la Direction générale des affaires culturelles (Drac) et l'architecte en chef des Monuments historiques.

Personnellement, je n'aime pas le terme châtelain, je préfère qu'on parle de propriétaire gestionnaire de monument historique privé. Posséder un monument classé, c'est beaucoup de contraintes, avec des réglementations particulières. On parle aujourd'hui de patrimoine vivant, incarné par des familles et des passionnés qui y habitent. C'est dans ce cadre que l'association aide les 3 000 adhérents, propriétaires d'un monument historique. Sans cet accompagnement, à mon sens, beaucoup abandonneraient. Et que deviendrait alors tout ce patrimoine ?

Pour le centenaire de La demeure historique, une exposition retraçant l'historique de l'association a été inaugurée au château de la Bourbansais et simultanément dans douze autres monuments emblématiques, samedi 22 juin 2024.



Dernièrement, Olivier de Lorgeril a restauré la cuisine du château, qui servira à la nouvelle animation Du potager à l'assiette.

Ouest-France

La Demeure historique : une exposition temporaire à ne pas manquer



La Demeure historique se tient au château jusqu'au 10 juillet.

Le château accueille actuellement une exposition temporaire - jusqu'au 10 juillet inclus seulement - consacrée à *La Demeure historique*. L'association, qui fête ses 100 ans en 2024, a été créée par Joachim Carvalho, restaurateur du château de Villandry. Elle a pour but d'aider et de conseiller les propriétaires de monuments historiques privés dans leurs démarches et travaux. Tableaux explicatifs, kakémonos, film, sont proposés dans la grande salle de réception.

L'exposition est sous couvert de l'office de tourisme - OT - de Bruyères, Vallons des Vosges et du propriétaire lui-même. Elle se visite tous les jours, de 14 h à 18 h, mais seulement jusqu'au 10 juillet inclus. Se présenter à la grille située allée du Château, et les guides viendront chercher les personnes souhaitant voir cette expo, au tarif de 6 et 8 €.

Edition : Juillet - septembre 2024

P.34-35

Famille du média : Médias régionaux
(hors PQR)

Périodicité : Trimestrielle

Audience : N.C.

Journaliste : -

Nombre de mots : 761

HORIZONS PERIGORD

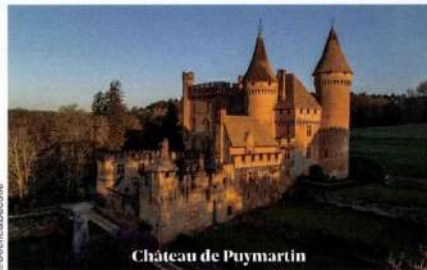


BELLES PIERRES



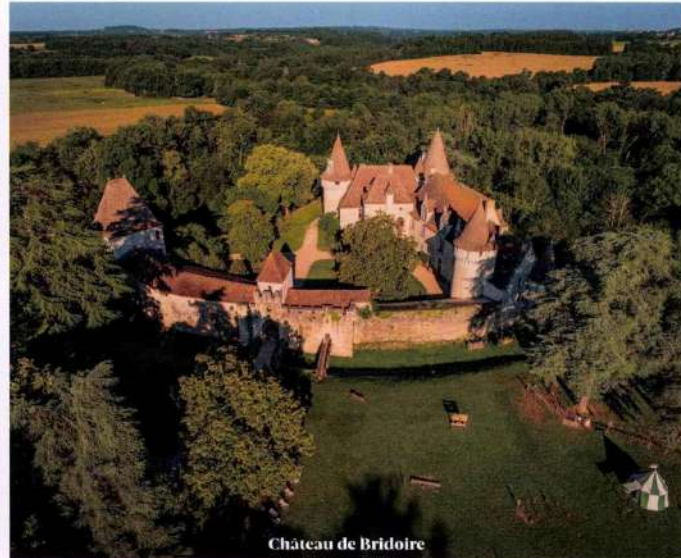
©Olivier Anger

Tyrignac et ses jardins



©Délia Decollet

Château de Puymartin



©Dans les nuages

Château de Bridoire

LA DEMEURE HISTORIQUE

souffle ses 100 bougies

Représenter et accompagner les propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés

La Demeure Historique, la plus ancienne association française consacrée au patrimoine habité et vivant, qui rassemble pas moins de 3 000 propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, fête son anniversaire avec une exposition ouverte à tous, le lancement d'un observatoire sur le développement durable et un concours photo...

Avouons-le : qui n'a pas un jour rêvé d'être propriétaire d'un magnifique château ou d'une noble demeure ? Mais on ignore bien souvent que gérer un tel bien n'est pas une mince affaire.

Des outils créés par des experts

Informers, représenter, protéger et accompagner les propriétaires : telle est la vocation de l'association La Demeure Historique, qui fête donc ses 100 printemps cette année.

Parce que la gestion d'un monument historique exige des connaissances très larges et une technicité toujours croissante, les experts de La Demeure Historique élaborent et mettent à la disposition de ses membres divers outils. Par ailleurs, grâce à son expertise et à sa représentativité, l'association mène des actions auprès des décideurs politiques

et des acteurs de la filière du patrimoine pour faire entendre la voix des propriétaires, les représenter et, le cas échéant, les protéger au mieux.

En plus de la revue *Demeure Historique*, l'association édite des guides et des fiches techniques qui abordent de nombreux thèmes liés à ce type de gestion : travaux, sécurité et accessibilité, protection et label, organisation juridique, transmission, fiscalité, financement, écoresponsabilité, emploi, tourisme ou encore éducation artistique et culturelle.

Des actions sur le terrain

Dans chacune des 13 régions du territoire métropolitain, des délégués régionaux ou départementaux servent d'interface pour les membres. Ces correspondants organisent des événements tout au long de l'année pour rassembler les propriétaires et sensibiliser le public. Ils sont aussi là pour prodiguer



Château de Saint Germain du Salembre

©Pierre Bouchilloux

BELLES PIERRES

CE FUT JOACHIM CARVALLO, PROPRIÉTAIRE DU CHÂTEAU DE VILLANDRY (INDRE-ET-LOIRE), QUI CRÉA L'ASSOCIATION EN 1924.

UNE ORGANISATION DONT LE BUT ÉTAIT ALORS « DE RECHERCHER, D'Étudier ET DE FAIRE CONNAÎTRE TOUS LES IMMEUBLES, CHÂTEAUX, MAISONS AVEC LEURS PARCS ET JARDINS OFFRANT UN CARACTÈRE HISTORIQUE OU ARTISTIQUE ET DE FACILITER TOUT CE QUI PEUT ÊTRE DE NATURE À EN ASSURER LA DÉFENSE, LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR CONFORMÉMENT AUX TRADITIONS DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE ».

des conseils et orienter les membres qui font face à des difficultés.

« En tant que propriétaire-gestionnaire, on se sent parfois un peu perdu, confie Christophe Mangé, propriétaire du château de Saint-Germain-du-Salembre et délégué Dordogne-Périgord de l'association. La Demeure Historique est à mon sens la seule association compétente sur le sujet, celle qui possède la meilleure expertise. Elle propose des formations très pointues sur les aspects fiscaux et économiques très particuliers, sur la communication, l'accueil du public ou sur la transmission des biens. Chaque demeure a ses propres spécificités et problématiques. L'association facilite donc la mise en rapport des gens qui ont plus ou moins les mêmes afin d'échanger sur leurs expériences. »

Exposition & développement durable

En juin, l'exposition *La Demeure Historique : 1924-2024 – 100 ans de passion, d'innovation, de transmission* a été inaugurée simultanément dans les 13 régions de France, dans 13 monuments adhérents accessibles au public – dont le château Soutard à Saint-Émilion, à quelques encablures du Périgord. Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine du développement durable, l'observatoire « Monuments historiques et développement durable » sera lancé le 8 octobre prochain au Collège des Bernardins, à Paris. Un observatoire dont l'enjeu est d'élaborer de nouveaux indicateurs et outils pour évaluer la durabilité des monuments habités, quantifier leur apport et proposer des dynamiques permettant de le renforcer. ■

Jusqu'au 22 septembre
**CONCOURS PHOTO
MONUMENTS HISTORIQUES
& BIODIVERSITÉ**



À l'occasion de son centenaire, La Demeure Historique organise, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), un grand concours photo réservé aux photographes amateurs passionnés. Le thème : « Monuments historiques et biodiversité ». En organisant cette action qui s'adresse à tous, l'association entend contribuer à sensibiliser à la richesse de la biodiversité qui entoure tous les monuments et

jardins historiques français, véritables petits conservatoires d'espèces animales et végétales.

Les prix seront remis aux gagnants régionaux et nationaux à l'occasion du Congrès national de La Demeure Historique organisé le 6 décembre 2024 au château de Bagatelle à Paris. Les photographies lauréates, régionales et nationales, seront exposées dans le cadre d'une exposition organisée lors de ce même congrès.

Formulaire de participation et règlement sur le site www.demeure-historique.org.

L'association de la Demeure Historique : de 1924 à 2024, un engagement pour que la France demeure

100 ans ! Olivier de Lorgeril, président de la **Demeure Historique**, ne cache pas sa joie durant son discours de lancement du centenaire de l'association (1924-2024) ce vendredi 31 mai. Ce sont plus de 700 personnes venues de toute la **France**, mécènes ou propriétaires de demeures privées, membres de l'association, qui se sont retrouvées au cœur de la splendide demeure du **Château de Villandry (Touraine)**, là où cette fabuleuse aventure a commencé autour du visionnaire **Joachim Carvalho**. Entre satisfaction des projets accomplis durant ce siècle et défis à affronter pour le prochain, la **Demeure Historique** veut poursuivre son rôle d'acteur majeur dans la protection et la valorisation du patrimoine en **France**.



De la **Bretagne** en passant par la **Loire**, le **Nord** mais aussi les **outre-mers**, la **France** recèle un patrimoine historique riche et divers. « *Les visiteurs étrangers ne viennent pas pour notre maîtrise des langues* » souligne, ironiquement, **Stéphane Bern**, invité d'honneur du centenaire. La **France**, première destination touristique mondiale, attire au contraire pour son patrimoine hors du commun. C'est donc « *un devoir moral de l'entretenir* » poursuit l'animateur.

Les applaudissements sont nourris. Les centaines de *propriétaires-gestionnaires* de demeures patrimoniales, comme ils sont appelés au sein de l'association, reconnaissent l'engagement sans faille du très médiatique présentateur de **Secrets d'Histoire** sur l'audiovisuel public. « *Nous avons besoin de vous* » lance **Olivier De Lorgeril**, conscient de l'aura médiatique de son invité.

Bien que reconnue d'utilité publique, l'association peine encore à réellement peser. La faute à une communication institutionnelle parfois peu visible, mais aussi un manque de coordination entre les différents propriétaires et gérants des demeures patrimoniales et historiques que l'association représente et promeut. La présence de l'instigateur du **Loto du patrimoine** apparaît donc comme salvatrice. En 7 ans, **Stéphane Bern** a pu récolter près de 300 millions d'euros, permettant

de sauver 875 monuments. Des chiffres qui font rêver l'auditoire !

Au commencement, des ruines

Mais qui sont ces *propriétaires-gestionnaires* ? A la tête de châteaux, de manoirs, d'anciennes fermes, les 3000 membres de la **Demeure Historique** sont des hommes et des femmes, héritiers ou investisseurs de lieux historiques, classés ou non.

Tous souhaitent quelque part marcher dans les pas de **Joachim Carvallo** . Ce médecin d'origine espagnole est le symbole de la **Demeure Historique** . Persuadé que la préservation du patrimoine historique est une nécessité, il fonde, il y a 100 ans donc, cette association.

Novateur dans son approche, il estime que la préservation du patrimoine a pour corollaire sa valorisation. « *Le capital artistique de la France n'est pas suffisamment connu* » estimait-il à l'époque. Dès lors, il voit dans l'ouverture au public de ces demeures historiques, un double levier permettant d'assurer, d'une part, leur promotion et leur connaissance par le grand public et d'autre part, leur conservation par les entrées payantes des visiteurs.

Le procédé nous semble aujourd'hui évident. Pourtant, au début du XXe siècle face à un **Château de Villandry** en « *état d'abandon* », il fallait être profondément passionné et assuré de son entreprise pour lancer ce projet.





Le dévouement sans relâche de **Carvallo** et son amour pour l'Histoire de **France** , dont le reflet le plus net sont les monuments patrimoniaux, forcent le respect. Un bel hommage lui est rendu pour ce centenaire : en organisant ce dernier au coeur de sa demeure restaurée par ses soins, une « *évidence* » pour **de Lorgeril** ; mais aussi en présentant une exposition élogieuse de son oeuvre, au travers de ses réalisations et des engagements menés par son association durant ces années.

Alix de Guitaut-Vienne , commissaire de l'exposition, nous plonge dans la vie quelque peu méconnue de ce passionné d'art espagnol. On suit son parcours, de son arrivée à **Villandry**, à ses influences artistiques notamment l'art *hispano-mauresque* qu'il découvre à l' **Alcazar de Séville** qui ont façonnées les désormais célèbres jardins de sa demeure des bords de **Loire** .



Inaugurée par **Stéphane Bern** et le Président de l'association, cette exposition se veut itinérante. Elle sera donc présentée, simultanément, dans différentes demeures tenues par des membres de l'association.

Succès nombreux, soutiens coûteux



Derrière ces scènes de joie et ces célébrations, le Président de l'Association souligne néanmoins la « raréfaction » des aides aujourd'hui. Il vante ainsi le modèle de la **Demeure Historique** qui parie avant tout sur la propriété privée pour faire valoir les joyaux du patrimoine français.

Deux membres normands de l'association soulignent, en ce sens, que la propriété en tant que concept juridique, a joué le rôle d'une véritable « *oeuvre sociale* », bâtissant la **France** telle que nous la connaissons aujourd'hui. « *Certains diront que c'est un paternalisme dévorant* » anticipent-ils. Pourtant, ce modèle a permis l'éclosion d'un véritable « *art de vivre à la française, que nous tentons toujours de suivre* » soulignent-ils.

Raison de plus, selon eux, pour soutenir ces différents lieux chargés d'histoire. Pour ce faire, trois types de financements ont été mis en évidence par la **Demeure Historique**. Il y a tout d'abord le *financement public*, celui de l'Etat ; l'association assure un suivi et une aide concrète pour l'ensemble de ses adhérents de la demande de financement, à son effectivité.

Ensuite, vient le *mécénat* ; un pan important qui doit constamment être développé. Il complète le troisième axe, celui du *financement par les visiteurs*. Primordial, ce dernier est encouragé par l'association qui propose à ses adhérents différentes formations, clefs en main, permettant de comprendre comment « *ouvrir une boutique souvenirs* » par exemple.

Sur la question des visiteurs et de l'attractivité des demeures, **Jean-Louis Remilleux**, producteur de l'émission **Secret d'Histoire** et propriétaire du **Château de Digoine (Bourgogne)**, souligne l'importance de proposer des événements au sein des lieux historiques. « *Il faut faire vivre vos demeures* » invite-t-il, en s'adressant à une assemblée conquise.

Comme tous les primo-accédants de demeures historiques, ce dernier a dû batailler pour exister : nouer des liens avec les différents pouvoirs publics, organiser des événements, inviter la presse... Et l'acharnement ne paie pas nécessairement ! Ainsi,

« je n'ai toujours pas de panneau sur l'autoroute » raconte-t-il, après avoir pourtant « reçu près de sept préfets, mais aussi des sous-préfets, présidents de régions et de départements qui m'ont tous assurés que : « c'était fait ! ».

L'anecdote fait mouche : les rires sont nombreux dans la salle. Néanmoins, les regrets sur le peu de soutien que manifestent parfois les différents organes de l'Etat, sont bien présents. **Marie-Caroline Soavina**, représentante de l'association en **Ile-de-France**, ou bien ce couple *propriétaire-gestionnaire* d'une forteresse dans l'**Indre**, font ainsi part d'une certaine lassitude.

Cependant, malgré ces quelques ombres au tableau, cette journée démontre que « nous sommes porteurs de valeurs d'inclusion et de bienveillance » souligne la déléguée francilienne. **Serge Lacaze**, propriétaire du **Château de Montautre à Fromental (Haute-Vienne)**, abonde en ce sens. Ce dernier rappelle, par ailleurs, que « nos actions font vivre la collectivité » et apportent tout autant aux touristes qu'aux locaux. « La passion et l'amour du lieu appartiennent à tous » conclut-il, prenant l'exemple d'une « **Journée Gauloise** (une journée à thème), où 18 bénévoles sont venus m'aider pour l'occasion dans mon château ».

Ancrée dans l'Histoire, tournée vers l'avenir

Et la suite ? Le Président de l'**Orgeril** l'assure : « les défis ne manquent pas » et la motivation de l'ensemble des membres reste intacte. Ce dernier relève trois axes principaux : la « transmission » et le « financement », deux points qui sont dans la continuité de l'action de l'association depuis sa création ; le troisième point, celui du « défi de la transition énergétique et écologique » est, en revanche, novateur.

C'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures confitures. La **Demeure Historique** se veut ainsi être une boussole, en ces temps troublés, face à la question écologique. Grâce à ces demeures qui « incarnent la durabilité, les matériaux naturels, le circuit court » liste le Président, l'association a la capacité de faire valoir un véritable savoir-faire, une expertise de terrain.

En ce sens, pour s'appuyer sur ce laboratoire à ciel ouvert qui regroupe des milliers de lieux à travers l'ensemble de l'Hexagone donc des climats et des milieux naturels différents -, un **Observatoire « Monument historique et développement durable »** est annoncé, chapeauté par l'universitaire **Grégory Quenet** de l'université **Paris-Saclay**. L'entité aura pour objectif de relever les différents points qui pourraient être améliorés, afin de réaliser la mutation éco-responsable des différentes demeures de l'association.

Ancrée dans l'Histoire mais résolument tournée vers l'avenir, la **Demeure historique** compte en effet profiter de son expérience et de son union pour encourager un développement où ambitions de rentabilité et d'écologie se mêlent autour d'une promotion d'un modèle de « *slow-tourisme* ». Depuis 2021 et la création du **Passeport des Demeures Historiques**, l'envie de l'association de s'ouvrir et de se faire connaître en créant des synergies entre les domaines, est réelle.

Le projet doit dorénavant être poursuivi et accéléré pour permettre de faire rayonner l'ensemble de ces demeures à hauteur de leur contribution économique potentielle. « 1 euro investi est égal à 24 euros récoltés » souligne ainsi **Olivier De Lorgeril**. Le *multiplieur keynésien* aux accents patrimoniaux est à portée de main. La **Demeure Historique** n'attend que son **Roosevelt**.



Gabriel Moser

100 ans de l'association de la Demeure Historique au Château de Villandry le 31 mai 2024, un événement sous le haut patronage de Monsieur **Emmanuel Macron**, président de la République et sous le parrainage du ministère de la Culture et de sa ministre, **Rachida Dati**.

Président de l'association : **Olivier de Lorgeril**, propriétaire-gestionnaire de **La Bourbansais (Ille-et-Vilaine)**. **Présences notables de** : **Stéphane Bern**, animateur et invité d'honneur, **Louis Carvallo**, propriétaire du **Château de Villandry** et du marquis **Henri-François de Breteuil**, président de l'association de 1982 à 2002, membre et président d'honneur.

Du 31 mai au 31 octobre 2024, l'exposition **La Demeure Historique : 1924-2024, 100 ans de Passion, d'Innovation, de Transmission** est présentée au **Château de Villandry**.

Château et Jardins de Villandry, 3 rue Principale, 37510 Villandry.

Du 23 juin au 31 octobre 2024, exposition à retrouver dans 13 autres demeures membres.

Liste complète sur le site de l'association : <https://www.demeure-historique.org/>

100 ans de la Demeure Historique : un siècle de sauvegarde de notre patrimoine



Fondée en 1924, l'association de la Demeure Historique fête cette année son premier siècle d'existence. Cet organisme, reconnu d'utilité publique en France depuis 1965, *« accompagne et conseille les acteurs du patrimoine que sont les propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés dans leur mission d'intérêt général de préservation et de transmission »*. C'est ainsi plus de 3.000 monuments (manoirs, châteaux, abbayes, ateliers, hôtels particuliers, jardins et demeures remarquables) qui sont sous la protection de la Demeure Historique et sont visités par pas moins de neuf millions de visiteurs chaque année.

Une association de bons conseils

Afin d'aider au mieux les courageux propriétaires qui s'engagent dans le dur labeur de protéger et sauvegarder notre patrimoine français, la Demeure Historique propose à ses membres de nombreux et précieux conseils. Ces derniers portent sur la gestion des monuments historiques demandant des connaissances et une technicité croissante tant juridique que pratique au fil des décennies. Elle peut également s'accompagner d'aide à la création d'un modèle économique viable afin de permettre aux propriétaires de respirer financièrement et de continuer à entretenir leur bien sans risquer la banqueroute.

Fort de son expérience, la Demeure Historique est aussi en position pour agir avec l'État et ses représentants en les sensibilisant au besoin de sauvegarder et valoriser le patrimoine. Ceci s'illustre à travers notamment la lutte acharnée contre l'implantation abusive d'éoliennes qui défigurent notre territoire mais aussi en permettant le classement de certains édifices remarquables à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques instauré en 1927.

La Demeure Historique est consciente de l'importance de la transmission, non pas seulement du savoir auprès des publics, mais aussi des monuments eux-mêmes afin que ces derniers puissent passer de propriétaire en propriétaire sans jamais périr. Ainsi, selon le président de l'association, Olivier de Lorgeril, *« la passion et l'innovation sont au cœur de la transmission. Transmission générationnelle bien sûr mais également transmission en direction de tous les publics. La force de la Demeure Historique réside dans sa capacité à accompagner, représenter et transcender l'énergie des femmes et des »*

hommes qui se battent pour ces lieux de vie et de partage ».

Un bel anniversaire

Afin de célébrer ce siècle passé au service du patrimoine, la Demeure Historique s'est réunie au sein du splendide château de Villandry, en Touraine et de ses magnifiques jardins, le 31 mai 2024. Le choix de ce lieu était loin d'être anodin. En effet, l'arrière-grand-père de l'actuel propriétaire, Joachim Carvallo, fut le fondateur de l'association en 1924. Ainsi Henri Carvallo a accueilli avec joie les nombreux représentants et délégués régionaux ainsi que départementaux de la Demeure Historique. Étaient présent également de nombreuses personnalités et mécènes qui sensibilisent les Français à notre Histoire mais participent aussi financièrement à la sauvegarde patrimoine. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer notamment Monsieur Patrimoine alias Stéphane Bern ou encore le Groupe Dassault Histoire et Patrimoine.

À cette occasion, fut aussi inaugurée l'exposition « *La Demeure Historique : 1924-2024 - 100 ans de Passion, d'Innovation et de Transmission* ». Cette dernière n'est pas réservée au seul château de Villandry car elle est également visitable dans treize autres monuments emblématiques de nos régions comme le Château de Thoiry en Île de France ou même la Ville Rivière sur l'île de la Réunion. Les célébrations de la Demeure Historique continueront jusqu'à la fin de cette année 2024 et verront le 8 octobre le lancement de l'Observatoire « Monuments historiques et développement durables » au collège des Bernardins à Paris et, le 6 décembre, l'organisation du 100e congrès national de la Demeure Historique au château de Bagatelle à Paris.

Près d'Yvetot. Cet été, le Manoir du Catel se met au vert

Le premier monument historique décarboné de Normandie propose deux parcours en lien avec le développement durable.

Loisirs.

Frédéric Toussaint : "Le public est invité à prendre le temps de déambuler à la découverte de la mare, de certaines espèces végétales comme l'ajonc, l'aubépine, le chêne, le frêne, etc."

A partir de ce mardi 16 juillet, le Manoir du Catel, à Ecretteville-les-Baons, prend ses quartiers d'été. Concrètement, il s'ouvre au public. Cette saison, les visites sont orientées sur la thématique du développement durable. Outre les habituels commentaires sur l'histoire et les différentes étapes du sauvetage et de la restauration de la plus ancienne maison-forte de Normandie, deux parcours extérieurs en lien avec la nature et l'environnement sont proposés. Ils permettent de découvrir le vallon de 20 hectares qui entoure l'édifice médiéval.

"Un havre de biodiversité"

"C'est un havre de biodiversité d'une richesse insoupçonnée. On y aperçoit des chevreuils, des oiseaux, des lapins et bien d'autres animaux. Le développement durable, ce n'est pas seulement les ours polaires ou les panthères dans des contrées lointaines. Nous souhaitons démontrer que l'on peut faire des choses tout près de chez soi", remarque Frédéric Toussaint, propriétaire des lieux.

Pour inciter petits et grands à réfléchir à l'avenir de leur environnement, deux kilomètres d'allées ont été tracés parmi les graminées. Deux parcours sont ainsi dessinés dans le vallon.

L'impasse des énergies fossiles

Le premier est composé d'une dizaine de haltes dédiée à la biodiversité. "Le public est invité à prendre le temps de déambuler à la découverte de la mare, de certaines espèces végétales comme l'ajonc, l'aubépine, le chêne, le frêne ainsi que les talus plantés de hêtres séculaires formant un des plus grands clos-masures du pays de Caux", détaille celui qui a entamé la restauration du manoir en 2000. Sur chaque panneau, le promeneur scanne un QR code qui donne accès à l'écoute d'un texte en lien avec le thème abordé.

Le second circuit est un "parcours concours". Les jeunes participants peuvent y relever les défis des énergies renouvelables. "On emmène les visiteurs dans les impasses des énergies fossiles tout comme dans celles du nucléaire et des éoliennes. On en explique les avantages mais aussi les inconvénients. On ouvre l'esprit sur d'autres solutions et surtout on les invite, grâce à un questionnaire, à imaginer les énergies de demain. Les meilleures propositions seront récompensées à l'occasion d'une remise des prix lors des Journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre", détaille le propriétaire.

Pour compléter cette découverte extérieure, une exposition de photographies, consacrée à la beauté des végétaux et notamment des graminées, est installée dans la salle de réception où le film sur la restauration est également diffusé. C'est une passerelle vers le concours photo "Monuments historiques et biodiversité" organisé par la Demeure Historique à l'occasion du centenaire de cette association. Les meilleures photos seront sélectionnées par un jury et mises à l'honneur sur Instagram, voire exposées, en fin d'année, à Paris.

Du miscanthus pour se chauffer

Le développement durable, le Manoir du Catel en parle certes mais aussi l'applique. Frédéric Toussaint a fait le choix de chauffer l'ensemble du monument grâce au miscanthus, une graminée originaire d'Asie, proche du roseau, produit sur place. "Cette plante dépolluante aux multiples vertus qui ne nécessite aucun intrant pendant les 20 ans de son cycle de développement, assure un couvert des sols en hiver et constitue un refuge pour nombre d'animaux. Elle possède un bilan carbone exceptionnel", justifie-t-il.

Tarif unique : 7,50 euros. Gratuit pour les moins de 15 ans.





VALLEROIS-LE-BOIS

Le centenaire des Demeures historiques



Les participants en costumes d'époque.

Les acteurs et membres actifs de l'association La Demeure historique se sont rendus au château de Bazoche en Bourgogne. Créée en 1924, l'association accompagne les propriétaires privés et gestionnaires de monuments et châteaux, manoirs, abbayes, jardins... pour une valorisation de leur patrimoine. Elle compte 3 000 adhérents en France, dont le propriétaire du château de Vallerois, Jean-Paul Borsotti.

Les acteurs de cette association sont porteurs de quatre buts : préserver, transmettre, partager et innover. Ils sont sensibles aux bonnes pratiques vertueuses du monde actuel, concernant les financements, les reconstructions

ou aménagements, la préservation de la biodiversité, une activité économique et touristique en lien avec les paysages dans lesquelles s'inscrivent les mesures d'un tourisme familial.

Afin de mieux faire connaître l'association, un document « topo guide passeport » rassemblant les demeures, leurs propriétaires et leurs spécificités : accueil du public, restauration, hôtel, outils pédagogique, espace biodiversité, reconstitutions historiques. Ce guide sera diffusé dans les offices du tourisme, aux hébergeurs. Il permettra aux six premières visites tamponnées de recevoir des cadeaux.

Marc Barra (CLP)

Exposition de véhicules anciens au château de Meauce Château de Meauce Saincaize-Meauce

Exposition de véhicules anciens au château de Meauce Château de Meauce Saincaize-Meauce, samedi 21 septembre 2024.

Exposition de véhicules anciens au château de Meauce 21 et 22 septembre Château de Meauce Parking à l'entrée du château de Meauce.

Dates et horaires de début et de fin (année mois jour heure) :

Début : 2024-09-21T14:00:00+02:00 2024-09-21T18:00:00+02:00

Fin : 2024-09-22T14:00:00+02:00 2024-09-22T18:00:00+02:00

La Fédération française des véhicules d'époque (FFVE) en partenariat avec le château de Meauce, propose une présentation de véhicules d'époque samedi 21 et dimanche 22 septembre de 14h à 18h. Les clubs et adhérents de la FFVE viendront exposer leurs véhicules devant le château et sous la double allée de tilleuls.

Cette exposition, organisée en partenariat avec la Demeure historique et le château de Meauce doit permettre au plus grand nombre d'apprécier la qualité, la diversité et l'ingéniosité des véhicules exposés et leur place dans le patrimoine roulant en France. Les propriétaires seront heureux de partager avec le public les particularités de leur véhicule.

Une buvette et une petite restauration seront disponibles sur place.

Vous aurez également la possibilité de visiter le château à cette occasion.

Château de Meauce 52 Meaucé 58470 Saincaize-Meauce Saincaize-Meauce 58470 Nièvre Bourgogne-Franche-Comté
<http://chateaudemeauce.com>

La Fédération française des véhicules d'époque (FFVE) en partenariat avec le château de Meauce, propose une présentation de véhicules d'époque samedi 21 et dimanche 22 septembre de 14h à 18h. Les clu...

© Fédération française des véhicules d'époque



DÉTAILS

Date : 21 septembre 2024 Catégories d'Évènement: [Nièvre](#), [Saincaize-Meauce](#) Évènement Tags: [Château](#) [de](#) [Meauce](#) [Saincaize-Meauce](#)

AUTRES

Lieu Château de Meauce Adresse 52 Meaucé 58470 Saincaize-Meauce Code postal 58470 Ville Saincaize-Meauce
Departement Nièvre Lieu Ville Château de Meauce Saincaize-Meauce Latitude 46.902178 Longitude 3.067075 Latitude
Longitude 46.902178;3.067075



[Visualiser la page source de l'article](#)

À l'assaut des châteaux de Haute-Loire

Du haut de ses 850 mètres, le château de Beaufort qui domine le village de Goudet et la Loire fait figure de nid d'aigle. À ses pieds s'étendent 10.000 ceps de vigne fraîchement plantés, que l'on doit à l'audace de ses propriétaires, Jean-Jacques et Émina Julien.

« Durant plusieurs siècles, les seigneurs de Goudet et de Beaufort ont rendu hommage aux évêques du Puy en leur allouant la jouissance du château, d'un moulin et de vignes. Je fus immédiatement interpellé par cette présence de vignes à Beaufort », se souvient Jean-Jacques Julien.

C'est en consultant un ouvrage que lui avait soufflé l'archiviste Martin de Framond qu'il en a pris connaissance. Il y a trois ans, le couple a donc décidé de planter 1.500 pieds ; la moitié a malheureusement été perdue au printemps 2023. À ce jour, pas moins de 10.000 pieds ceinturent le château : 5.000 seront plantés en novembre.

« Un pari extraordinaire », reconnaît volontiers le châtelain, auquel le caviste ponot, Vincent Legrand, n'est pas étranger. L'altitude aurait pu être un frein au projet, si elle n'était devenue un atout ces derniers mois : on se souvient des gels tardifs qui ont détruit nombre de vignes en Haute-Loire au printemps. Toutefois, si les vignes de Beaufort ont échappé au gel, la coulure ne les a pas épargnées : la floraison s'est mal passée, la récolte sera moindre qu'espérée. L'audace des maîtres du lieu a été jusqu'à n'imposer aucun traitement à la vigne !

« Aujourd'hui, un propriétaire de château entre dans une nouvelle démarche : il ne s'agit pas seulement de s'ouvrir au public, mais d'apporter une valeur ajoutée en donnant une légitimité locale », observe Jean-Jacques Julien.

Les premières bouteilles de vin blanc devraient voir le jour l'an prochain, ce qui fera de Beaufort le seul château à produire du vin issu d'un unique cépage en Haute-Loire.

Cette vocation viticole, qui fait écho au passé, n'est que l'une des nombreuses curiosités qui font le charme du site et ravissent les visiteurs cet été. Il reste encore beaucoup à découvrir sous la conduite des propriétaires qui aiment à partager leur passion pour le patrimoine.

Beaufort est l'un des 19 châteaux à découvrir cette année via l'opération « Passeport des demeures historiques », conduite par l'association La Demeure historique qui réunit les propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, en partenariat avec le Département et la Région. Avec quelque 25.000 visiteurs chaque année, ce « Passeport des demeures historiques » rencontre un véritable succès depuis cinq ans.

Un succès que l'on doit à la dimension sociale, culturelle et économique de ce patrimoine privé et bien sûr, familiale, comme l'explique Gilles Bayon de la Tour, vice-président délégué et propriétaire de l'abbaye de Doue, à Saint-Germain-Laprade.

D'autant que plusieurs animations culturelles devraient drainer les visiteurs : le château de Saint-Romain accueillera une exposition de voitures anciennes et un marché du terroir, Vaux un concert décentralisé du festival de La Chaise-Dieu le 28 août et Valprivas une exposition de peintures de Jean Bertholle du 20 août au 20 septembre.

Pratique. Les 19 châteaux altiligériens font partie de la Route historique des châteaux d'Auvergne. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.route-chateaux-auvergne.org ou sur la plateforme wivisites.

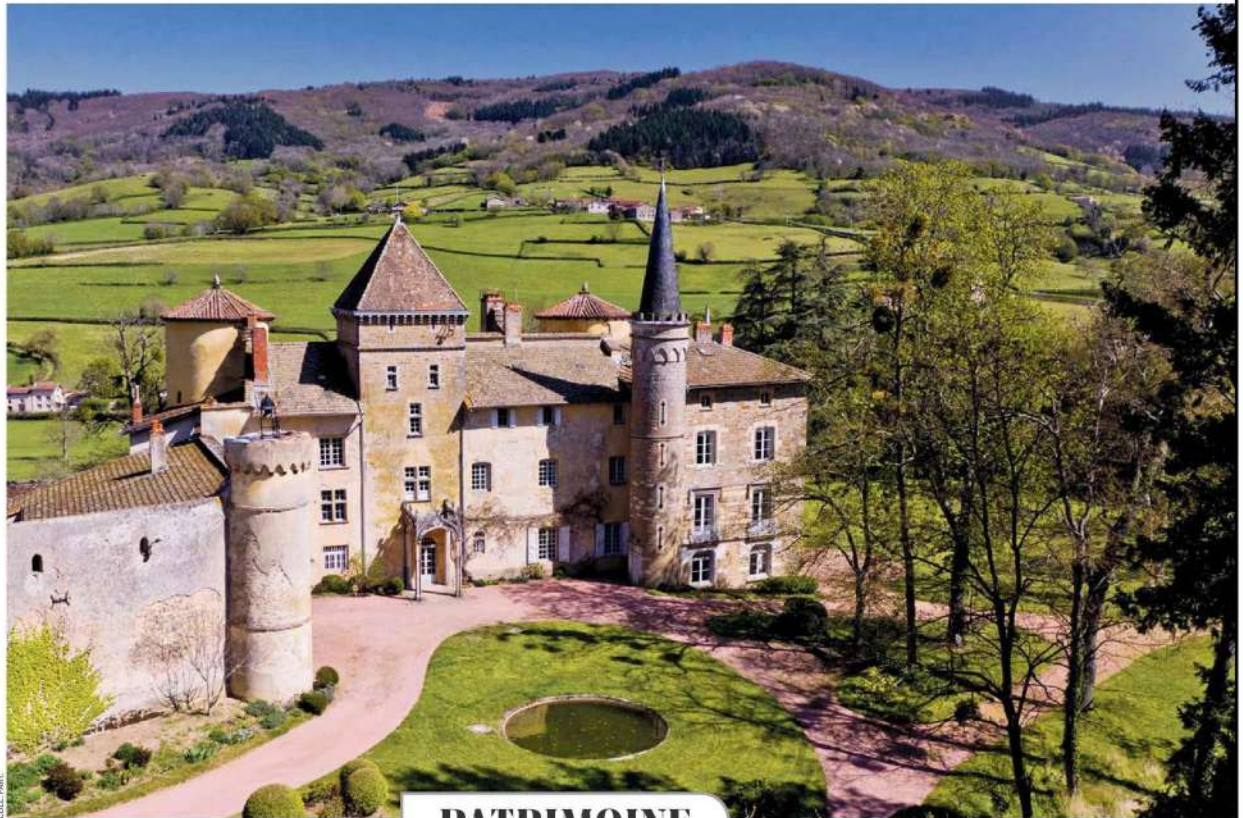
Nathalie Courtial nathalie.courtial@centrefrance.com



LA TRIBUNE

1^{er} septembre 2024 - LA TRIBUNE DIMANCHE

FRANCE
C'EST LA
ÇA



PATRIMOINE

La nouvelle vie de château

Des propriétaires heureux, fiers de leur patrimoine, mais aussi des frais gigantesques proportionnels à la taille de leurs belles et historiques demeures. La vie de châtelain est-elle un long fleuve tranquille ?

ALEXANDRE LAZERGES

C'est un vieux château du Moyen Âge / Avec un fantôme à chaque étage / Dans toutes les chambres d'ami / Y'a des souris sous les lits... » La chanson *Le Vieux Château* interprétée par Mireille, George Brassens ou encore Charles Trenet raconte l'état délabré d'une vaste demeure léguée par un vieil oncle. C'est aussi le sujet de la série *The Gentlemen*, de Guy Ritchie (Netflix), où l'on comprend qu'entretenir un château n'est pas simple, surtout si les sources de revenus sont illicites. Et pourtant, la France regorge de propriétaires heureux qui œuvrent à la préservation du patrimoine reçu en héritage ou acheté par passion. C'est le cas du château des Perrais à Parigné-le-Pôlin (Sarthe), près du Mans. « Dès ma première visite en 2016, j'ai eu un coup de foudre pour cet élégant château XVIII^e », se souvient Jean-Luc Suire, 62 ans, qui a vendu sa maison de Nantes et sa collection d'art pour acheter 1,2 million d'euros cette vaste demeure de 4000 mètres carrés avant de dépenser presque autant dans une magnifique restauration.

« Depuis que je vis aux Perrais, c'est un bonheur de chaque instant », s'exclame Jean-Luc Suire, en précisant que « les trois postes de dépenses principaux sont : le chauffage [15 000 euros], l'assurance et enfin l'entretien du parc de 30 hectares. » Ayant renoncé à son métier de vétérinaire avec la vente de son cabinet, notre passionné s'est reconverti en antiquaire en ouvrant une ravissante boutique dans le pavillon de l'entrée de sa propriété, la Maison de la grille, où il propose une sélection de meubles et d'articles de déco. Il profite aussi de la proximité du circuit des 24 Heures du Mans pour louer ses huit belles chambres pendant la course.

La location, c'est précisément l'option choisie par la famille d'Amélie Dupleix au domaine de Roujoux en Sologne (Loir-et-Cher), le château du XVI^e de son arrière-arrière-grand-père. « En créant un pôle économique pour faire vivre le lieu avec huit logements locatifs à l'année et quatre gîtes à proximité des châteaux de la Loire ou du zoo de Beauval, mon père a rendu le domaine viable financièrement », se félicite cette pimpante quadra. Mieux, des tournages comme ceux du *Grand Maulnes* (2005) ou du téléfilm *Vidocq* (2010) ont permis la réfection du toit et des 64 fenêtres avant la restauration de la

partie habitable avec un chauffage moderne, permettant au couple et à leurs trois enfants d'y vivre toute l'année. « Avant, j'étais ethnologue spécialisée dans l'Inde du Sud et je rêvais d'être aventurière, mais depuis que nous avons quitté Paris pour vivre à Roujoux, c'est un autre type d'aventure : je suis devenue gérante de la SCI du domaine et c'est une très grande fierté de préserver ce patrimoine familial. »

Or la passion du patrimoine s'étend non seulement au monument mais aussi à l'âme d'un lieu, comme le château de Saint-Point (Saône-et-Loire) près de Mâcon, l'ancienne propriété d'Alphonse de Lamartine : « C'est ce qui nous a séduits », raconte Étienne de Baecque, commissaire-priseur à Lyon, qui a acquis ce manoir néogothique à 42 ans pour y passer ses week-ends en famille et raviver la mémoire de l'auteur d'« *O temps, suspends ton vol !* » (*Le Lac*). Depuis son rachat en 2021, Saint-Point voit sa fréquentation progresser : « À 10 euros l'entrée, nous avons atteint 5 800 visites en 2023, et malgré une légère baisse à cause des JO en juillet, nous nous sommes bien rattrapés au mois d'août cet été, souligne M^e de Baecque. Nous espérons atteindre 10 000 visites par an d'ici quelques années pour financer de nouveaux



À droite :
château
des Perrais
à Parigné-
le-Pôlin
(Sarthe), près
du Mans.



Domaine de Bort
(Haute-Vienne),
dont Romain et
Maëlis de Sèze
(en médaillon)
sont propriétaires.



3 QUESTIONS À ROMAIN DE SÈZE*

« On déteste être appelés "châtelains" »

En quoi consiste votre association Audacieux du patrimoine ?

Nous sommes un sous-groupe de l'association de La Demeure historique. Notre collectif, qui compte une centaine de membres, a pour but de nous aider à professionnaliser la gestion de nos monuments grâce à des projets économiques. Car, le plus souvent, un propriétaire de château est un autodidacte, même si nous avons tous eu une vie professionnelle avant de nous investir dans notre monument, que nous essayons de transformer en filière économique. Les projets comme les profils sont très différents, avec autant de nouveaux accédants que d'héritiers qui sont dans une continuité familiale. Mais il ne faut pas oublier que ceux qui héritent doivent souvent racheter

les parts de leurs frères et sœurs et s'endettent comme tout le monde.

Qu'est-ce qui anime les propriétaires de château ?

Nous avons la volonté d'entretenir le patrimoine et de le faire vivre en partageant sa valeur économique dans le tissu local, c'est le pacte que nous signons pour entrer dans les Audacieux. Tous, nous nous démenons pour que ces lieux soient vivants, en y habitant ou en lançant des événements ou des actions culturelles comme des musées ou des visites. Récemment, nous avons organisé une réunion sur les séminaires d'entreprise en invitant des professionnels de l'organisation et en échangeant entre nous sur les difficultés, les échecs et les réussites.

Qu'est-ce qui caractérise la nouvelle génération de propriétaires de châteaux ?

On déteste être appelés « châtelains » ! On préfère les termes « propriétaires » ou « gestionnaires ». Nous sommes des chefs d'entreprise, pas des rentiers à froufrou qui se prélassent dans un fauteuil pendant que les domestiques s'activent. C'est fini, à de très rares exceptions près. Souvent, dans le couple de propriétaires, l'un des deux conserve une activité professionnelle extérieure suffisamment souple pour lui permettre de passer du temps dans le château afin d'aider le conjoint à s'en occuper.

* Membre et coordinateur du réseau Audacieux du patrimoine, propriétaire du domaine de Bort (Haute-Vienne), chambre d'hôtes et gîte.

À gauche, le château de Saint-Point (Saône-et-Loire) près de Mâcon, ancienne propriété du poète Alphonse de Lamartine. « Ô temps, suspends ton vol »...



Ci-dessus:
le château fort
de Grugnac (Lot).

“
**Après vingt ans dans
la pub, j'ai choisi à
55 ans de devenir
vitrier, charpentier,
couvreur
et forestier à la fois,
car il faut tout faire
quand on n'est pas
millionnaire**

Henri Dunoyer
de Segonzac, héritier
d'un château

travaux et réinvestir dans ce projet culturel qui nous tient à cœur. » Il reconnaît tout de même qu'ouvrir au public un tiers de la surface habitable impose quelques contraintes à sa famille, mais quand on aime les vieilles pierres, il faut accepter certains sacrifices.

C'est le cas de Jacques de Verdal, volubile moustachu de 76 ans qui a pu conserver l'imposant château fort de Grugnac – propriété de sa famille depuis 1790, et, par alliance, depuis la fin du XV^e siècle –, dans le Lot, en vivant très modestement. « On ne roule pas sur l'or, mais nous adorons cette vie, faite de troc avec les artisans du coin. Je suis tailleur de pierre et j'échange des sculptures contre des travaux de charpente ou de toiture que je ne peux pas faire moi-même. » Pour le chauffage, une ou deux brouettes quotidiennes de bûches suffisent à la grosse chaudière, et si le bois ne coûte presque rien grâce aux 10 hectares de forêt autour du château, pas question d'oublier d'alimenter le feu, sans quoi l'énorme bâtisse se refroidit très vite. Même constat au château de Bomy (Pas-de-Calais), dont a hérité Henri Dunoyer de Segonzac. « Après vingt ans dans la pub, j'ai choisi à 55 ans de devenir vitrier, charpentier, couvreur et forestier à la fois, car il faut tout faire quand on n'est pas millionnaire, mais je suis tellement heureux de pouvoir faire de grandes fêtes! » Comme le dit avec humour la chanson *Le Vieux Château*: « Le petit salon mesure à peu près / cent quatre-vingts mètres / Il est ravissant, mais il y faudrait / des carreaux aux fenêtres / On s'éclaire à la bougie / On s'lave avec l'eau d'la pluie / Quand il n'a pas plu, tant pis / On reste sale entre amis »... ■

CARNET D'ADRESSES

La Maison de la grille

Boutique antiquités, brocante, art de vivre. Ouverte vendredi, samedi, dimanche, les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous au 06 49 66 16 04. Parigné-le-Pôlin (Sarthe).
Instagram @maison_de_la_grille
proantic.com/galerie/maison-de-la-grille

Le château de Saint-Point - Maison d'Alphonse de Lamartine

Musée avec visite des appartements privés du poète, ouvert tous les samedis de septembre, le week-end des Journées du patrimoine (21-22 septembre) et toute l'année pour les groupes, 10 euros la visite.
chateaudelamartine.fr

Autos et châteaux

Pour les Journées du patrimoine et à l'occasion des 100 ans de l'association La Demeure historique, 13 domaines en France ont été sélectionnés pour un partenariat avec la FFVE (Fédération française des véhicules d'époque) afin de mêler patrimoines roulant et bâti. En Région Nouvelle-Aquitaine, le château de Bort accueillera une centaine de voitures de collection mais aussi des motos, tracteurs, chenillettes pour une grande exposition de véhicules, avec visite du domaine, food truck et buvette.
Les 21 et 22 septembre, entrée 6 euros
domainedebort.fr



Journées Européenne du Patrimoine au Château de Cazeneuve

•
Du 21/09/2024 au 22/09/2024

Château de Cazeneuve, Lieu-dit Cazeneuve | [Préchac](#)

La Demeure Historique et la FFVE (Fédération Française de Véhicules d'Époque) s'associent au Château Royal de Cazeneuve pour l'un des plus grands événements en Aquitaine dans le cadre des Journées Européenne du Patrimoine. SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE : Visite libre du Château des appartements royaux meublés d'époque. À découvrir notamment : le salon de la Reine Margot, les chambres du Roi et de la Reine, la cuisine médiévale, les caves médiévales, les grottes troglodytes ... ANIMATION DU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE : Exposition de véhicules anciens. Une quarantaine de véhicules seront exposées devant les douves du Château en partenariat avec la Demeure Historique et la FFVE. Parmi ces véhicules : une Buick Runabout type 10 de 1908, une Lion Peugeot de 1911 ou encore une Ford T de 1920, mais également des véhicules des années 60, 70 et 80 ou plus récemment des années 2000.



© Château Royal de Cazeneuve

Renseignements

Où :



Château de Cazeneuve, Lieu-dit Cazeneuve33730 Préchac

Dates et horaires :

- Samedi 21 Septembre 2024 de 14h à 18h
- Dimanche 22 Septembre 2024 de 13h30 à 18h

Tarifs :

NC



L'association La Demeure historique, qui accompagne les propriétaires de domaines en France, a cent ans. Une longévité dont se réjouit Olivier de Lorgeril, son président. ✦ PIERRE NESSMANN



Olivier de Lorgeril, devant son château.

Olivier de Lorgeril, propriétaire du domaine de la Bourbansais, en Ile-et-Vilaine, préside aux destinées de La Demeure historique depuis 2019. Il évoque les enjeux de la transmission et de la conservation du patrimoine que constituent les monuments privés ainsi que les jardins.

Rustica. Présentez-vous l'association.

Olivier de Lorgeril. La Demeure historique est la plus ancienne association française dédiée à la cause du patrimoine habité. Reconnue d'utilité publique en 1965, elle rassemble 3000 propriétaires-gestionnaires de monuments et de jardins privés. Elle fut créée en 1924 par Joachim Carvalho

(voir encadré page 29), alors propriétaire du château de Villandry, en Touraine.

R. Quel est son rôle ?

O. de L. Avant tout et depuis sa création, La Demeure historique propose un accompagnement juridique et technique à tous les propriétaires de monuments afin qu'ils puissent conserver et sauvegarder ce patrimoine unique, mais aussi l'animer. Vous imaginez bien que l'entretien du bâti nécessite des fonds financiers importants – en complément des dons et des aides des pouvoirs publics. Les visites et les événements organisés par les adhérents y contribuent grandement, participant ainsi à l'attractivité touristique de la France.

R. Pourquoi la transmission vous tient-elle particulièrement à cœur ?

O. de L. Je dirais qu'il y a deux sortes de transmission. La transmission générationnelle permettant de léguer ce patrimoine car derrière chaque monument, il y a des hommes et des femmes qui, à force d'énergie, de volonté et de courage, se sont battus pour que ces lieux de vie et d'histoire perdurent. Nous faisons tout pour que ces domaines privés restent au sein d'une même famille ou, tout au moins, se retrouvent dans de bonnes mains et soient transmis dans des conditions viables. Et puis il y a la transmission en direction de tous les publics et là, ce sont les animations et

l'ouverture aux visiteurs dont je parlais précédemment qui entrent en jeu.

R. Il y a les monuments, mais qu'en est-il des jardins ?

O. de L. Certes le nom de notre association pourrait laisser entendre qu'il s'agit que de la sauvegarde du bâti, mais nous intégrons aussi les jardins, les parcs et le paysage, qui sont l'écrin de nos châteaux. Nous accompagnons ainsi nos adhérents dans la gestion écologique et raisonnée de ces espaces paysagers et de nature. D'ailleurs, nous venons de créer un observatoire nommé Monuments historiques et développement durable,

pour identifier et gérer au mieux la biodiversité et les ressources naturelles, comme l'eau.

R. L'environnement est donc un enjeu majeur ?

O. de L. Absolument, en complément de la sauvegarde de ces lieux d'art et de culture, c'est le défi de demain que nous devons relever pour aborder sereinement un second siècle d'existence et offrir un bel environnement à la nouvelle rose 'Demeure historique', qui célèbre le centenaire de notre belle association.



Les jardins d'Albertas à Bouc-Bel-Air (13).



Le château de Pange, en Moselle.



Ci-dessus : abbaye de Fontfroide, près de Narbonne (11).
Ci-contre : rose 'Demeure historique', baptisée en mai 2024 au château de Villandry (37), disponible cet automne.
Ci-dessous : le potager du château de la Bourbansais, à Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine).



JOACHIM CARVALLO, FONDATEUR ET GRAND VISIONNAIRE

Mécène, médecin et chercheur d'origine espagnole, Joachim Carvallo (1869-1936) fait l'acquisition, avec son épouse, du château de Villandry (37) en 1906. Il restaure les bâtiments et les jardins pour les ouvrir au public afin que les recettes participent à leur entretien. L'idée de sauver d'autres demeures à caractère historique et culturel est ainsi née et, en 1924, il fonde La Demeure historique. La mémoire de la Grande Guerre est encore présente et mettre en valeur l'esprit



J. Carvallo.

français à travers ses plus belles habitations privées lui tient à cœur. Il établit des contacts avec l'État, les Chemins de fer français, le Touring club de France et la presse écrite pour faire connaître et soutenir l'association.

Mais surtout, il invite d'autres propriétaires à ouvrir au public leurs demeures devenant, à leur tour, les étapes historiques de nombreux circuits touristiques.



ÉCONOMIE & ENTREPRISE

Sur le chantier de rénovation de la cathédrale de Nantes, le 10 septembre.
OLIVIER LANRIVAIN/
+ PRESSE Océan + / MAXPPP



Péril sur la sauvegarde du patrimoine national

Concentré sur quelques grands chantiers, l'Etat ne parvient pas à faire face au **mur d'investissements** que représente l'entretien des milliers de monuments historiques classés du pays. Et les financements privés ont encore du mal à prendre le relais

DOSSIER

L'architecte en chef des monuments historiques chargé de la circonscription comprenant l'Isère n'a pas la tâche facile. Depuis le début de l'année, Riccardo Giordano grimpe tous les mois vers la Grande Chartreuse. Le monastère de l'ordre des chartreux, fondé en 1084 et propriété de l'Etat, fait l'objet d'un interminable chantier de rénovation qui concerne actuellement une partie de la toiture, des façades et quelques cellules. La communication avec les occupants des lieux est rendue difficile par leur vœu de silence. Peu de membres de la congrégation bénéficient d'une décharge pour échanger avec Riccardo Giordano. «*L'une de nos principales missions est de maintenir la fonction originale du site. Ce qui rajoute toujours des contraintes supplémentaires à la rénovation*», reconnaît l'architecte.

Comme le monastère de la Grande Chartreuse, plus de 46 000 monuments historiques sont «*protégés*» par l'Etat, du fait de leur intérêt historique, artistique, ou encore technique. Parmi eux, une majorité d'églises, des châteaux, des remparts, des lavoirs, des stades, des maisons d'artistes, des parcs paysagers, dont beaucoup ouvriront leurs portes le week-end du 21 et 22 septembre, à l'occasion des 41^{es} Journées du patrimoine.

Des dizaines de milliers de sites resteront, eux, fermés au public : près du quart des monuments français sont considérés comme en mauvais état ou en péril. Le territoire est maillé par 34 000 monuments «*classés*» sur décision préfectorale. S'y ajoutent 14 200 «*inscrits*» au patrimoine par le ministère de la culture. Pour tous, entretien, réparation ou restauration sont obligatoires. Cela représente un chantier colossal, des compétences et des besoins de financement abyssaux que l'Etat peine à assumer.

L'enjeu de l'ouverture aux visiteurs de ces sites n'est pourtant plus à démontrer pour l'attractivité de la destination France, où 100 millions de visiteurs sont attendus en 2024. En juin, une enquête d'Atout France, l'agence nationale de développement touristique, révélait que 49 % des étrangers découvriraient au moins un site culturel et patrimonial pendant leur séjour. De plus, 33 % des Français plaçaient la découverte du patrimoine en tête de leur motivation de visite pendant leurs congés d'été. Les monuments historiques pèsent donc de tout leur poids dans les retombées économiques générées par le tourisme, estimées à 63 milliards d'euros pour 2024.

Même dans les communes rurales où les touristes se font rares, la préservation des

monuments est une activité économique à part entière et un «*investissement d'avenir*», assure la Fondation du patrimoine. Selon une étude commandée par l'institution, chaque euro engagé dans un chantier génère jusqu'à 21 euros de retombées économiques. La rénovation du patrimoine emploie de la main-d'œuvre locale, alimente une filière de professionnels, préserve des savoir-faire à l'échelle nationale.

Reste que, pour les 14 670 maires qui abritent sur leur commune au moins un monument historique, leur entretien se révèle souvent un puits sans fond. Avec 100 000 édifices religieux, implantés à 75 % sur des communes rurales, les églises constituent le

LA RENOVATION DU PATRIMOINE EMPLOIE DE LA MAIN-D'ŒUVRE LOCALE, ALIMENTE UNE FILIÈRE DE PROFESSIONNELS, PRÉSERVE DES SAVOIR-FAIRE

cœur de ce patrimoine dit «*de proximité*». Et pour financer charpente, clocher, vitrail, l'Etat se révèle un partenaire souvent défaillant. En 2024, le ministère de la culture, qui pilote l'essentiel des investissements, n'a pas pu tenir ses promesses, une nouvelle fois.

L'ancienne ministre Rima Abdul Malak avait bien annoncé une hausse de 6 % de son budget 2024. Elle avait même assuré que l'aboutissement de grands projets comme Notre-Dame, estimé au total à 700 millions d'euros, «*n'allait pas éclipser les travaux de dentelle réalisés au cœur des territoires*». Las, les coupes budgétaires au printemps ont raboté l'enveloppe de près de 205 millions d'euros, entraînant un vrai coup de canif dans les programmes de rénovation du patrimoine, victimes d'une annulation de crédit à hauteur de 99,5 millions. Si les grands chantiers vont pouvoir se poursuivre, grâce à la réserve de précaution de la Rue de Valois, la préservation de centaines de sites protégés va s'en trouver lourdement affectée.

ENCHEVÊTREMENT DE DISPOSITIFS

Coup de projecteur indéniable sur la richesse comme sur la fragilité du patrimoine national, la septième édition du Loto du patrimoine, organisé par la Française des jeux (FDJ), n'apportera, cette fois encore, qu'une petite pierre au vaste édifice de rénovation. «*Entre les jeux de tirage et de grattage, notre offre a fait ses preuves en termes de financement du patrimoine*, se satisfait Stéphane

Pallez, présidente directrice générale de la FDJ, elle est connue, appréciée et attendue par nos joueurs à chaque rentrée. » Certes, mais le Loto du patrimoine ne contribue qu'à hauteur de 28 millions d'euros à des chantiers de plusieurs centaines de millions. Cette somme correspond au produit des taxes des jeux reversées par la FDJ à l'Etat, qui accepte d'y renoncer pour la verser à la Fondation du patrimoine. Un effort jugé minimum quand, dans plusieurs pays d'Europe, les loteries nationales soutiennent beaucoup plus activement leurs vieilles pierres avec des jeux dont le produit est entièrement reversé à la cause.

Pour sauver ses chefs-d'œuvre en péril, la France a plutôt une forte tendance à empiler les dispositifs, façon millefeuille. Un fonds incitatif et partenarial pour le patrimoine, doté d'une soixantaine de millions, a été mis sur pied en 2018 pour soutenir des chantiers lancés dans les petites communes. Une taxe d'archéologie préventive, perçue depuis 2016 en complément de la taxe d'aménagement, peut aussi, sous conditions, financer certaines opérations. Plusieurs cathédrales ont également bénéficié du plan de sécurité de 220 millions d'euros, instauré dans le cadre de l'opération «*Notre-Dame*». Une quarantaine de millions ont ainsi été injectés dans la restauration des cathédrales de Clermont-Ferrand et de Beauvais.

L'aide aux propriétaires privés, qui détiennent 47 % des monuments protégés, repose, elle aussi, sur un enchevêtrement de subventions et de mesures fiscales comme l'exonération de droits de succession ou de l'impôt sur la fortune immobilière. Elles sont souvent conditionnées à une idée vertueuse qui a produit ses effets : l'accès des sites au grand public. Fini les châteaux inaccessibles, que l'on entre-aperçoit du bord de la route. Pour recevoir des aides pour son entretien, les portes doivent s'ouvrir.

La Demeure historique, une association regroupant les propriétaires gestionnaires de 3 000 monuments en France, ne recensait en 1936 que 200 monuments de ses adhérents accueillant du public, contre 1500 en 2024, pour 9 millions de visiteurs par an. «*La nature même de nos monuments rend souvent très difficile leur adaptation à des réglemmentations comme la sécurité incendie*, souligne Miren de Lorgetil, propriétaire du château de Pennautier dans l'Aude, mais le concept est simple : aide-toi, l'Etat t'aidera. »

Une autre grande difficulté pour les propriétaires est de vivre avec un régime fiscal des monuments historiques en perpétuelle évolution, soumis aux changements politiques, aux niveaux national et local. Cela explique le lobbying intense de sept associations de défenseurs du patrimoine, qui mènent des combats souvent très spécifiques

comme la préservation des remparts ou l'interdiction de parcs éoliennes près de sites classés. Regroupées au sein d'un G7 Patrimoine, ces associations de sauvegarde attendent pour la fin de l'année les conclusions d'une mission de l'inspection générale des affaires culturelles et de l'inspection générale des finances, qui s'est penchée sur le foisonnement des mesures en vigueur. L'étude va aussi faire le point sur les quelque 200 millions de subventions accordées chaque année aux particuliers par les directions régionales des affaires culturelles, au prix de critères d'éligibilité, d'assiettes de calcul et de dossiers détaillés. S'y ajoutent des enveloppes accordées directement par les collectivités, le ministère de la cohésion des territoires, ou encore l'Union européenne (UE).

« ÉQUIPES PROCHES DE LA SATURATION »

Car, à Bruxelles aussi, le sujet de la sauvegarde du patrimoine est pris très au sérieux. Pour entretenir les 2 000 monuments historiques dont elle est directement propriétaire, la France peut ainsi compter sur une manne inespérée : les milliards débloqués par l'UE dans le cadre du plan de relance voté pendant la pandémie. Pour ses prisons, préfectures, palais de justice, phares, etc., Bercy dispose d'une enveloppe de 2,7 milliards d'euros, officiellement destinée à l'ac-

LES AIDES DE L'ÉTAT AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS SONT SOUVENT CONDITIONNÉES À L'ACCÈS DES SITES AU GRAND PUBLIC

célération de la réduction de l'empreinte énergétique de l'immobilier d'Etat. « Nous avons face à nous un mur d'investissements. Outre le fait que les bâtiments sont souvent des passoires énergétiques, nous en profitons pour repenser les espaces de travail, regrouper certains services. Rénover est l'occasion de densifier pour aller vers plus de sobriété », explique Alain Resplandy-Bernard, à la tête de la direction de l'immobilier de l'Etat.

Parmi les grands projets actuels du service de Bercy, il y a le 36, quai des Orfèvres, à Paris, et la cité administrative de Nanterre. Ce monument historique atypique, qui abrite près de 1800 fonctionnaires, bénéficie même de l'enveloppe budgétaire d'un milliard d'euros débloqués pour ripoliner les seuls pôles administratifs de l'Etat. « Nous sommes régulièrement audités par Bruxelles, qui vérifie que nous respectons bien nos engagements et le calendrier, commente Alain Resplandy-Bernard. Ce n'est pas le cas de tous les pays... Mais nous, au dernier jalon, nous avons franchi les 28,5 millions de mètres carrés rénovés. »

Pour le directeur de la direction de l'immobilier de l'Etat, la contrainte est non seulement financière mais aussi opérationnelle. La maîtrise d'ouvrage de projets de rénovation de monuments historiques, souvent XXL, demande de l'argent, certes, mais aussi

de l'expertise. « Nos équipes sont proches de la saturation. On aurait plus d'argent, on aurait du mal à le dépenser... »

A ces deux sujets fondamentaux des compétences et du financement, la Fondation du patrimoine estime avoir trouvé des réponses. « L'Etat ne peut pas tout. Le patrimoine de nos campagnes n'a pas été créé par l'Etat mais par les villageois, les artisans, l'engagement au quotidien des acteurs locaux. Ce n'est pas depuis Paris qu'on va régler les problèmes et la réponse n'est certainement pas uniquement chez M. le préfet », assène Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine.

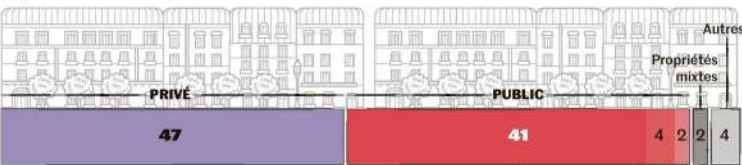
L'ancien patron du CAC 40 est convaincu que la fondation privée est la clé de voûte de la sauvegarde des monuments historiques. La sienne remplit ses caisses grâce à du mécénat d'entreprises, des taxes sur le Loto du patrimoine, des successions en déshérence que l'Etat lui reverse et, surtout, de la multiplication d'appels au don auprès de particuliers pour des chantiers de proximité. « Ces collectes ont progressé de 24 % en 2023 pour atteindre 60 900 donateurs », se satisfait-il, lui qui ambitionne de doubler le poids de la fondation d'ici à 2027. Pour y parvenir, la générosité des Français est acquise, le soutien de l'Etat plus aléatoire. ■

SYLVIE ANDREAU

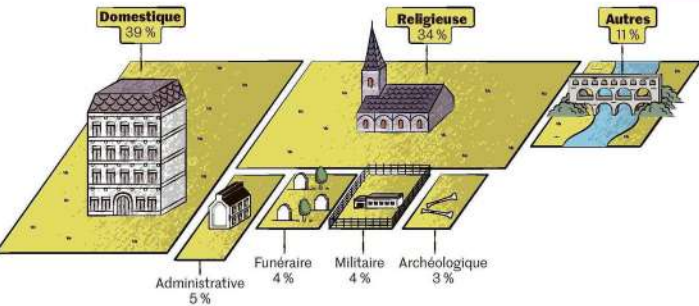
Un patrimoine français riche mais fragile



Propriétaires des monuments historiques protégés en 2022, en %



Typologie architecturale des sites protégés en 2022, en % du nombre total

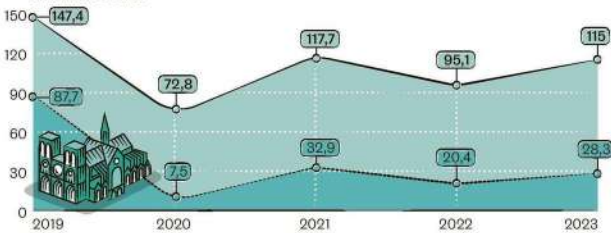


Infographie Le Monde : Xemartin Laborde et Benjamin Martinez • Sources : ministère de la culture ; Atout France ; Fondation du patrimoine ; Le Monde

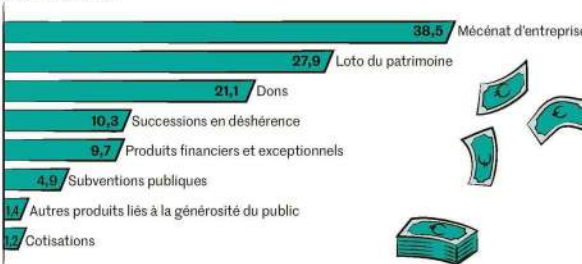
Qui finance ce patrimoine bâti ?



Evolution du budget annuel de la Fondation du patrimoine, budget total (), dont partie allouée à la rénovation de Notre-Dame (), en millions d'euros



Sources de financement de la Fondation du patrimoine en 2023, en millions d'euros





Pornic

Les voitures anciennes de sortie ce week-end



Samedi 21 et dimanche 22 septembre, de nombreuses voitures anciennes seront exposées sur le parking du Château-de-Retz, à Pornic, grâce à l'association Auto Rétro.

(PHOTO : DR)

L'association pornicaise Auto Rétro se prépare à émerveiller les passionnés d'histoire et de belles mécaniques. C'est lors des journées du patrimoine, qui se dérouleront samedi et dimanche, que seront exposées d'élégantes voitures anciennes.

Cette année, l'exposition à ciel ouvert revêt une importance toute particulière car le château de Pornic, où seront exposées les voitures, a été désigné comme site emblématique par la fédération française des véhicules d'époque (FFVE) et son partenaire, la Demeure historique qui fête son centenaire.

Ces véhicules, dont certaines

datent d'avant-guerre, sillonneront les rues de la commune. Les membres du club échangeront avec les visiteurs, pour leur faire partager leur passion. Et la fédération française des véhicules d'époque sera représentée le dimanche.

Le public qui viendra sur le parking du château pourra déguster des huîtres, se rafraîchir avec diverses boissons et se régaler de gâteaux faits maison.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, de 9 h 30 à 17 h. Entrée libre et gratuite. Contact : Alain Loubet au 06 63 99 38 44.



Saint-Connan

Un collectif contre le projet de parc éolien



Dimanche, un pique-nique a rassemblé 27 membres du collectif Vent debout Saint-Connan, chez un des adhérents.

[PHOTO : OUEST-FRANCE]

La mobilisation

Dimanche, une bonne moitié du collectif, récemment créé, s'est retrouvée chez un des membres du groupe. Leur objectif : dire non au projet d'un parc de six éoliennes 3,6 MW, dans la commune.

Vent debout Saint-Connan, c'est son nom, regroupe ainsi des riverains parmi les plus impactés, soit 29 maisons, les propriétaires du site historique de l'abbaye et l'association des bénévoles en charge de son animation, les Amis de l'abbaye de Koad-Malouen.

Une quarantaine de signataires

Le collectif représente un total de 40 signataires, dont un Gaec, et a été rejoint par les associations d'envergure nationale, comme, la Demeure historique et l'association Sites et monuments.

« L'enquête publique d'octobre 2023 avait émis un avis défavorable pour les deux éoliennes E1 et E2 du fait de la forte proximité du site historique de l'abbaye de Koad-Malouen, précise un des animateurs du collectif. Le préfet en a décidé autrement et a délivré son autorisation administrative. Après des

demandes de recours gracieux toutes déboutées, le collectif de riverains a déposé une requête contentieuse auprès de la cour d'appel administrative de Nantes, lundi 2 septembre. »

Le collectif dénonce la menace que fait peser l'installation prochaine de ce parc éolien de Coat-ar-Bellegues sur le site de l'abbaye de Coatmalouen, la vallée du Dourdu adjacente et les paysages vallonnés du bocage de l'Argoat. Il s'inquiète également de travaux qui pourraient impacter l'ancienne voie romaine qui va devoir servir lors de la construction d'une des éoliennes (E1).

L'élargissement et le renforcement de la voie lors de l'acheminement de cette machine et de sa station de livraison pourraient exhumers des artefacts archéologiques. « Nous espérons être rejoints par d'autres riverains opposés à ce projet ainsi que par d'autres associations de défense de l'environnement, de la santé, du patrimoine historique et du patrimoine vivant, espère le collectif, pour défendre ce cadre de vie unique de l'Argoat. »

Contact, par courriel : ventdebout.saintconnan@orange.fr



Les matins

19 Septembre 2024

Durée de l'extrait : 00:07:42

Heure de passage : 07h15

Disponible jusqu'au :

19 Septembre 2025



Résumé: Ce week-end, les Journées du patrimoine permettent de découvrir les 45 000 châteaux de France. Isabelle Chave du ministère de la Culture précise que sur 11 000 châteaux classés, 85 % sont privés. Ils se transforment souvent en hôtels ou musées, avec des initiatives comme des campings ou logements sociaux. Les châteaux publics peuvent aussi accueillir des collections ou des services publics. Les associations comme La Demeure Historique aident à maintenir l'accès au public, même lorsque les visites sont limitées aux clients des hôtels.

Famille du média :

Radios Nationales

Horaire de l'émission :

06:30 - 09:00

Audience : **859000**

Thématique de l'émission :

Actualités-Infos

Générales

Points de vue

20 Septembre 2024

Durée de l'extrait : 00:16:23

Heure de passage : 12h35

Disponible jusqu'au :

20 Septembre 2025



Résumé: Christophe De La Rousserie et sa famille ont repris le Château de Blossac il y a cinq ans, dans un état délabré suite à son occupation pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont entrepris des travaux considérables pour le restaurer, tout en cherchant à attirer le public pour financer l'entretien du château. Itw de celui-ci. Il souligne un document de l'association de la Demeure Historique où est mentionné que sur le très long terme, un château moyen coûte 80 000 euros par an.

Famille du média :

TV Web

Horaire de l'émission :

12:00 - 13:00

Audience : **N.C**

Thématique de l'émission :

Actualités-Infos

Générales

Journées européennes du patrimoine: ces chantiers qui sont dans l'incertitude



Un artisan sur le chantier de restauration de l'Arc de triomphe du Carroussel à Paris. Sébastien SORIANO/Le Figaro

ENQUÊTE - Alors que se tiennent ce week-end les Journées européennes du patrimoine, les propriétaires et les entreprises craignent un tour de vis budgétaire.

On sait bien que le patrimoine est une affaire de temps long, mais cette fois-ci, l'attente n'a que trop duré. Depuis la [dissolution](#), l'État, Rue de Valois compris, est à l'arrêt et plus rien ne sort des bureaux de l'administration. En principe, le budget aurait dû être sur les rails, la ministre de la Culture aurait dû être confirmée ou remplacée, et une fenêtre de visibilité aurait dû s'ouvrir pour les milieux patrimoniaux. Hélas, en ces Journées européennes du patrimoine, et alors que 17.000 lieux vont recevoir du public en grand, jamais l'avenir n'a été aussi incertain pour les propriétaires et les gestionnaires de monument, ainsi que pour les entreprises de restauration.

«Les directions régionales de l'action culturelle (Drac) ont déjà anticipé un budget monument historique en baisse, et elles refusent de s'engager sur des subventions pour des travaux en 2025», témoigne un propriétaire. Qu'importent les montants, la prudence des Drac est de mise. Ce propriétaire d'un château classé, qui avait besoin de 5000 euros pour des travaux d'entretien, s'est vu opposer un refus net. Pire: après les années de plan de relance, l'effet Jeux olympiques et alors que le chantier pharaonique de Notre-Dame de Paris (850 millions, 1000 emplois) s'achève, c'est tout un cycle de travaux qui se termine.

Si les grandes cathédrales, qui bénéficient d'un grand plan dédié, vont pouvoir poursuivre sur leur lancée, au nom de la continuité, celles qui n'ont pas démarré de chantier vont devoir attendre. *«Il n'y a plus aucun appel d'offres publié»,* assure une entreprise de charpenterie de l'Ouest, qui se demande comment elle va faire pour passer l'année 2025. Parfois, indique l'architecte en chef des monuments historiques Régis Martin, président de l'association des Architectes en chef des monuments historiques (ACMH), *«l'appel d'offres est publié et rien ne se passe derrière, il est à l'arrêt»*.

«Le faucon de Bercy»

Après avoir cédé les espaces aux Jeux olympiques, le Grand Palais va poursuivre ses travaux, en vue d'une réouverture complète l'année prochaine. *«On m'a demandé de faire rapidement, en site occupé, et avec moins de moyens, témoigne François Chatillon, l'architecte en chef des Monuments historiques. Je ne suis pas sûr de savoir faire.»* L'architecte, qui en a connu d'autres, est tout de même optimiste, car il a réussi à mener à bien son chantier (460 millions d'euros, dont 160 millions versés par l'État). Mais quid des autres grands projets? Ceux que le président de la République a annoncés, en donnant de l'espoir à toute une filière?

En 2024, le patrimoine avait déjà subi une coupe claire de 96 millions d'euros, à la grande fureur de la ministre Rachida Dati. Cette dernière avait demandé aux institutions phares, dont le Louvre ou la Comédie-Française, de puiser dans leurs réserves, et de décaler leurs travaux. *«Les effets ont été presque invisibles»*, assurait alors son entourage. Aujourd'hui, les fonds de tiroirs ont été raclés, les réserves sont épuisées, et le vent n'est toujours pas en faveur de la dépense. Tout en cherchant un gouvernement, Michel Barnier a pris le temps de souligner que la situation financière publique était *«très grave»* et qu'il faudrait prendre des mesures. Cela n'a pas l'air d'être des mots en l'air, d'autant que le premier ministre a engagé comme directeur de cabinet Jérôme Fournel, haut fonctionnaire du Budget connu pour sa rigueur. Il est déjà surnommé le «faucon de Bercy» par les milieux culturels. *«Potentiellement, et lorsque l'on écoute le premier ministre, tous les grands investissements culturels, dont le champ est infini, sont menacés»*, estime un haut fonctionnaire.

La restauration et la mise aux normes du Centre Pompidou (260 millions d'euros), les grands travaux de mises aux normes du Musée d'Orsay (150 millions d'euros), la réhabilitation de l'abbaye de Clairvaux (Aube), le grand plan pour le Louvre (500 millions d'euros) ont virtuellement tous du plomb dans l'aile. Le chantier de peinture de la tour Eiffel, interrompu pour cause de JO, ne doit pas reprendre avant avril 2025. *«La mairie de Paris, pour qui nous travaillons régulièrement, a tronçonné les tranches de travaux pour les églises parisiennes»*, raconte une entreprise de maçonnerie.

Une dégradation de l'état sanitaire global des monuments

On ne sait ce qui pourrait advenir des projets culturels encore dans les cartons, comme le Musée Notre-Dame de Paris, la Maison des cultures africaines ou la Maison du dessin de presse, tous promis en haut lieu, et pour l'instant ni chiffrés, ni financés. La liste est vertigineuse, tant le président de la République a longtemps cru au «quoi qu'il en coûte», y compris dans la culture et le patrimoine. Avec 44.000 monuments et édifices classés, 100.000 édifices religieux, 1200 musées de France, les besoins sont immenses. Certains grands équipements, comme la Cité des sciences et de l'industrie, ont vieilli, et le petit patrimoine crie famine. Quant aux monuments privés classés, ils ne peuvent imaginer l'avenir sans un coup de pouce de l'État ou des régions.

«Moins de travaux, cela signifie que l'état sanitaire global des monuments va se dégrader. Et il y aura des conséquences dramatiques pour les entreprises. Elles vont se retrouver dans une spirale, elles vont moins embaucher, moins répondre aux quelques appels d'offres, ou avec des délais fous», calcule Olivier de Lorgeril, président de La Demeure historique (association qui regroupe 3000 gestionnaires et propriétaires privés). D'un château l'autre, on se passe les informations de ces maçons qui n'ont plus assez de bras, et promettent de s'attaquer aux murs lors de jours meilleurs.

On sait que 1 euro d'argent investi dans le patrimoine représente 21 euros de retombées pour les territoires, avec des emplois non délocalisables. Olivier de Lorgeril, président de La Demeure historique

D'expérience, les châteaux privés savent bien que tout se tient, et que les sources de financement sont largement solidaires: si l'État met moins d'argent, les collectivités lui emboîtent généralement le pas. *«Or on sait que 1 euro d'argent investi dans le patrimoine représente 21 euros de retombées pour les territoires, avec des emplois non délocalisables»*, poursuit Olivier de Lorgeril.

Transmission du savoir-faire

Toutes ces vérités devaient être redites devant la Direction générale du patrimoine, au début de l'été. Faute de visibilité, le rendez-vous annuel avec les sept grandes associations - les Vieilles Maisons françaises, Maisons paysannes de France, le Groupement des entreprises de restauration, La Demeure historique... - a été purement et simplement annulé. Ces dernières devaient publier, en juillet dernier, une lettre ouverte réaffirmant la nécessité de maintenir les dépenses dans le patrimoine, surtout après le grand chantier de Notre-Dame sur lequel la France entière a travaillé. Elle est restée dans un tiroir, tant la situation était floue.

«On ne veut pas crier au loup, car tout dépendra du ou de la futur(e) ministre de la Culture et de sa capacité à nous défendre», tempère Richard Boyer, patron de la Socra, entreprise spécialisée dans la conservation et la restauration, et à la tête du Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH). Parmi les 250 adhérents de ce dernier, nombre, dont la Socra, ont bénéficié du chantier de Notre-Dame de Paris, qui est maintenant derrière. Il faut désormais regarder devant, reprendre son bâton de pèlerin, en espérant que les prix ne dégringolent pas trop - chacun essayant de décrocher des marchés de plus en plus rares. *«Pour des raisons de transmission des savoir-faire, personne n'a envie de mettre fin aux contrats d'apprentissage. Mais pour les garder, croiser les doigts ne suffit pas et nous avons besoin de visibilité à deux ans»*, souligne François Asselin, patron de l'entreprise de restauration de monuments historiques Asselin.

Il faut garder un rythme, car le patrimoine n'a pas le temps d'attendre Karen Taïeb, adjointe au patrimoine à la mairie de Paris

Que faire dans l'immédiat? Dans les monuments et musées, les regards sont tournés vers le mécénat, les concessions, les souscriptions publiques, voire le loto du patrimoine pour prendre une partie du relais. En 2025, certaines églises et des fontaines parisiennes (Saint-Michel, à Madeleine, une chapelle de Saint-Séverin, des décors à Notre-Dame de Lorette...) vont devoir leur salut aux legs, au mécénat de la Fondation Avenir pour Paris, ou aux bâches publicitaires apposées sur leurs façades. *«Qu'importe, il faut garder un rythme, car le patrimoine n'a pas le temps d'attendre»*, explique Karen Taïeb, adjointe au patrimoine à la mairie de Paris.

Le Centre des monuments nationaux, qui gère 103 édifices, et a accueilli un record de 11,3 millions de visiteurs en 2023, veut aussi compter sur les concessions ou les recettes domaniales. Des espaces de bureaux sont loués à l'Hôtel de la Marine, à Paris, la Cité de la langue française de Villers-Cotterêts (Aisne) a lancé un appel d'offres pour qu'un hôtel s'installe dans ses murs, et les restaurants se multiplient dans les sites. Les visiteurs, qui cherchent une «expérience» autant qu'une visite, mordent à l'hameçon. *«Il faut se montrer créatif»*, juge Josy Carrel-Torlet, directrice du développement économique au Centre des monuments nationaux.

Grandes collectes et mécénat

«L'État et les collectivités ne peuvent pas tout», répète de son côté Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine, laquelle a récolté un record de dons et de mécénat, en 2024. *«La fondation va continuer sur sa lancée, en se*

mobilisant aussi sur des grandes collectes. Nous avons montré que nous savions faire, et nous allons nous battre.» La collecte nationale lancée au profit du patrimoine religieux a récolté jusque-là 10 millions d'euros - un succès pour Guillaume Poitrinal, même si du chemin reste à faire pour atteindre le but affiché de 200 millions d'euros.

Car l'argent privé est plus aléatoire, et est également sensible à la situation économique. Dans la foulée d'un accord diplomatique passé entre la France et l'Arabie saoudite, en 2018, il était prévu que le royaume saoudien participe à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros à la restauration du patrimoine français. Or, selon nos informations, les Saoudiens ont opéré une rationalisation des dépenses dans le royaume et à l'étranger. Première conséquence: si le Centre Pompidou escomptait 150 millions d'euros de manne saoudienne pour son immense projet de réhabilitation à horizon 2030, il devrait se contenter de trois fois moins. Il faudra donc chercher ailleurs, ou réduire la voilure.

À moins que l'avenir d'un grand musée français abrité dans un bâtiment emblématique du XX^e siècle ne soit jugé prioritaire par le nouveau gouvernement. *«Au XIX^e siècle, les élites politiques ont choisi de conserver une part du passé monumental de la France en l'intégrant à la modernité. C'est un choix civilisationnel que maintient depuis un consensus social. Il a un coût, et il faut l'assumer»*, souligne l'historien Alexandre Gady.



EXPOSITION

La Demeure historique fête ses 100 ans

C'est l'histoire de cent années au service du patrimoine français. En 1924, Joachim Carvallo, propriétaire du château de Villandry (Indre-et-Loire), qu'il vient de restaurer, décide de fonder l'association La Demeure historique. Objectif : aider les détenteurs de châteaux ou de maisons chargés d'histoire, dotés ou non de jardins, à les entretenir et à les faire connaître. Présentée à Villandry et dans treize autres sites patrimoniaux français, l'exposition « La Demeure historique : 1924-2024. 100 ans de passion, d'innovation et de transmission » retrace l'histoire de cette initiative née de la conviction que « ceux qui ont l'honneur de posséder » un élément du patrimoine français « doivent comprendre la nécessité de le

mettre à portée du public », selon les propos de Joachim Carvallo, car ils contribuent à l'identité et à l'esprit français. À l'heure de l'essor de l'automobile, celui-ci avait aussi compris la place qu'était appelée à occuper la « propriété historique » dans le tourisme naissant.



Une vingtaine de panneaux explicatifs, rédigés de manière très claire et illustrés, constituent cette exposition, accompagnée, à Villandry, de trois vitrines contenant des archives de l'association ou des photos racontant certaines de ses étapes et de ses activités. Reconnue d'utilité publique en 1965, La Demeure historique dispose aujourd'hui de quelque 200 délégués régionaux et départementaux, et réunit 3 000 adhérents de toutes sortes : châteaux, manoirs, hôtels particuliers, maisons de ville ou abbayes, mais aussi maisons d'artistes, phares, forges ou moulins. ■

Jean-Marie Dumont

« La Demeure historique : 1924-2024. 100 ans de passion, d'innovation et de transmission », jusqu'au 30 octobre au château de Villandry.

Un « Observatoire monuments historiques et développement durable » lancé par la Demeure Historique



© La Demeure Historique

Audio:

<https://culture.newstank.fr/article/view/339697/observatoire-monuments-historiques-developpement-durable-lance-demeure.html>

« Étudier les liens qui unissent les monuments historiques et leur environnement », tel est l'objectif de l'« Observatoire monuments historiques et développement durable », lancé par l'association d'utilité publique La Demeure Historique le 08/10/2024. Cet observatoire est créé à l'aune de « la prise de conscience générale des enjeux et défis du développement durable et de la défense de la biodiversité ».

« Une telle approche n'existe pas encore, car patrimoine culturel et patrimoine naturel ont été séparés par le grand partage entre nature et culture. Or, avant la déconnexion permise par les énergies fossiles, aucun château, abbaye ou fort ne pouvait être habité sans se nourrir d'un territoire environnant soigneusement géré et conservé. C'est tout ce patrimoine vivant qui peut être mobilisé pour répondre aux enjeux du changement climatique et sensibiliser les publics », indique l'association.

L'observatoire est créé en partenariat avec le département de recherche « Humanité environnementale » du Collège des Bernardins (Paris 5 e) et l'Université Paris-Saclay. Il sera placé sous la direction de Grégory Quenet, professeur en histoire de l'environnement à l'université UVSQ - Paris Saclay, et reposera sur un conseil scientifique. Ce dernier étudiera différents indicateurs au sein de plusieurs monuments historiques répartis sur l'ensemble du territoire français. À partir des résultats de l'observatoire, des préconisations pourront être formulées.



La Demeure Historique

Association représentant les propriétaires-gestionnaires de monuments historiques classés, inscrits ou susceptibles de l'être, qu'elle accompagne et conseille pour assurer leur mission de restauration et conservation.

- Créée en 1924
- Reconnue d'utilité publique en 1965
- **Périmètre** : « plus de 3 000 châteaux, manoirs, abbayes ou hôtels particuliers, dont la moitié sont ouverts au public »
- **Missions** :
 - éditer une revue trimestrielle, des cahiers techniques et des brochures adaptées au projet de chaque monument,
 - être force de proposition auprès des pouvoirs publics et mener des actions de sensibilisation de l'opinion à la cause des monuments historiques.

Président : Olivier de Lorgèril

Contact : Armelle Verjat , déléguée générale

Catégorie : Divers Public

Adresse du siège

Hôtel de Nesmond - 57 quai de la Tournelle
75005 Paris France

Les châteaux se mettent au vert



Le château de Carneville, dans la Manche, fait partie des cinq monuments sélectionnés pour servir de test au nouvel Observatoire monuments historiques et développement durable. Alexis Lesaulnier/Château de Carneville

La **Demeure historique** lance un observatoire du développement durable pour rattacher au mieux le patrimoine à son environnement.

Ce n'est pas parce que l'on a 100 ans qu'on ne peut pas se tourner vers l'avenir. Depuis le Collège des Bernardins, le 8 octobre, [La Demeure historique](#) (3000 propriétaires et gestionnaires privés de monuments) va lancer un Observatoire monuments historiques et développement durable. L'affaire, qui n'en est qu'à ses débuts, vise à mettre en place des indicateurs pour mieux comprendre comment les châteaux ont traversé les siècles et comment le climat va les amener, une nouvelle fois, à s'adapter.

La DH, connue pour ses actions de défense des propriétaires privés, monte généralement au créneau pour défendre les budgets et une fiscalité favorable. Pressentant un sujet majeur - des dizaines de grands parcs patrimoniaux souffrent à cause de la chaleur -, elle s'est tournée vers Grégory Quenet et un conseil scientifique (géographe, architecte, juriste, climatologue et spécialiste des zones critiques).

Professeur en histoire de l'environnement à l'université UVSQ-Paris Saclay, Grégory Quenet a notamment publié l'ouvrage *Versailles, une histoire naturelle*, dans lequel il étudie les rapports entre le château et son environnement. «*Les châteaux ont longtemps coexisté avec la nature, dont ils vivaient et qu'ils faisaient vivre*, explique-t-il. *Aujourd'hui, les terres ont été dispersées, les liens se sont perdus, et on a tendance à mettre sous cloche le patrimoine.*» Même habités, les châteaux ne sont pas toujours «*vivants*» insiste le professeur. Ce qu'il faut rétablir.

Cinq châteaux comme cobayes

Cinq monuments, le domaine de Bort (Haute-Vienne), les Forges de Paimpont (Ille-et-Vilaine), et les châteaux de Verderonne (Oise), Carneville (Manche) et Bétange (Moselle) vont servir de cobayes pour le nouvel observatoire. Les propriétaires tâcheront de répondre à une foule de questions aussi pratiques que philosophiques: quelle capacité ont-ils eu à traverser le changement? Est-ce que l'on peut estimer la qualité écologique de leur territoire? Plus largement, comment les propriétaires peuvent-ils faire du bien à leur environnement et à l'environnement?

Un monument, s'il se fixe des objectifs d'adaptation, peut aussi contribuer à accompagner le changement Grégory Quenet, Professeur en histoire de l'environnement à l'université UVSQ-Paris Saclay

«Les monuments historiques habités sont entourés de parcelles de biodiversité au milieu de territoires exploités ou urbanisés. On y trouve des espèces remarquables et protégées, ce qui prouve qu'elles se réfugient dans ces enclaves», remarque Frédéric Toussaint, propriétaire du manoir du Catel (76). Ajoutons que les châteaux sont souvent l'exemple même du circuit court tant prisé de notre époque - pierres, bois et ardoises ayant servi à leur construction ayant été prélevés dans le voisinage. *«Mêmes les salariés ou les entreprises qui y travaillent sont souvent locaux»*, précise Grégory Quenet. Des indicateurs scientifiques vont être mis sur pied, pour permettre de dresser constats et recommandations. *«Un monument, s'il se fixe des objectifs d'adaptation, peut aussi contribuer à accompagner le changement»*, poursuit Grégory Quenet.

Sans attendre les conclusions du conseil scientifique, la DH espère que la prise en compte de thèmes comme la biodiversité, les potagers, la géothermie, ou l'adaptation aux urgences climatiques, permettra de faciliter la relève. Le chantier, collectif au sens noble du terme, aurait en effet de quoi intéresser la jeune génération et l'attirer vers le métier exigeant de propriétaire.

Patrimoine. Les Rendez-vous à la malouinière ont attiré plus de 1 500 visiteurs

Les bénéfices de cette 3e édition seront intégralement reversés à la fondation Mérimée, qui oeuvre pour la sauvegarde et la pérennité des monuments historiques.

Organisée par Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel avec Saint-Malo agglomération et l'association La Demeure historique, cette troisième édition des Rendez-vous à la malouinière s'est tenue le 16 juin dernier. Une malouinière est une grande demeure construite par des négociants et armateurs de Saint-Malo aux XVIIe et XVIIIe siècles. On en compte 112 dans la région.

Sauvegarder le patrimoine

« Cet événement de valorisation du patrimoine avait déjà reçu les années précédentes un accueil enthousiaste, tant de la part du public que des propriétaires », explique Grégoire Choleau, chargé de mission au sein de Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel.

Le 8 octobre, à la mairie de Saint-Méloir-des-Ondes, des propriétaires de malouinières, des membres de Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel et Dominique de La Portbarré, vice-président de Saint-Malo agglomération, se sont retrouvés pour remettre un chèque de 2 643 € à la Fondation Mérimée.

Des rendez-vous qui attirent

Cette somme correspond aux bénéfices de la dernière édition des Rendez-vous à la malouinière. Les bénéfices de cette manifestation sont en effet intégralement reversés à cette fondation qui oeuvre pour la sauvegarde et la pérennité des monuments historiques.

Lors de cette manifestation, les propriétaires de malouinières donnent accès à leurs jardins, à l'intérieur de leurs demeures ou proposent même des visites commentées. Cette année, cette opération a attiré 1 544 visiteurs. Déjà, le 14 juin, une conférence portant sur les malouinières, proposée par Gilles Foucqueron et Daniel Taton, avait réuni 150 personnes à Saint-Méloir-des-Ondes.



Dominique de La Portbarré, maire de Saint-Méloir et vice-président de SMA, Yannick de Charrette (La Ville Azé), Christophe Bastide (Rivasselou et délégué local de la Demeure historique), Chloé Magon de La Giclais (la Chipaudière), Olivier du Boisbaudry (Launay-Ravilly), Gwénolé de Charrette (La Ville Azé), Grégoire Choleau (Office de tourisme).

Ouest-France

Edition : N 1095 - 2024 P.22
Famille du média : Médias spécialisés
grand public
Périodicité : Irrégulière
Audience : N.C.



Journaliste : M. P.
Nombre de mots : 114

Centenaire de la Demeure Historique

Réunissant 3000 propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques privés, la Demeure Historique célèbre son centenaire. L'association a développé de nombreuses actions au service de ces acteurs du patrimoine habité : information, accompagnement juridique et technique, lancement de la Fondation Mérimée et dialogue avec les pouvoirs publics. Plusieurs événements marquent l'année 2024, dont une exposition sur l'institution dans quatorze monuments et l'inauguration, cet automne, de l'observatoire Monuments historiques et Développement durable. Ce sujet constitue, avec la transmission et le financement, l'un des enjeux majeurs pour l'association et ses membres alors que s'ouvre, selon les mots d'Olivier de Lorgeril, son président, « un nouveau siècle de combats ». M. P.

🔗 Demeure Historique www.demeure-historique.org



Bourg-en-Bresse

Jean-Yves le Bihan a défendu pendant vingt-quatre ans la Demeure historique

Cet été Jean-Yves le Bihan a tourné la page de la Demeure historique. Propriétaire du château de Fleyriat, il a assuré pendant vingt-quatre ans, au sein de la délégation Rhône-Alpes, les mandats de délégué régional adjoint puis délégué régional et délégué départemental de l'Ain.

Force de proposition pour le siège et soutien efficace pour les adhérents, Jean-Yves le Bihan a su établir des relations de confiance avec les élus et les administrations. Il a, à plusieurs reprises, contribué à la rédaction d'articles dans la revue de la Demeure historique et a organisé au Château de Fleyriat des événements appréciés où son fils Vianney a conçu une visite numérique ludique. Il compte bien continuer à le faire et reprendre

son stylo. Il passe la main à Henri de Boissieu propriétaire du château de Varambon et à son adjointe, Isabelle Scart du château de Thol.

La Demeure historique, un lieu d'échange

La Demeure historique a été créée en 1924 par l'esthète Boni de Castellane et Joachim Carvallo, propriétaire du château de Villandry et ses jardins (Indre-et-Loire) où les 100 ans de l'association viennent d'être fêtés.

Grâce à deux cents bénévoles, la Demeure historique est un organisme de première force pour la sauvegarde et la mise en valeur des monuments historiques français. Elle est à l'origine de la Fondation Mérimée qui aide les propriétaires dans leurs travaux.

La Demeure historique est représentée par des délégués régionaux, départementaux et de ville. Le délégué de région peut intervenir dans une demande de travaux ou de protection du monument. Le délégué départemental est la courroie de transmission entre l'adhérent et les instances régionales et du siège. Il collecte les adhésions qui s'élèvent, pour cette année, à 188 € (60 ou 66 % sont déductibles des impôts), conseille et organise des réunions à thèmes.

De par leurs compétences, les délégués de la Demeure historique apportent leur soutien sur les sujets qui concernent les adhérents dans les domaines des activités touristiques et économiques, de l'éducation artistique et culturelle, des financements publics, de la fiscalité locale, du mécénat et du parrainage,



Jean-Yves le Bihan a assuré les rôles de délégué départemental et régional de la Demeure historique pendant vingt-quatre ans. Photo Josette Besset

des parcs et jardins, de la transition écologique, de la transmission et de l'acquisition et des travaux.

● De notre correspondante

Josette Besset

Henri de Boissieu :

06 31 43 70 28

de-boissieu.henri@orange.fr

www.demeure-historique.org



Edition : 18 octobre 2024 P.9
Famille du média : PQR/PQD (Quotidiens régionaux)
Périodicité : Quotidienne
Audience : 352000



Journaliste : Damien Golini
Nombre de mots : 473
Ed. locales : Edition de la Meurthe-et-Moselle Nord; Edition de Forbach; Edition de Metz; Edition de Sarrebourg...

[Visualiser la page source de l'article](#)

Le château de Bétange, nouveau labo pour les chercheurs du CNRS

Damien Golini

Le château de Bétange, à Florange, a été retenu avec quatre autres sites en France pour faire l'objet d'études sur le rôle joué par les monuments historiques dans la préservation de la biodiversité. Des chercheurs de plusieurs universités et du CNRS vont être mobilisés sur le sujet.

Il suffit de lever les yeux pour s'en convaincre. Les monuments historiques – châteaux, citadelles, remparts, abbayes – constituent des îlots de biodiversité au milieu de zones urbaines denses. Des espèces végétales et animales, parfois rares et protégées, y ont trouvé refuge.

Deux universités et le CNRS partenaires

Selon l'association La Demeure historique, à laquelle adhèrent 3 000 propriétaires-gestionnaires de monuments historiques, « les inventaires d'espèces remarquables et protégées montrent que nombre d'entre elles se réfugient dans les enclaves et au cœur même du bâti ancien, dans ses anfractuosités et recoins. » Ce constat établi, l'association a noué un partenariat avec plusieurs universités (Paris-Saclay, Picardie), l'école d'architecture de Versailles et le CNRS, pour lancer le premier observatoire « monuments historiques et développement durable ».

L'objet de cette étude est de tisser un lien entre préservation du patrimoine culturel et préservation de la biodiversité.

Les chercheurs s'évertueront à déterminer des indicateurs fiables pour mesurer le rôle des monuments historiques dans la préservation du vivant. À terme, des objectifs ciblés pourraient être fixés aux propriétaires-gestionnaires.

Cette étude est une première. « Une telle approche n'existe pas encore car patrimoine culturel et patrimoine naturel ont été séparés par le grand partage entre nature et culture. Or, avant la déconnexion permise par les énergies fossiles, aucun château, abbaye, fort ne pouvait être habité sans se nourrir d'un territoire environnant soigneusement géré et conservé », commente l'association de sauvegarde du site de Bétange, dans un communiqué. Le château et son jardin ont été retenus pour être l'un des cinq sites pilotes en France, avec le domaine de Bord (Haute-Vienne), les forges de Paimpont (Ille-et-Vilaine), le château de Carneville (Manche) et le château de Verderonne (Oise).

Ces cinq sites serviront de laboratoire pour établir une méthodologie de référence, applicable par la suite partout ailleurs.

Un refuge pour les espèces protégées

Pour rappel, le site de Bétange – son château et son parc de 65 hectares – abrite 67 espèces d'oiseaux dont 53 protégées, 13 espèces de chauves-souris protégées, des amphibiens, reptiles et autres mammifères, protégés également. Le parc est aussi reconnu pour ses arbres remarquables, ses 151 marronniers qui bordent son allée, et son chêne cinq fois centenaire, le plus vieux de Moselle.

Un « poumon vert » menacé par le futur barreau autoroutier A31bis, dont l'emprise pourrait effleurer le parc et son château.



Le château de Bétange, à Florange, abrite une multitude d'espèces animales protégées, ainsi qu'une flore dense et remarquable. Photo Philippe Neu

Damien Golini

**Vous êtes
formidables ! -
Auvergne-Rhône-
Alpes**

5 Decembre 2024
Durée de l'extrait : **00:25:53**
Heure de passage : **09h07**
Disponible jusqu'au :
5 Decembre 2025

JA **Jérémy ALLEBEE**

Famille du média :

TV Régionales

Horaire de l'émission :

09:05 - 09:35

Audience : **N.C**

Thématique de l'émission :

Lifestyle



Résumé: Marc Estrangin, délégué régional Rhône-Alpes de l'association "La Demeure Historique", présente son rôle et celui de l'association pour préserver et valoriser le patrimoine. Depuis 100 ans, l'association soutient les propriétaires de monuments historiques dans leur mission de conservation. Elle propose des formations, un réseau pour accompagner les jeunes entrepreneurs, et facilite le financement via mécénat et subventions.

Cette photo prise au domaine de La Bourbansais a remporté un prix régional

Prise par Joël Désert, la photographie d'une cigogne en vol au Domaine de la Bourbansais a remporté le prix régional, lors du concours Monument historique et biodiversité.



« Quand passent les cigognes » : cette photo de Joël Désert prise au Domaine de la Bourbansais a été récompensée d'un prix régional. ©Joël Désert

À l'occasion du concours photos Monument historique et biodiversité, organisé par l'association La Demeure Historique, une photo prise au [Domaine de la Bourbansais](#), à Pleugueneuc, a remporté le prix régional Bretagne.

C'est Joël Désert, photographe amateur, qui s'est ainsi illustré avec sa photo « Quand passent les cigognes », présentant une cigogne en vol, avec le château de la Bourbansais en arrière-plan.

Un passionné

Habitant de Plouër-sur-Rance, dans les Côtes-d'Armor, ce retraité a travaillé 27 ans dans le secteur de l'assurance à Saint-Malo et oeuvré de nombreuses années dans la vie associative sportive locale.

« J'ai toujours été intéressé par la photo. La passion est survenue il y a une bonne dizaine d'années. Elle permet de figer un instant, de le montrer, de témoigner. Mes sujets préférés ? J'ai une grande passion pour les animaux et en particulier pour les

oiseaux. J'ai fait des milliers de photos de toutes les espèces qui stationnent chez moi ou qui y passent », explique Joël Désert.

Une histoire d'amitié

Ce passionné d'ornithologie entretient un lien fort avec le Domaine de la Bourbansais et la famille de Lorgeril, propriétaire du domaine.

J'ai découvert la Bourbansais avant le Covid. Nous sommes venus en famille. J'ai trouvé ce lieu extraordinaire. De mon côté, je ne voyage jamais sans mon appareil photo. J'ai eu l'idée d'envoyer quelques photos à l'entreprise. Le lendemain, Olivier de Lorgeril m'a rappelé. Nous avons organisé une rencontre et nous nous sommes tout de suite bien entendu. Joël Désert

Il poursuit : « Il m'a donné l'autorisation de venir faire des photos au domaine dès que je le souhaite. Je viens depuis à peu près deux fois par mois. C'est pour moi un vrai bonheur tant les sujets à photographier sont illimités, que ce soit au château, dans les jardins, au zoo. C'est vraiment extraordinaire, car au même endroit, en fonction de la saison, de la lumière et aussi de notre inspiration, les clichés sont différents. »

Au fil des années, un lien d'amitié s'est tissé avec la famille de Lorgeril.



Le prix a été remis lors du congrès de clôture du centenaire de La Demeure Historique. ©DR

Une passion commune

Le châtelain lui propose de participer au concours, présidé par le photographe Éric Sanders, organisé à l'occasion du centenaire de La Demeure Historique, association qui rassemble plus de 3 000 propriétaires gestionnaires de demeures historiques privées.

« Je dois avouer que lorsque j'ai été averti que j'étais lauréat, la surprise a été énorme. Il m'a fallu deux ou trois jours pour redescendre de mon nuage. En fait, c'était Noël avant l'heure ! », raconte Joël Désert.

Une cérémonie, lors du congrès de clôture de La Demeure Historique, a ainsi récompensé différents photographes amateurs, samedi 6 décembre au château de Bagatelle à Neuilly. Un honneur pour le photographe breton.

« Le 6 décembre est une date marqueur. Un centenaire, c'est toujours exceptionnel ! Nous étions tous rassemblés avec une passion commune, notre environnement, la faune et la flore. La photo est l'un des vecteurs importants pour en parler. »



[Visualiser la page source de l'article](#)

« Si je pouvais vivre de la photo, ce serait un rêve »

portrait

donchery Audrey Sarica, passionnée de photo a participé à un concours national et a été récompensée. Elle a espoir qu'un jour, elle vivra de la photo.

Laura Ludet

Qui ne tente rien n'a rien. C'est comme ça que l'on pourrait résumer ce qu'a vécu Audrey Sarica, lorsqu'elle a participé, sans trop croire à une potentielle victoire, à son premier concours de photographie. « Un midi lors de ma pause, je ne savais pas quoi faire, alors j'ai acheté la revue Nat'Image et je suis tombée sur une page qui annonçait un concours qui correspondait à ce que je faisais », retrace la pharmacienne de profession.

Pharmacienne mais passionnée de photo depuis son plus jeune âge. « Je ne sais pas expliquer d'où vient cette passion mais quand j'étais plus petite, mes parents m'ont offert un appareil photo. J'ai toujours aimé ça, même à la fac pendant les soirées, c'est moi qui prenais les photos », se souvient Audrey.

Passionnée depuis l'enfance

La trentenaire possède pas loin de sept appareils : Polaroid, argentiques, reflex, etc.

Signe du destin, le concours était encore actif mais allait bientôt se terminer. « Il se finissait le 22 septembre et j'ai acheté le magazine le 19. Le soir même j'ai envoyé ma photo. » Ce concours c'est celui organisé à l'échelle nationale par La demeure historique (une association des monuments et jardins privés, NDLR) qui avait pour thème cette année « Monuments historiques et biodiversité ».

« Il fallait que le cliché qu'on présente soit réalisé en France et qu'il montre la faune et/ou la flore sauvage dans un environnement présentant un intérêt historique, artistique ou patrimonial », détaille Audrey qui était en concurrence avec 300 participants.

« Notre travail a été exposé en grand format dans la galerie du château. C'est comme si j'étais à un vernissage »

Audrey Sarica, passionnée de photo

Et ce fameux cliché qui lui a permis d'être lauréate est celui de la chapelle Saint-Onésime sur le site de La Croix Piot à Donchery surplombée par un impressionnant tilleul pris il y a quelques années. « Je n'arrivais pas à faire rentrer l'arbre dans l'objectif j'ai dû m'allonger », se souvient la passionnée.

À ce moment-là, Audrey ne se doutait pas qu'elle irait aussi loin dans le concours mais elle a fait partie des 180 sélectionnés. « Mi-octobre on

me contacte pour me dire que je suis présélectionné et que ma photo sera soumise au vote du public, l'étape finale du concours. » Un mois plus tard donc Audrey a eu une autre surprise : celle d'être parmi les 28 lauréats du concours. « Le 6 décembre j'étais attendue à Paris au château de Bagatelle pour la remise des prix. »

Son travail exposé dans une galerie

Une fois sur place, une surprise attendait Audrey, qui n'était pas prête à redescendre de son petit nuage. « Notre travail a été exposé en grand format dans la galerie du château. Ça m'a fait quelque chose, c'est comme si j'étais à un vernissage. C'était la plus belle des récompenses, je me suis mise en retrait et j'ai écouté les commentaires des gens qui s'arrêtaient devant ma photo. »

Une belle surprise mais aussi une reconnaissance pour celle qui adore être dehors, à capturer des paysages ou des animaux et qui aimerait pouvoir, à l'avenir, vivre de sa passion. « Ça me pousse à penser à ma reconversion, si je pouvais vivre de la photo, ce serait un rêve. » Elle prévoit d'ailleurs de participer à d'autres concours, cette fois-ci s'y prenant un peu plus à l'avance.

Facebook : Audrey Sarica Photographie

Instagram : @audrey_sarica_photographie



C'est à Paris au château de Bagatelle qu'Audrey a reçu son prix le 6 décembre pour sa photo représentant la chapelle Saint-Onésime.

Laura Ludet



Joël Désert, lauréat régional d'un concours photo

Plouër-sur-Rance — Joël Désert a remporté le prix régional de Bretagne, avec la photo d'une cigogne volant devant le château de la Bourbansais, à Pleugueneuc.

À l'occasion du centenaire de l'association des Demeures Historiques, une association nationale reconnue d'utilité publique, qui rassemble et accompagne plus de 3 000 propriétaires gestionnaires de demeures historiques privées et avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), un concours photo national, présidé par Éric Sanders, a été organisé sur le thème « monuments historiques et biodiversité ». Les photographies se devaient de montrer les liens qui unissent la faune, la flore et le patrimoine historique.

« Une passion pour les animaux »

Parmi les nombreuses festivités organisées par l'association, en 2024, et à l'occasion du congrès de clôture de la Journée nationale, rassemblant 700 adhérents, au château de Bagatelle, à Neuilly (Hauts-de-Seine), différents photographes amateurs lauréats régionaux ont été récompensés et leurs clichés présentés au public.

Parmi eux, un photographe de la

commune, Joël Désert, lauréat du prix régional Bretagne, s'y est illustré, en mettant en lumière un lieu, le château et les jardins de la Bourbansais, à Pleugueneuc, dans un cliché spectaculaire, pris sur le vif, dans lequel il a capté le vol d'une cigogne passant devant le château.

« Je fais des photos pour mon plaisir depuis longtemps, avec une passion pour les animaux et en particulier les oiseaux. J'ai attendu de très longues années avant d'accepter de faire, il y a peu, ma première exposition dans ma commune. J'ai eu la satisfaction d'avoir de très bons retours, alors j'ai recommencé dans une autre commune et l'expérience a également été très positive », explique Joël Désert.

« Je vais souvent à la Bourbansais et c'est en bavardant avec Olivier de Lorgeril, que nous avons découvert notre passion commune pour la faune et la flore. Cela rapproche inévitablement et, au fil du temps, nous avons développé naturellement une véritable amitié. Les propriétaires m'ont accueilli de la plus agréable



Joël Désert en compagnie d'Éric Sanders, devant sa photo lauréate de la région Bretagne.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

des façons et ils me permettent de vaquer au gré de mes envies, absolument partout dans leur domaine.

Les portes me sont désormais grandes ouvertes et c'est pour moi un vrai bonheur. »

La concurrence s'aiguise entre châteaux privés pour doper le nombre de visiteurs en fin d'année

Comme Vaux-le-Vicomte, qui réalise un tiers de sa fréquentation annuelle aux vacances de Noël, de nombreux monuments rivalisent d'initiatives pour attirer les familles et se donner de la visibilité.



Vaux-le-Vicomte enluminé pour Noël. (Chlorofilm)

En Ile-de-France, de Vaux-le-Vicomte à Breteuil, dans le Centre-Val de Loire, de Chenonceau à Villandry, ou encore en Dordogne, au château des Milandes, ex-propriété de Joséphine Baker, les demeures historiques privées sont de plus en plus nombreuses à essayer de tirer profit de la période de Noël par une programmation exceptionnelle. Même si les châteaux publics ne sont pas en reste, c'est encore plus vital pour ces édifices privés à l'économie fragilisée par d'énormes coûts d'entretien.

« Depuis trois ans, la concurrence se renforce entre les châteaux car ces festivités donnent de la visibilité », observe Alexandre de Vogüé, directeur du mécénat et de la collection du château de Vaux-le-Vicomte, mais aussi délégué national des « Audacieux du patrimoine » [réunissant 120 monuments privés](#).

A Noël, Cheverny accueille autant de visiteurs qu'en juillet (4 à 5.000 visiteurs par jour). A Vaux-le-Vicomte, « c'est la plus grosse période de l'année, avec 4.500 à 4.800 visiteurs par jour le week-end. Notre thématique Contes de fées plaît encore davantage que l'art de vivre en 2023 et Molière en 2022 », souligne Alexandre de Vogüé.

Un tiers de la fréquentation

Et il ne lésine pas sur les moyens pour surprendre : une patinoire éphémère dans le jardin cette saison, une grande roue dans

le salon une autre fois... « Ce sont de gros budgets mais des opérations rentables », explique-t-il. Rien que la mise en place des décors et des illuminations a nécessité dix jours de montage. Cela vaut la peine car « la période des fêtes représente un tiers de la fréquentation de l'année, soit 100.000 personnes environ. Nous avons même dû mettre en place des créneaux de visite pour que ce soit plus fluide. C'est financièrement stratégique », pointe-t-il.



Le Noël de porcelaine de Chenonceau mêle art de la table et art floral.Chenonceau

Le responsable voit également sa boutique générer 10.000 à 14.000 euros de chiffre d'affaires par jour à Noël, grâce à une idée originale. « Comme nous achetons en gros d'importants stocks de décorations pour nos salons, et que nous les renouvelons tous les trois ans, nous avons décidé de mettre en vente les décors que nous n'utilisons plus. Cela plaît beaucoup ! » se félicite-t-il.

Des crèches et des conteuses

Chenonceau non plus ne manque pas d'idées. Un Noël de porcelaine autour de la collection « Aux Oiseaux » du porcelainier [Bernardaud](#) a été imaginé en hommage à Catherine de Médicis, venue sur le site avec ses oiseleurs. « Ces réalisations s'accordent avec les mises en scène florales du célèbre atelier du château et de son scénographe, Meilleur ouvrier de France, Jean-François Boucher. Un millier de pièces ont été spécialement rééditées par Bernardaud, dont 400 disposées sur une table de 40 m dressée dans la grande galerie », précise Caroline Darrasse, responsable des projets culturels au château. Le public peut aussi suivre des ateliers de décor sur porcelaine, des démonstrations d'art floral, des conférences...

Dans le passé, des partenariats ont aussi été montés avec Chanel, les bijoux Goossens... « Nous augmentons ainsi notre fréquentation de 30 % au mois de décembre. Ce qui, en 2023, a donné plus de 77.000 visiteurs sur un mois. »

Les vacances scolaires - et plus particulièrement celles de Noël - sont aussi un moment fort au château de Breteuil (Yvelines), « où un visiteur sur deux est un enfant », souligne pour sa part Jean-Emmanuel Charraut, administrateur du château. Outre les scènes de contes de Perrault présentes toute l'année, une exposition de 80 crèches est organisée, ainsi qu'un jeu familial. Des conteuses proposent même des histoires de Noël et de galettes.



Vos actualités

LES CHÂTEAUX EN OBSERVATION

En octobre 2024, La Demeure historique (3000 propriétaires et gestionnaires privés de monuments) a lancé l'Observatoire monuments historiques et développement durable. Son objectif est de démontrer le rôle crucial de ces lieux comme refuges de biodiversité. Basé sur cinq sites pilotes, dont le château de Bétange, en Moselle, l'observatoire vise à bâtir une méthodologie déclinée en indicateurs, mesurant l'apport de ces lieux historiques à la préservation du vivant. Ont collaboré au projet le département de recherche Humanité environnementale du Collège des Bernardins, à Paris (75) et l'université UVSQ-Paris Saclay (91).



Bétange, site test pour l'observatoire, grâce à sa riche biodiversité.

CHATEAU DE BETANGE/SP

Lapalisse : un trésor du Bourbonnais à préserver



Château de la Palice - Instagram : [chateaudelapalisse](#)

Il est de ces pages de l'Histoire qu'on ne peut se résoudre à tourner, comme ces grandes demeures, vieilles de plusieurs siècles et que le temps n'a pas su faire oublier. Grâce aux amoureux du patrimoine et au soin et à la détermination de leurs propriétaires qui comptent bien leur faire vivre encore quelques siècles, elles perdurent et laissent à chaque génération qui les ont connues le goût d'une France éternelle.

La Palice, un trésor du Bourbonnais à préserver

Dans le département de l'Allier, au cœur du Bourbonnais surnommé « *le Berceau des rois de France* », se dresse l'un de ces bijoux de l'Histoire : le château de la Palice, dans la petite cité du même nom, [jadis connue pour son embouteillage](#) sur la Nationale 7. Érigé à partir du XII^e siècle, ce joyau appartient à la famille de Chabannes depuis 1430. Hormis une parenthèse révolutionnaire, il est resté dans leur patrimoine, et aujourd'hui, ses propriétaires s'emploient à le partager avec le public. Dans cette famille qui ne connaît pas, sans le savoir, le célèbre maréchal de Lapalisse (1463-1525) qui donna involontairement son nom à la fameuse expression « lapalissade » ?

Depuis 1952, les portes de ce château féodal sont ouvertes aux visiteurs pour offrir à ceux qui aiment l'Histoire de France la possibilité de découvrir ce bijou d'architecture. À l'origine de cette initiative, le père de l'actuel propriétaire, animé par un profond désir de rendre accessibles la culture française et les lieux qui l'ont façonnée. « *Quand on est détenteur d'un tel patrimoine, on a le devoir de le partager* », disait-il. Jacques de Chabannes, du nom du premier ancêtre à s'être établi dans la demeure, qui possède aujourd'hui La Palice après y être né, perpétue cet héritage. Chaque année, du mois d'avril à celui de novembre, il ouvre le château au public où sont parfois organisés des spectacles, tels que des sons et lumières, pour raviver l'âme de ces pierres historiques.

Voir cette publication sur Instagram

Une publication partagée par Héritages (@heritages_off)

Un appel à l'aide pour sauver les écuries du château

Mais pour faire connaître encore d'autres siècles à cette maison de famille classée aux Monuments historiques, l'investissement est colossal, et il a un prix. S'il empêche, parfois, le comte de Chabannes de « *dormir la nuit* », comme il nous l'a confié, il est surtout très onéreux. Au total, les différents travaux nécessaires à l'entretien et la restauration de l'ensemble du château viennent d'être évalués à 4 millions d'euros. Une somme vertigineuse qui ne pourra être réunie sans la générosité de donateurs.

C'est pourquoi, pour la première fois, la famille lance un appel aux dons pour restaurer les écuries qui menacent de disparaître. Elle s'est donc associée à « [La Demeure historique](#) », une association qui « *représente et accompagne les acteurs du patrimoine* », pour lancer une cagnotte visant les 500.000 euros nécessaires à la sauvegarde de cette bâtisse datée de 1613. L'association soutient les levées de fonds qui serviront à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine, en rendant chaque don défiscalisable, aussi bien pour les monuments qui en bénéficient que pour les donateurs.

La jeune génération reprend le flambeau !

Ce projet ambitieux est porté par Elliot La Fonta, l'un des neveux de M. de Chabannes. Avec ses cousins, qui forment la 31^e génération de la famille, il insuffle une dynamique moderne à la valorisation de La Palice, notamment grâce aux réseaux sociaux. Sur le compte Instagram du château, suivi par plus de 9.000 internautes, ils racontent l'histoire de cette demeure d'exception et partagent anecdotes et secrets avec un ton léger et accessible.

Les coulisses de l'entretien du château, les origines de la famille de Chabannes ou encore les mystères de certaines pièces emblématiques y sont dévoilés, le tout avec une touche d'humour et de modernité. Une façon, pour cette nouvelle génération, de s'emparer, elle aussi, du « *devoir de transmettre* » qui anime depuis plusieurs générations les habitants de Lapalisse.

Don : chèque (boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 03120 Lapalisse) ou en allant sur le site

DIVION // Avis aux entreprises du Ternois et de l'Artois : extension du parc de La Clarence de la CABBALR

Six nouvelles parcelles à saisir

Pour proposer de nouveaux lots fonciers, en répondant aux besoins et demandes des entreprises locales, la CABBALR (communauté d'agglomération Béthune-Bruay-Artois-Lys romane) vient de procéder à l'extension du parc de la Clarence, aux pieds de la polyclinique, par l'aménagement de 10 nouvelles parcelles. 6 sont encore à saisir. Entreprises de l'Artois et du Ternois, dépêchez-vous !

En accès direct de la rocade minière RD 301, proche des zones urbaines, de la gare de Calonne-Ricouart, desservie par le BNHS (bus à haut niveau de service, ligne 6), le parc semble pourtant aménagé en pleine nature, dans un écrin de verdure baigné par le chant des oiseaux, avec en prime, une vue imprenable sur la vallée, entre Artois et Ternois. Autant d'atouts qui ont fait venir les quatre entreprises déjà positionnées sur les parcelles tout fraîchement aménagées.

ProG déménagement, Ad implante une carrosserie

« On y gagnera en visibilité aussi » ajoute ProG. L'entreprise va quitter ses deux bâtiments non attenants de Pernes, pour y devenir propriétaire d'un seul et même local. Quant au garage Ad Lefebvre (3 garages à Lillers, Pernes et Calonne), il va y



Une nouvelle voirie avec 9 parcelles vient d'être aménagée au pied de la polyclinique.

construire sa carrosserie en surfant sur l'opportunité « de beaucoup de monde travaillant déjà dans cette zone ». Forte de 8 entreprises et de la polyclinique, le site emploie en effet déjà 650 personnes, soit aussi, clients potentiels.

9 hectares et des infrastructures durables

Alors aménager en plus oui, mais pas n'importe comment. La CABBALR a souhaité procéder à cette extension de 10 parcelles viabilisées (entre 1606 m² pour la plus petite,

à 2,1 ha pour la plus grande) sur 9 hectares avec un parking public, de manière éco durable et responsable. Le parc intègre des pistes mixtes pour favoriser les déplacements à pieds, vélo ou trottinette ainsi que des noues dans la nouvelle voirie permettant une gestion des eaux pluviales. Dotées de filtres à sable, elles vont alimenter les nappes phréatiques. Sans oublier la plantation de nombreux végétaux et d'arbres qui, en plus d'éviter les îlots de chaleur et promouvoir la

biodiversité, vont aussi jouer un rôle de purificateur d'eau grâce à leur système racinaire. Quant à l'enrobé utilisé pour les routes, il était recyclé à 40 %. Les travaux réalisés entre février 2023 et février 2024 ont coûté 822 687 € à la CABBALR. Pour les intéressés, c'est elle qu'il faut vite contacter.

A.D-B

Contact : direction du développement économique et emploi de la CABBALR, 119 avenue du conseil de l'Europe, à Bruay-la-Buissière : 03 21 61 49 00.

À VOTRE SERVICE

5106534_5106534

Laurent Paysage

5106533_5106533

Chauff Artois

5106530_5106530

ETA Sombret

5106528_5106528

Roussel

5106525_5106525

CEC

5106527_5106527

Loc-Opal

DEMEURE HISTORIQUE : 100 ANS DE PASSION

La Demeure Historique 1924-2024, association reconnue d'utilité publique et regroupant plus de 3000 propriétaires gestionnaires de monuments et parcs manoirs châteaux hôtels particuliers, abbayes, blockhaus, ateliers, forges demeures remarquables, en France et en Outre-Mer fête samedi son centenaire. À travers une exposition témoignant de 100 ans de passion, d'innovation et de transmission, elle retraçait à destination du grand public ses engagements et ses combats pour la cause du patrimoine habité et vivant ainsi que les défis auxquels il est confronté.

À cette occasion plus de cent adhérents des Hauts de France étaient réunis au château de Rambures dans la Somme pour une journée rythmée par plusieurs interventions concernant les financements, la présentation par Ghislain de Lassus du nouveau « Passeport des Demeures Historiques », de la réforme sur la fiscalité locale et leurs impacts sur nos monuments par Boris Gogny- Goubert, référent fiscalité locale et



par Élisabeth Lang, référente jardins sur la gestion de l'eau dans les parcs et jardins. Isabelle de Waziers, conseillère départementale de la Somme inaugure ensuite l'exposition. Par son expertise la Demeure Historique anticipe les grandes évolutions pour permettre au patrimoine de notre pays de se

projeter dans l'avenir. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, bénéficiant de l'agrément ministériel l'habilitant à recevoir des dons affectés aux travaux sur des monuments historiques privés, à l'initiative de la création du groupe des jeunes et nouveaux repreneurs, des Audacieux du patrimoine, l'intégration dans le comité Tourisme, lancement du Passeport des Demeures Historiques et cette année de l'observatoire « Monuments Historiques et développement durable », la Demeure Historique ne cesse d'innover et de proposer aux propriétaires gestionnaires un accompagnement juridique et technique organisant avec succès des réunions de formation spécifiques pour ses membres pour qu'ils puissent conserver, transmettre, animer un patrimoine vivant. Elle organise du 31 mai au 22 septembre un concours photos sur le thème « Monuments historiques et biodiversité ». Règlement sur www.demeure-historique.org) Délégation Hauts de France: annettedediesbach@gmail.com